

2010-2015

CHANGEMENTS ET ÉVOLUTIONS DES MÉTIERS DU JOURNALISME



Sous la direction de

Jean-Claude Delgènes
Directeur général

Georges Potriquet
Consultant spécialiste des médias
et médiateur

Marion Denneulin
Responsable de département

Mélanie Bouéroux
Psychologue clinicienne

Alexandra Desplace
Statisticienne

Julie Ratel
Chargée de communication

Remerciements

Nous tenons à remercier, avec beaucoup de sincérité, l'ensemble des personnes rencontrées dans le cadre de cette étude.

Nous remercions aussi notre partenaire, le Syndicat National des Journalistes



Nous remercions aussi les écoles qui nous ont aidés à tisser un lien avec les jeunes journalistes.

Enfin, nous saluons la disponibilité de nos interlocuteurs, particulièrement ceux qui exercent une activité journalistique pour le temps consacré à répondre à notre questionnaire, ainsi que les dirigeants des entreprises de presse que nous avons pu interroger lors de cette étude.

Sommaire

Table des matières

Avant propos.....	4
Introduction	5
Un taux de réponse significatif, représentatif de la profession et en progression.....	8
Pigistes : une population difficile à cerner, partie invisible de l'iceberg.....	16
Aller voir ailleurs, changer d'entreprise : la tentation est forte !	21
Temps de travail : hors limites.....	26
Une charge de travail perçue comme de plus en plus lourde.	34
La recherche des causes : l'effet ciseaux mis en évidence.....	35
Polyvalence une réalité ou un mot qui fâche ?	38
Des lignes éditoriales ressenties comme floues.....	42
Un débat qui reste faible	43
Un stabilisateur : la confraternité.....	49
Merci chers auditeurs, merci chers téléspectateurs... ..	52
Trop ou pas assez de travail, du <i>burn out</i> au <i>bore out</i>	55
Le changement c'est... la crainte sur l'emploi pour tous.....	56
Des outils ignorés	63
Le numérique : un changement durable dans la façon de travailler.....	65
Les comptes sur les réseaux sociaux : encouragés mais pas imposés... et peu organisés	66
Entre réalisme et volontarisme : « mon métier existera toujours »	74
Fatigue et stress : les clignotants restent durablement au rouge.	80
Des réponses saines mais aussi des dérives à surveiller	81
Le stress, ce vieux compagnon de route des journalistes.....	82

Avant-propos

L'étude sur les métiers du journalisme et son évolution, lancée il y a plus d'un an, ne pouvait s'achever aujourd'hui sans rendre hommage aux victimes du lâche attentat du 7 janvier 2015.

Cette dramatique manifestation de l'intolérance n'est pas simplement ponctuelle : lors de nos entretiens avec les journalistes, les rédacteurs en chef et les dirigeants de journaux, à plusieurs reprises une sourde inquiétude s'est fait entendre : « la peur désormais est présente dans nos rédactions a dit l'un d'entre eux... Comme jamais, nous soupesons les conséquences de nos écrits car nous redoutons de déclencher à nouveau des violences dont nous serions les victimes. Cela ne nous empêche pas de travailler mais la prudence est de mise ».

Alors oui ! cette étude devait débiter en rendant hommage une fois encore à tous ceux qui font en sorte que le journalisme existe. Car sans ces « auxiliaires de la démocratie » que sont les journalistes, nous n'aurions pas accès à la liberté de pensée. C'est pourquoi la démocratie est bien au cœur du questionnement sur les conditions dans lesquelles travaillent les journalistes. Cette étude est aussi là pour le montrer.

Jean-Claude Delgènes

Introduction

Comment mesurer les changements et les évolutions dans les métiers du journalisme ? En 2011, le cabinet Technologia, spécialiste de la prévention des risques liés au travail, publiait une étude en partenariat avec le syndicat national des journalistes (SNJ) : « Travail réel des journalistes, qualité de l'information et démocratie ». 1100 journalistes avaient répondu. En 2015, Technologia a voulu savoir ce qui avait changé dans les métiers du journalisme durant ces cinq années : irruption du web et des réseaux sociaux, nouveaux métiers, polyvalence, charge de travail, impact des nouvelles réglementations, réorganisations...

En 2011, la première étude reposait sur le constat d'une triple transformation : le changement de mode de consommation de l'information par les publics, la remise en cause des modèles économiques des médias et la rupture du métier de journalisme, conséquence de la montée en puissance des nouvelles techniques de communication (NTIC) qui permettent désormais à chacun de s'informer, de faire circuler l'information sans être journaliste et sans utiliser les canaux historiques de la presse, de la radio ou de la télévision.

Aujourd'hui, dans le prolongement des constats d'alors, nous nous sommes penchés sur l'état de santé des journalistes et du journalisme. Bousculé par cette triple transformation, comment fonctionne ce métier ? Comment ceux qui l'exercent vivent-ils ces mutations, souvent brutales ? Les spécificités d'une profession, parfois décriée comme étant une caste, survivent-elles, constituent-elles pour ses acteurs une protection ou un handicap ? Aux yeux de ses acteurs, ce métier survivra-t-il à la généralisation de la communication en direct, à l'accélération phénoménale de la vitesse de circulation des informations et à la banalisation de celles-ci ?

Posées au lendemain du 11 janvier 2015 et de la mobilisation autour de l'attentat à Charlie Hebdo, ces questions pouvaient paraître iconoclastes ou provocatrices. Mais la plongée dans les profondeurs de l'exercice quotidien de ces métiers du journalisme, de leurs contraintes, de l'organisation réelle du travail, du mode de management dans tous les médias et de l'état de santé des journalistes démontre qu'il y a lieu de s'inquiéter à bien des égards.

La passion, voire la foi dans leurs métiers qu'expriment les journalistes dans les réponses aux questions que nous leur avons posées est certes un bon rempart contre la névrose ou la déprime collective. Mais des signes démontrent que même ce rempart, ici et là, s'effrite. Et surtout que cette passion pour le journalisme ne suffira pas à les protéger tous. Or ce n'est pas seulement de la protection des quelques 36 317 titulaires de la fameuse « carte de journaliste professionnel » recensés en 2014, qu'il s'agit ici. L'enjeu c'est la qualité de l'information indispensable au bon fonctionnement de toutes démocraties. Technologia est convaincu que celle-ci dépend largement des conditions de travail, du cadre juridique, des modes de management et de la prévention des risques psychosociaux, afin que les métiers du journalisme puissent s'exercer dans des conditions permettant, non seulement de préserver la qualité de l'information mais aussi de l'enrichir, de l'approfondir et de l'analyser.

Cette analyse repose sur un questionnaire auquel ont répondu, entre juin et juillet 2015, un nombre significatif de journalistes (*voir le premier chapitre de l'étude*) et constituant un échantillon représentatif de la profession, y compris ceux qui y rentrent (pigistes, journalistes pas encore titulaires de la carte professionnelle, pluriactifs etc.).

A cette étude quantitative, a été ajoutée une étude qualitative reposant sur des entretiens individuels et confidentiels (méthode des entretiens semi-directifs) avec des journalistes de différents secteurs et tranches d'âges. Un approfondissement que nous avons enfin complété par des entretiens avec quelques patrons de médias auxquels nous avons présenté les grandes tendances que révélaient les réponses au questionnaire.

Répartis en 13 chapitres, les résultats de l'enquête (*voir l'analyse complète ci-jointe*) font ressortir cinq aspects révélateurs de la situation du journalisme et des journalistes en France aujourd'hui : le flou grandissant du cadre dans lequel ils travaillent, l'impact d'évolutions mal maîtrisées et souvent non concertées, l'épuisement des professionnels, la trop faible prise en compte des risques et de leur prévention, et enfin l'instabilité de la reconnaissance du travail tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur entreprise.

Attention : dans les graphiques où les résultats sont affichés par secteurs d'activités, la mention « Autre » était une modalité de réponse proposée dans le questionnaire. Il n'est donc pas possible de spécifier de quels secteurs il s'agit. Par ailleurs, le nombre de répondants étant très faible pour ce regroupement de secteurs, les résultats ne diffèrent pas de façon plus sensible.¹

1. Taux de réponses et structure des répondants

Un taux de réponse significatif, représentatif de la profession et en progression.

Lors de la précédente enquête menée par le cabinet Technologia, le nombre de réponses analysées s'élevait à 1077. Le questionnaire, adressé cette année a reçu, entre juin et juillet 2015, 1135 réponses exploitables et la structure des répondants est en phase avec les grandes données statistiques de la profession, en particulier les derniers chiffres publiés par la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels pour 2014. Avec cependant quelques inflexions notables.

Les femmes, qui ne représentent que 47,5% des titulaires de la carte, constituent dans notre enquête 53,66% des répondants. Un chiffre qui est à corréliser avec le taux de réponse important des pigistes et une faible représentation des journalistes de plus de 60 ans. La féminisation de la profession résulte en effet d'une évolution quasi continue au cours des 25 dernières années, la part des hommes reste donc plus forte dans les tranches d'âge supérieure à 55 ans que dans les générations récentes. Par ailleurs, on le verra plus loin, l'entrée dans la profession de journaliste se fait aujourd'hui par un processus long d'enchaînement de piges ou de situations précaires diverses (CDD, travailleur indépendant, etc.). Un questionnaire portant sur les conditions actuelles d'exercice du métier de journaliste interpellait donc en particulier les femmes jeunes journalistes.

Les journalistes de plus de 60 ans ne constituent que 4,7% de l'échantillon des répondants. Si l'on se reporte à la pyramide des âges que dresse la Commission de la Carte et l'observatoire des métiers de la presse (<http://data.metiers-presse.org/>), cela n'est guère surprenant : en 2013, les journalistes de plus de 57 ans ne représentaient que 14% des journalistes et la courbe s'effondre au-delà de 60 ans : la multiplication des plans de départs volontaires et des clauses de cession ont fait chuter le nombre des séniors dans tous les médias. Et logiquement, un questionnaire sur les conditions présentes et futures d'exercice du métier interpelle moins une population sur le départ.

Le cœur de la population répondante est donc constitué de journalistes ayant entre 10 et 30 ans d'ancienneté dans la profession, et entre 30 et 49 ans.

Participation par genre et par âge

	Effectif répondants	Répartition répondants
Homme	535	47,5%
Femme	591	52,5%
Moins de 30 ans	159	14,1%
Entre 30 et 39 ans	336	29,7%
Entre 40 et 49 ans	313	27,7%
Entre 50 et 59 ans	269	23,8%
60 ans ou plus	53	4,7%

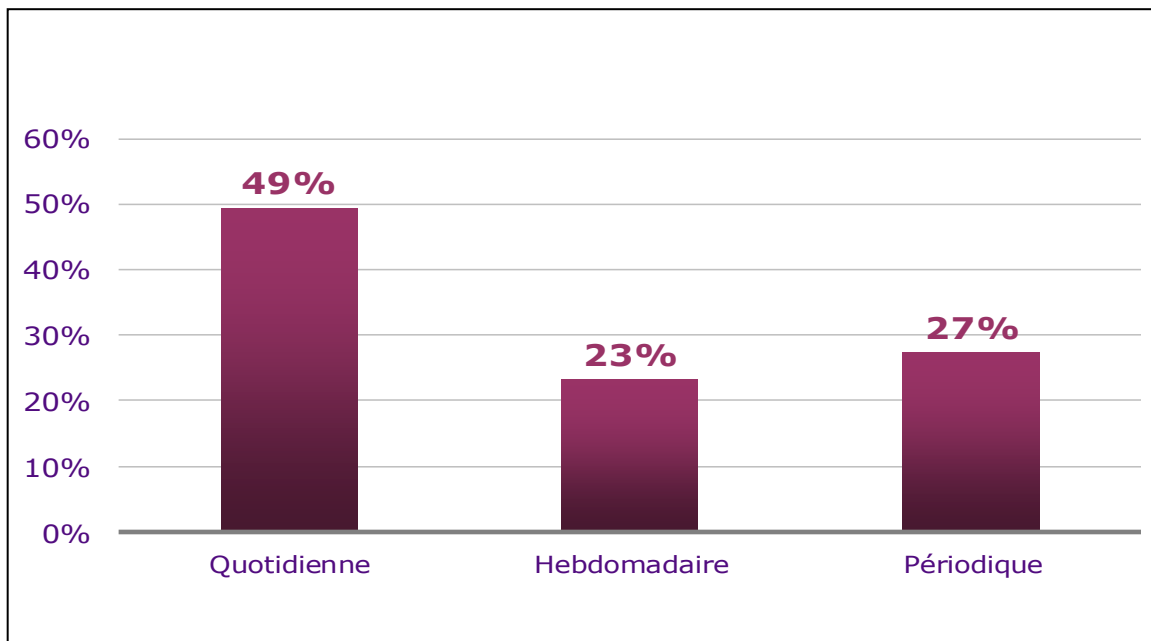
La presse écrite reste, même à l'heure d'Internet et des Nouvelles Technologies de la Communication, le secteur dominant : elle occupait en 2013, selon le recensement de l'Observatoire des Métiers de La Presse, 66,40% des titulaires de la carte et, dans l'échantillon des répondants à notre questionnaire, 72,6% du total. Là aussi, cela révèle un intérêt certain pour une enquête portant sur les « *changements et évolutions dans les métiers du journalisme* », mais aussi des interrogations et des inquiétudes dans un secteur fortement marqué par des réductions d'effectifs, des rachats de titres et des fusions au sein de grands groupes industriels ou financiers dont l'activité principale se situe à l'extérieur du monde de la presse et des médias.

Représentativité et participation par secteur d'activité

	Effectif répondants	Répartition répondants
Presse écrite	822	72,6%
Télévision publique	89	7,9%
Télévision privée	75	6,6%
Radio de service public	75	6,6%
Radio privée	48	4,2%
Agence de presse	86	7,6%
Site internet d'information	317	28,0%
Autres	43	3,8%

De même, lorsque l'on descend dans le détail des différentes familles de presse écrite (*chiffres page 17*) **la presse quotidienne, qu'elle soit nationale ou régionale, est particulièrement représentée dans notre échantillon** : 49% (contre 34,6% selon les statistiques 2013 de l'Observatoire des métiers de la presse) : là aussi, plusieurs éléments d'explication structurels et conjoncturels se recoupent ; la part importante de pigistes qui exercent le métier sans être comptabilisés officiellement, la multiplication au cours des 5 dernières années des plans sociaux, les fusions ou disparitions de titres dans la presse quotidienne engendrent à la fois des inquiétudes et un intérêt certain pour cette enquête.

Type de presse écrite



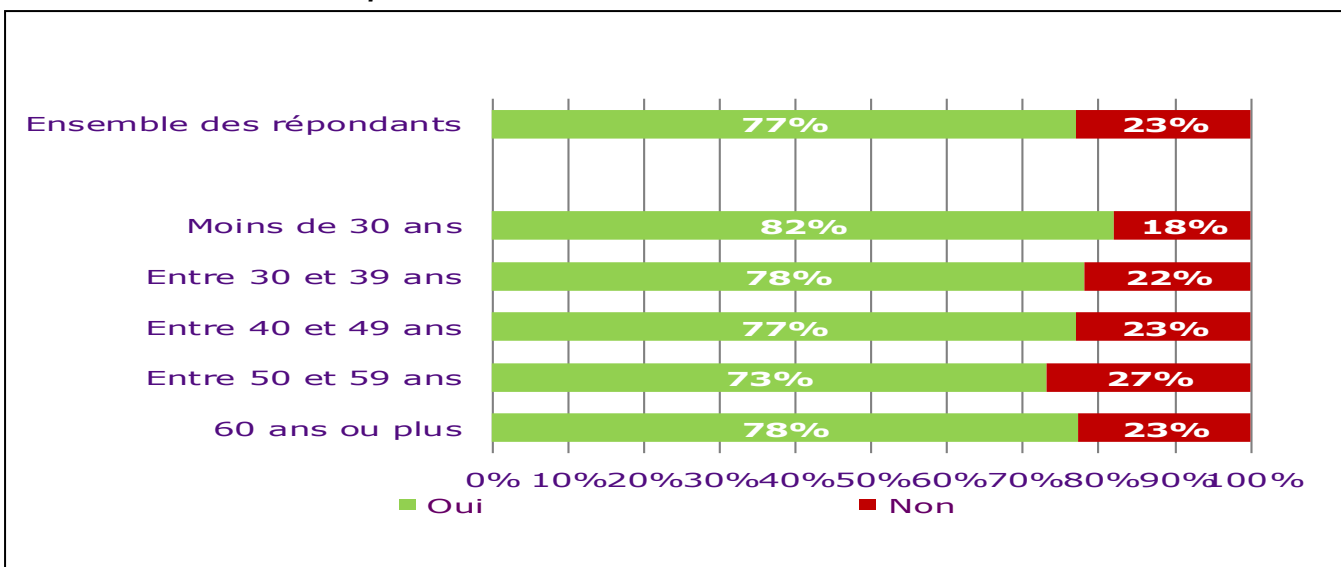
A noter que les télévisions, qui occupent 15,5% des journalistes (étude de l'observatoire des métiers de la presse), sont représentées dans notre échantillon pratiquement au même niveau (14,5% des répondants). De même, l'on relève dans la population des répondants une représentation assez fidèle des tailles d'entreprises, le cœur se situant dans les entreprises entre 10 et 500 salariés.

2. Des métiers et des tâches mal définis

Enquêter, transcrire, mettre en forme : lorsque l'on interroge les journalistes sur leurs fonctions, le cœur du métier qu'ils affichent reste ici dans les fonctions de rédacteurs (38%), reporters rédacteurs (21%) et SR (secrétaires de rédaction). Mais ils décrivent aussi des fonctions qui n'existaient pas ou pratiquement pas il y a 10 ans : 11% de rédacteurs web, rédacteurs multimédias, deskeurs, community managers, data journalisme etc.

Point fort d'ancrage et d'attachement fort au métier et aux conditions d'exercice de celui-ci : la formation. Alors que, selon les chiffres officiels issus du recensement de la Commission de la carte, les journalistes ayant suivi, en formation initiale reconnue, le cursus reconnu par l'une des 14 écoles reconnues par la profession ne seraient que 17%, ils représentent 46% des répondants à notre enquête. Ici l'investissement temps (deux années d'études en école après plusieurs années passées dans l'enseignement supérieur) et l'investissement intellectuel (les concours d'entrée sont très sélectifs) expliquent cet intérêt pour les conditions d'exercice du métier, et ce quel que soit l'âge du répondant. Que les formations aient été reçues dans des écoles reconnues ou non, ou qu'elles soient essentiellement universitaires, **ces parcours sont jugés majoritairement en adéquation avec les fonctions actuelles.** Un sentiment que nous soulignons en vert dans nos tableaux car il constitue, dans un métier où les incertitudes et inquiétudes sont nombreuses, un élément stabilisateur.

Correspondance entre formation initiale et fonction actuelle



Seul bémol à relever : ce sentiment d'adéquation entre la formation et le métier exercé s'estompe fortement avec l'âge. Au-delà de 50 ans, 27% ressentent une inadéquation entre ce qui a été leur formation et ce qui leur est demandé dans le métier aujourd'hui. Se pose là (*voir supra*) les questions de la formation complémentaire et de la définition des métiers et des tâches.

Reste qu'il apparaît très vite, lorsque l'on descend dans le questionnaire sur le métier, **un véritable fossé entre la perception qu'en ont les journalistes et la définition qu'en donnent leurs employeurs et le cadre juridique dans lequel ils l'exercent.**

Ainsi lorsque 37 % des journalistes répondent que leur contrat de travail définit précisément leur métier, c'est en référence à la qualification générale de journaliste et à leur rattachement à la convention collective en vigueur dans le secteur où ils exercent. Mais cela ne suffit pas à préciser suffisamment leurs métiers. Pour la majorité des journalistes, ce qu'ils font ne relève que d'une acceptation plus ou moins tacite du périmètre de leur activité (« une définition communément acceptée » 35%) ou une absence totale de définition dans le contrat de travail (25%).

En pratique, ce sont donc 60% des journalistes qui exercent leurs fonctions sans que celles-ci aient des frontières précises, écrites. La question n'est pas anodine, ni purement juridique : dans des médias perpétuellement en évolution sous l'impact notamment de l'arrivée des nouvelles technologies, des fonctions nouvelles apparaissent : relèvent-elles toutes du journalisme ? Une plus grande polyvalence est demandée aux journalistes, mais celle-ci fait-elle l'objet d'accords, de conventions écrites, d'avenants au contrat de travail ? L'observation sur le terrain, dans les entreprises dans lesquelles le cabinet Technologia est intervenu au cours de ces dernières années, ainsi que les entretiens que nous avons menés lors de cette enquête révèlent les dangers du flou dans lequel s'exercent les fonctions des journalistes. Et lorsqu'adviennent dans ces médias des situations « difficiles » (plan sociaux, fusions, mutualisation de service, conflits internes etc.), la question simple du « qui fait quoi » devient un élément de tensions psychologiques et sociales extrêmement fort, voire violent.

Facteur aggravant de ce flou : l'absence générale de fiche de postes. Les tâches que ne définit pas le contrat de travail peuvent être, dans la pratique des

entreprises, précisées dans une fiche de poste. Or seuls 12 % des journalistes ont une fiche de poste, ce qui est loin des taux observés dans les entreprises industrielles et de services. Ici, seules les agences de presse, la télévision publique et la radio publique font un peu mieux que la moyenne (voir encadré ci-dessous).

« Pourtant, témoigne un journaliste dans nos entretiens, cette fiche c'est un véritable confort. Dans mon quotidien, je travaille au sein de la rédaction dédiée exclusivement au web. La fiche, qui définit mes tâches et l'organisation du travail, a été mise en place lors de la création de ce service. Tout cela nous donne un cadre dans les relations au sein de notre équipe, précise les modalités de passation de relai entre les personnes au cours de la journée ou encore facilite notre travail avec les journalistes des services de terrain ou spécialisés. »

Les atouts méconnus des fiches de postes

La fiche de poste n'est pas un outil obligatoire dans le droit du travail, mais elle est vivement recommandée par différentes institutions spécialisées dans le management. Voici, par exemple, ci-dessous ce qu'écrit un hebdomadaire national à propos de cette fiche : *« La fiche de poste a pour but de rendre compte des éléments caractérisant une situation professionnelle. Chaque année, les missions que doivent réaliser un salarié sont rédigées. Elle sert d'abord à déterminer les rôles et les responsabilités de chacun dans l'entreprise. Elle aide le manager et les RH à suivre les évolutions du poste et sert de base pour l'entretien annuel d'évaluation.*

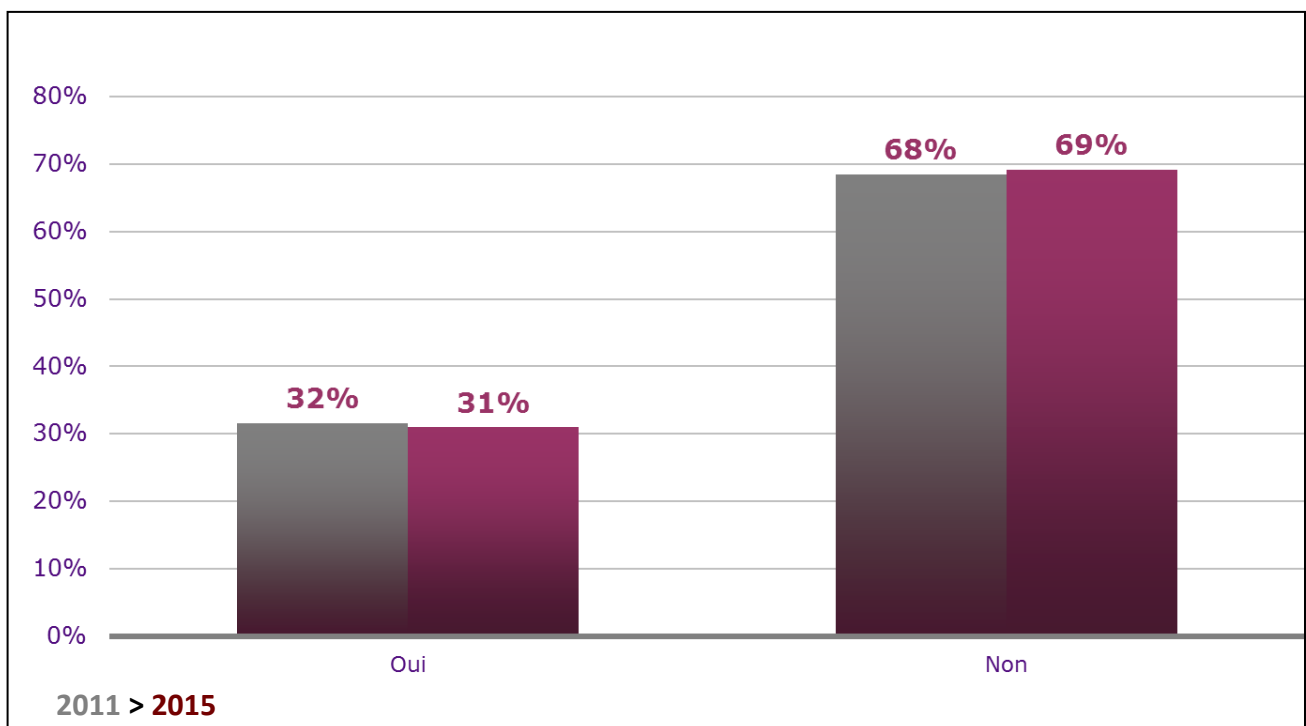
Dans le cadre d'un processus de recrutement, elle contribue à mettre en lumière les objectifs souhaités et les caractéristiques d'un poste et les compétences indispensables. Elle permet au collaborateur de connaître son rôle et ses missions prioritaires, son positionnement dans l'équipe et dans l'organigramme. La fiche de poste fait le point sur les compétences requises pour exercer un emploi. Elle s'avère un indicateur précieux concernant le recrutement. Par son biais, on peut déterminer les critères nécessaires à l'exercice d'un poste et les qualités requises pour un salarié. Elle lui sert concrètement à connaître ses missions et activités, ses marges de manœuvre, les moyens mis à sa disposition, sa place dans l'organigramme ainsi que les évolutions possibles de son poste. Elle permet aussi au salarié d'être informé des critères objectifs sur lesquels il sera évalué par son supérieur hiérarchique. L'élaboration de cette fiche permet d'émettre un compte-rendu relatif aux activités exercées et aux contraintes rencontrées. Elle permet aussi d'entrevoir les possibles évolutions quant au poste occupé et ainsi de pouvoir prétendre à des améliorations. »

Bref la fiche de poste est un outil utile et évolutif de gestion des ressources humaines, en particulier dans les entreprises en fortes restructurations. Sauf qu'après enquête, nous avons constaté que l'entreprise de presse qui prône dans ces colonnes le recours à cet outil ne l'applique pas à ses salariés...

Pigistes : une population difficile à cerner, partie invisible de l'iceberg

Officiellement, l'observatoire des métiers du journalisme recensait en 2013 une proportion de 18,9% de pigistes dans la profession. Ce taux est-il sous-évalué ? Probablement, répond un certain nombre d'observateurs et d'organisations de défense de cette population. La réalité doit se situer entre 25% et 30%. Ce gap a plusieurs explications.

Proportion de pigistes parmi les répondants (différence entre 2011 et 2015)



Un grand nombre de pigistes, débutants dans la profession, n'a pas encore fait la démarche nécessaire auprès de la commission de la carte d'identité professionnelle, par méconnaissance de cette institution, ou parce qu'ils considèrent ne pas remplir les critères (tirer l'essentiel de ses revenus de l'activité journalistique).

D'autres ont une meilleure connaissance de la carte et de ce qu'elle représente pour un journaliste, mais, **ne pouvant vivre du journalisme, ils ont développé ou maintenu d'autres activités assurant leurs subsistances** : ici ce sera un professeur de

musicologie qui exercera à titre accessoire le métier de critique pour une revue, là ce sera un pigiste qui, après des années de vaches maigres dans la presse, développera une activité de communication, de créatif dans le monde de la publicité etc.

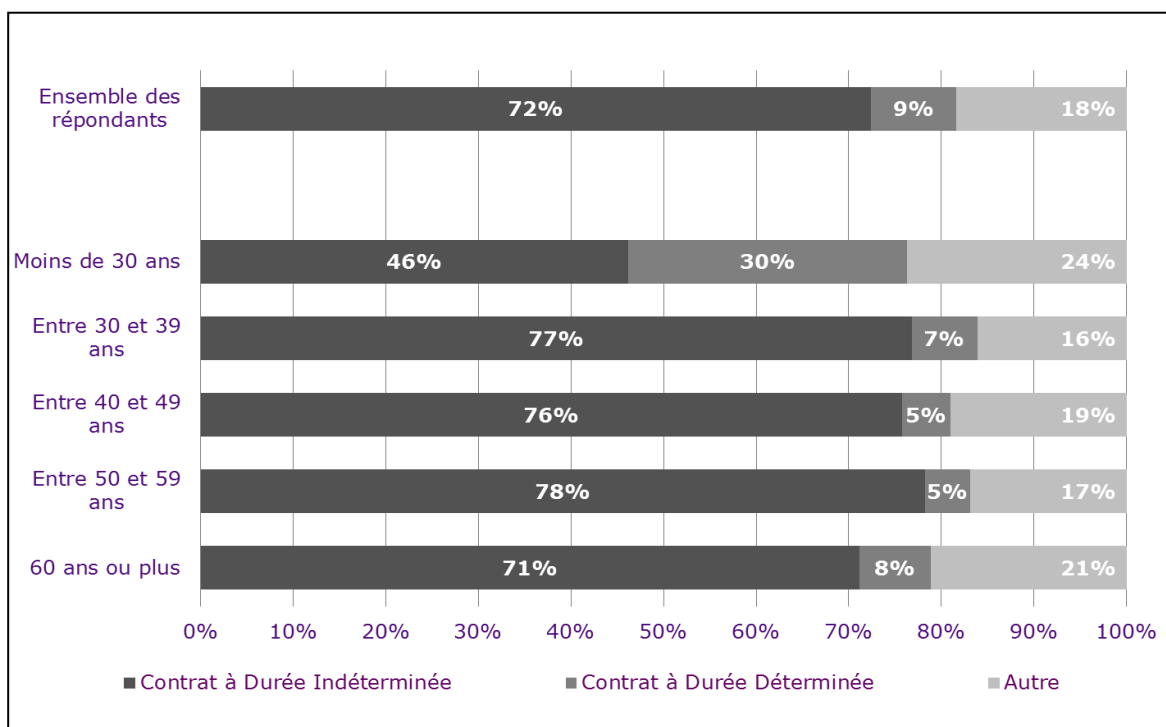
Par ailleurs, la presse quotidienne régionale a toujours fait appel, pour assurer une couverture extrêmement dense de ses territoires de diffusion, à des réseaux de correspondants locaux. Seul le profil type a changé : cette fonction autrefois était assurée par le secrétaire de mairie ou l'instituteur, aujourd'hui elle est remplie par des retraités investis dans la vie locale et associative, ou des jeunes qui, sans avoir opté clairement pour la carrière journalistique, cherchent quelques activités complémentaires, ou étant à la limite de la précarité y trouvent quelques moyens de subsistance.

Largement diffusé, notre questionnaire a donc touché un public dépassant les 18,9% issus du recensement officiel de la Commission de la carte. Le taux de 31% de répondants à cette enquête démontre qu'elle atteint une cible qui est particulièrement attentive et inquiète quant à l'évolution des métiers du journalisme.

3. L'accès difficile à une profession qui ne l'est pas moins

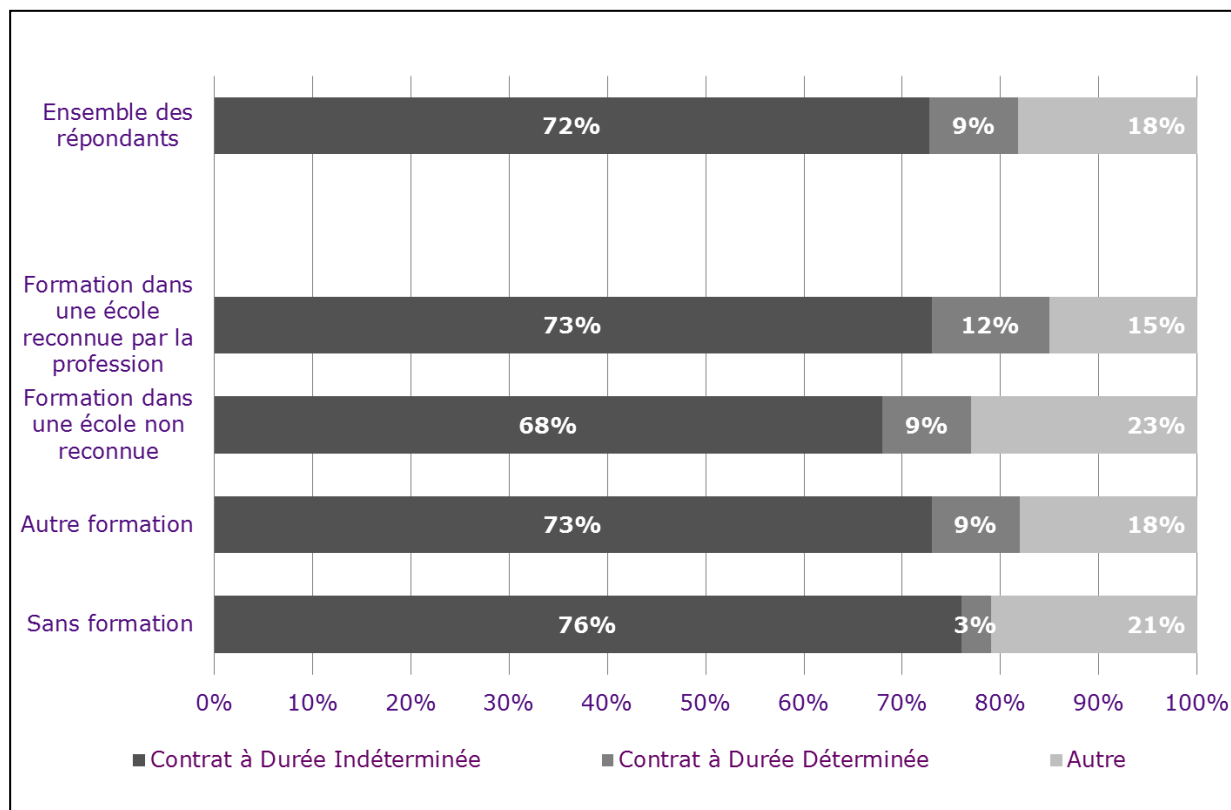
L'entrée dans la profession en CDI se fait de plus en plus tard. Si 72% des journalistes bénéficient d'un contrat de travail à durée indéterminée, ce taux chute à 46 % pour les moins de trente ans. Le CDD et le travail à la pige sont devenus des passages obligés et souvent beaucoup plus longs que la période de stage telle qu'elle est définie par la commission de la carte d'identité professionnelle des journalistes (un an pour les diplômés des écoles reconnues par la profession et deux ans pour les autres). Au total, plus de la moitié (54%) des jeunes journalistes est dans une situation précaire forte. Malgré la protection de la loi Cressard de 1974 accordant un certain nombre de droits aux pigistes les rapprochant de ceux accordés aux titulaires de CDI.

Type de contrat selon l'âge



La formation dans une école reconnue améliore nettement la probabilité pour les jeunes diplômés d'entrer rapidement dans la profession avec pour eux un taux de 73% en CDI (autant que la moyenne de l'ensemble des journalistes).

Type de contrat selon la formation

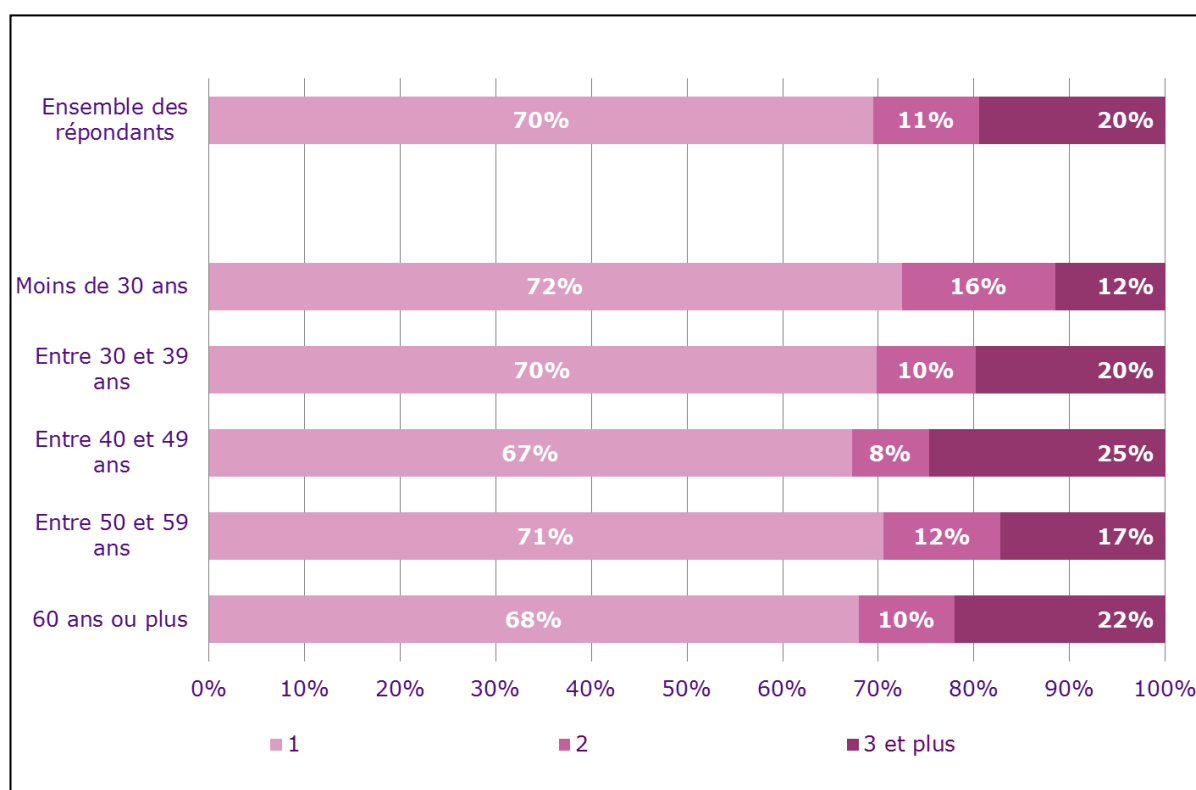


Autre élément spécifique de ce métier, **près d'un tiers des journalistes a deux ou plusieurs employeurs**. Apparaît ici l'importance du nombre de pigistes dans cette population répondante (près des trois quarts d'entre eux travaillent pour plusieurs médias), mais aussi celui des journalistes en CDD qui vont d'une entreprise à une autre pour enchaîner les périodes d'activité.

En termes d'évaluation des risques psychosociaux, cela est important à souligner et à surveiller : le fait de ne pas faire partie d'une entreprise, d'un collectif de travail dilue les éléments de soutien (soutien des confrères, soutien de l'encadrement, fierté d'appartenance à un titre précis et reconnu etc.) fragilise plus les pigistes que les

salariés « classiques ». Risque qui va crescendo avec l'âge lorsque la situation de pigiste perdure au-delà de la quarantaine. Un tiers des journalistes entre 40 et 50 ans ont toujours plusieurs employeurs.

Nombre d'employeurs selon l'âge



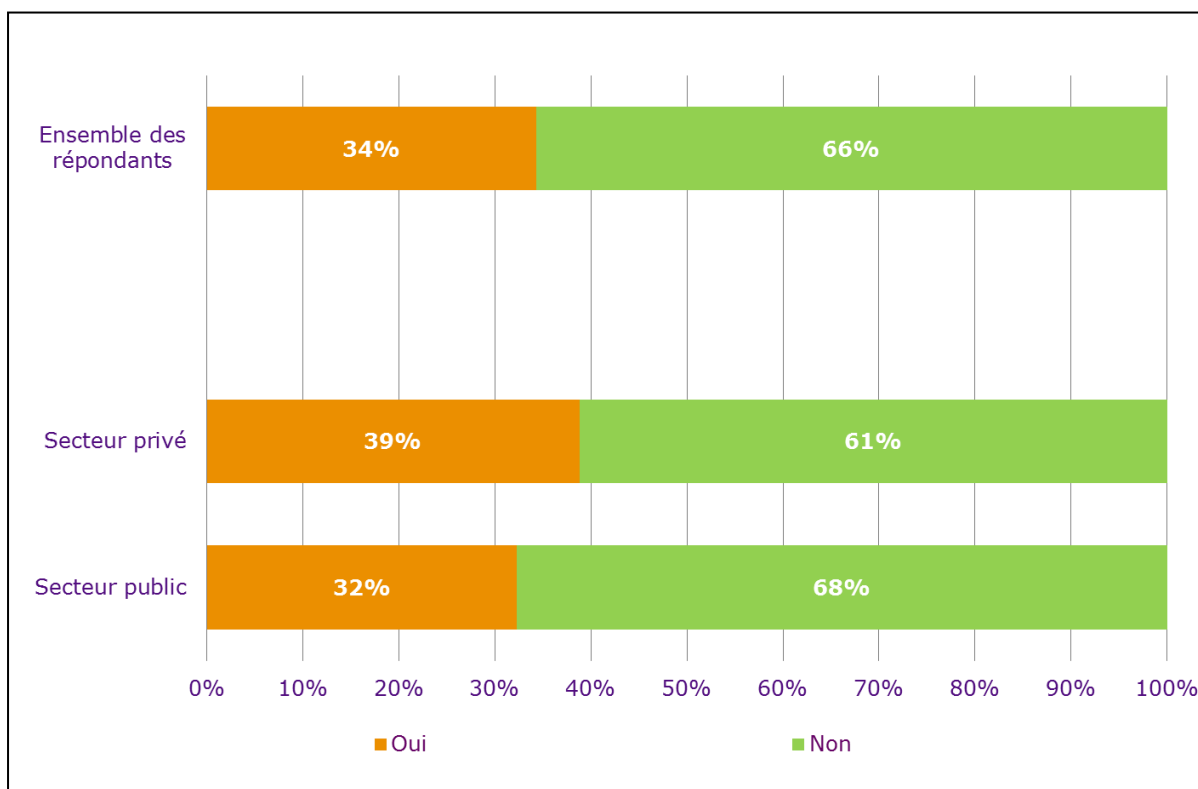
« Je ne connais même pas les gens qui me commandent mes articles, les relisent ou les mettent en forme, explique l'un de ces quadras. Aujourd'hui tout se passe par mail, il n'y a pas d'échanges. Et de toute façon, malgré la protection de la loi Cressard, nous ne sommes pas en position de force pour discuter, pour négocier : l'an dernier une entreprise, qui prenait régulièrement mes papiers, m'a viré lorsqu'elle s'est rendu compte (suite à un contrôle) qu'elle devrait tenir compte dans ma rémunération de mon ancienneté. Dans une autre, j'ai découvert que le remboursement des frais kilométriques était moins favorable pour les pigistes que pour les salariés en CDI. Il faut souvent se battre... mais aussi parfois s'écraser pour ne pas perdre une source de commandes vitales pour nous. »

Et nous l'avons constaté, le fait de ne pas être en permanence au sein d'une entreprise ne protège pas les pigistes et les CDD des turbulences internes à ces entreprises (conflits internes, réorganisations rapides, management insuffisant etc.).

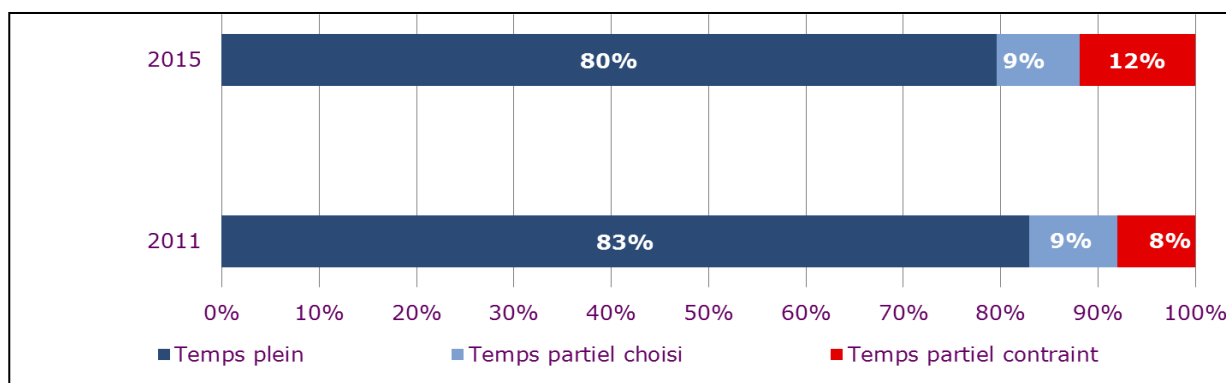
Aller voir ailleurs, changer d'entreprise : la tentation est forte !

Elle est, à 34 %, en augmentation de deux points par rapport à notre enquête de 2011. Atteignant 39% dans le secteur privé, ces taux révèlent à la fois la nécessité pour certains (pigistes et CDD) de diversifier leurs sources de travail et pour l'ensemble des journalistes les craintes dans un secteur où aucun média n'apparaît à l'abri de difficultés menaçant l'emploi. Et contrairement à une idée reçue, les salariés du secteur public (radios et télévisions) se sentent concernés : là aussi, près d'un tiers des journalistes se déclarent « en recherche d'un autre emploi ».

Taux de journalistes en recherche d'emploi (Secteurs privé et public)



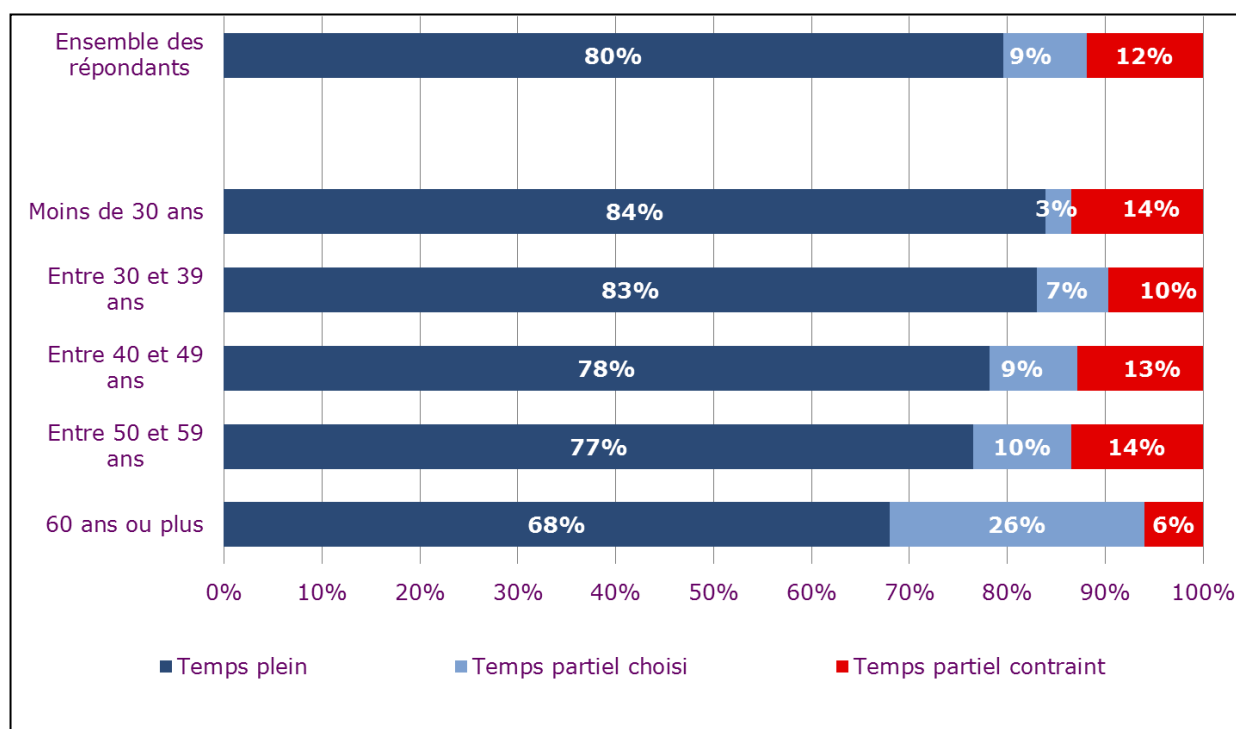
Le travail à temps partiel est en progression, chez les journalistes. Choisi, ou de plus en plus souvent imposé par les entreprises, il concerne désormais 21% de la population, plus d'un journaliste sur cinq.



Ce taux, largement supérieur à la moyenne nationale, est inquiétant. Selon la dernière étude significative sur ce sujet, menée par le ministère du Travail (la Dares direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques), la part des salariés qui travaillent à temps partiel en France s'établissait en 2011 à 18,7% de la population salariée. Un tiers de ces salariés le fait faute d'avoir trouvé un temps complet. « *Ce phénomène dit du temps partiel subi, note l'étude de la Dares, concerne les populations faiblement diplômées et plus jeunes que les autres personnes à temps partiel. Ces populations cumulent des conditions d'emploi moins favorables, sont sur des postes moins qualifiés, vivent avec une forte rémanence de périodes de chômage, ont un moindre accès à la formation et de moindre rémunérations.* » (source : analyse de la Dares N° 2013 005)

La montée du temps partiel subi dans le métier de journaliste est donc une nouveauté, dans la mesure où le profil des personnes concernées est différent : les journalistes, même à temps partiel, sont généralement plus diplômés que la moyenne nationale des salariés concernés par l'étude et le temps partiel subi touche chez les journalistes toutes les tranches d'âges : 13% chez les quadragénaires, 14% chez les quinquagénaires.

Temps de travail, selon l'âge

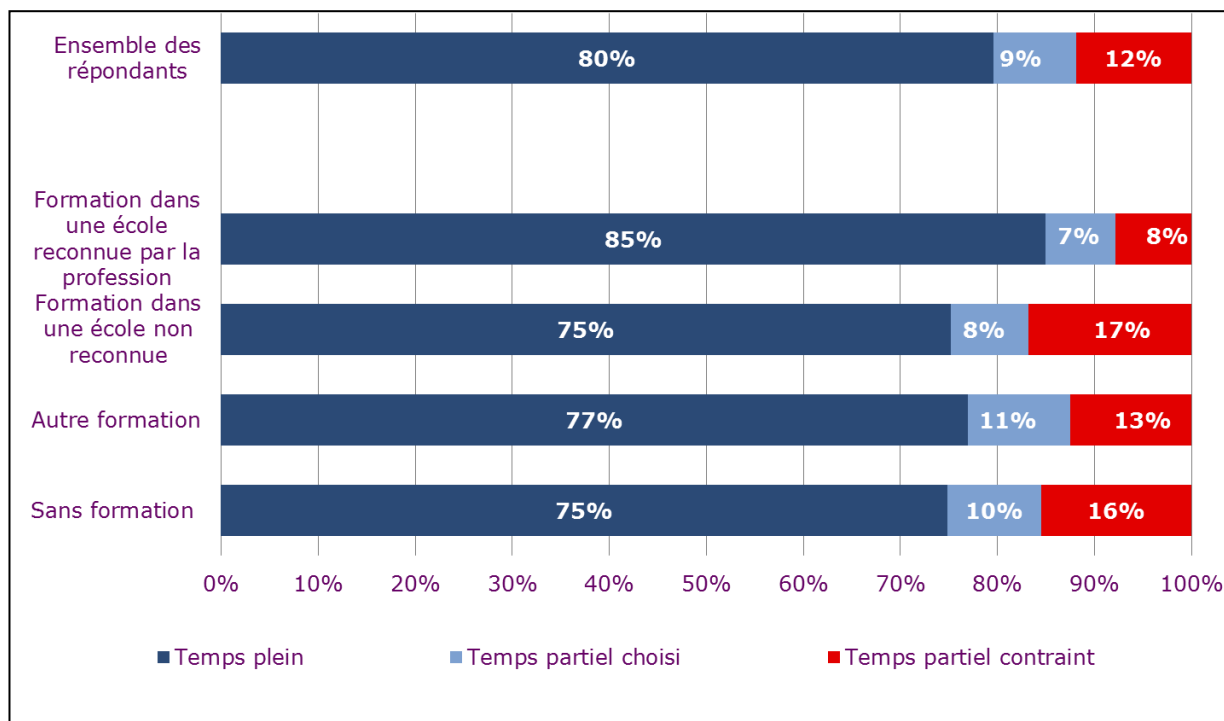


Ce taux de temps de travail partiel contraint chez les plus âgés des journalistes soulève également la question de la fin de carrière. Les enquêtes menées par le cabinet Technologia au cours des dernières années comme les entretiens réalisés dans le cadre de notre étude révèlent que la fin du parcours professionnel est, pour les journalistes, **de plus en plus chaotique**. Mises sur la touche, voire « placardisations », absence quasi-totale de politique de gestion prévisionnelle des emplois et carrières sont des caractéristiques très fortes des métiers du journalisme. Et souvent la seule porte de sortie est l'opportunité d'un plan de départ volontaire ou l'ouverture d'une clause de cession. Pour mémoire, la clause de cession est ouverte aux journalistes lorsque la propriété du capital d'un média change de main (totalement voire partiellement). Elle leur permet de quitter l'entreprise en bénéficiant d'une indemnité qui variera en fonction du nombre d'années passées dans l'entreprise.

A noter qu'ici, sur l'observation du temps partiel chez les journalistes, la formation dans le cadre des écoles reconnues donne un léger atout à ceux qui en ont bénéficié : 85% des journalistes formés travaillent à temps plein contre 80% de la

population ayant répondu à cette enquête et seulement 75% pour ceux n'étant pas passés par ces filières ou ayant été formés « sur le tas ».

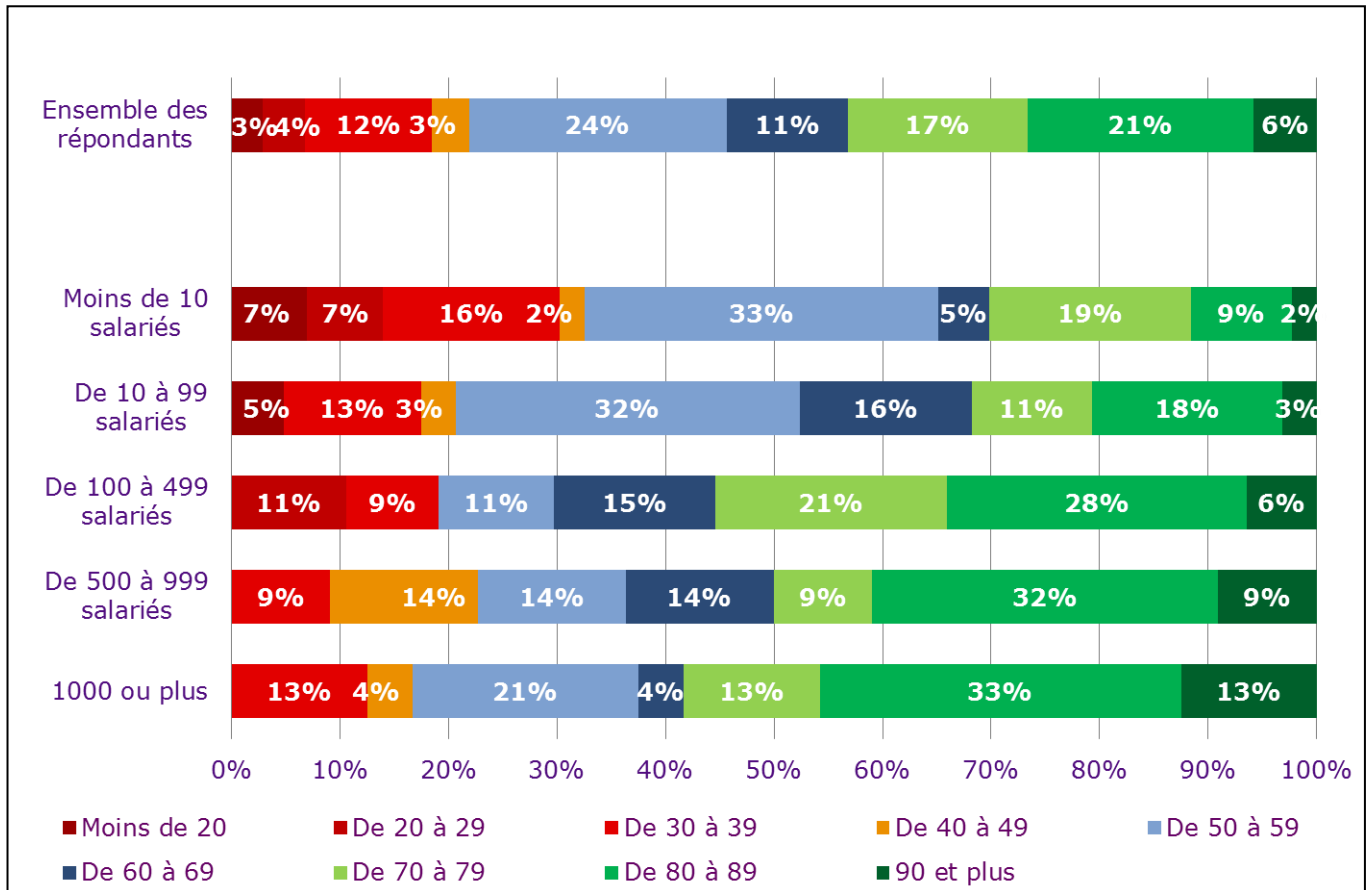
Temps de travail, selon la formation



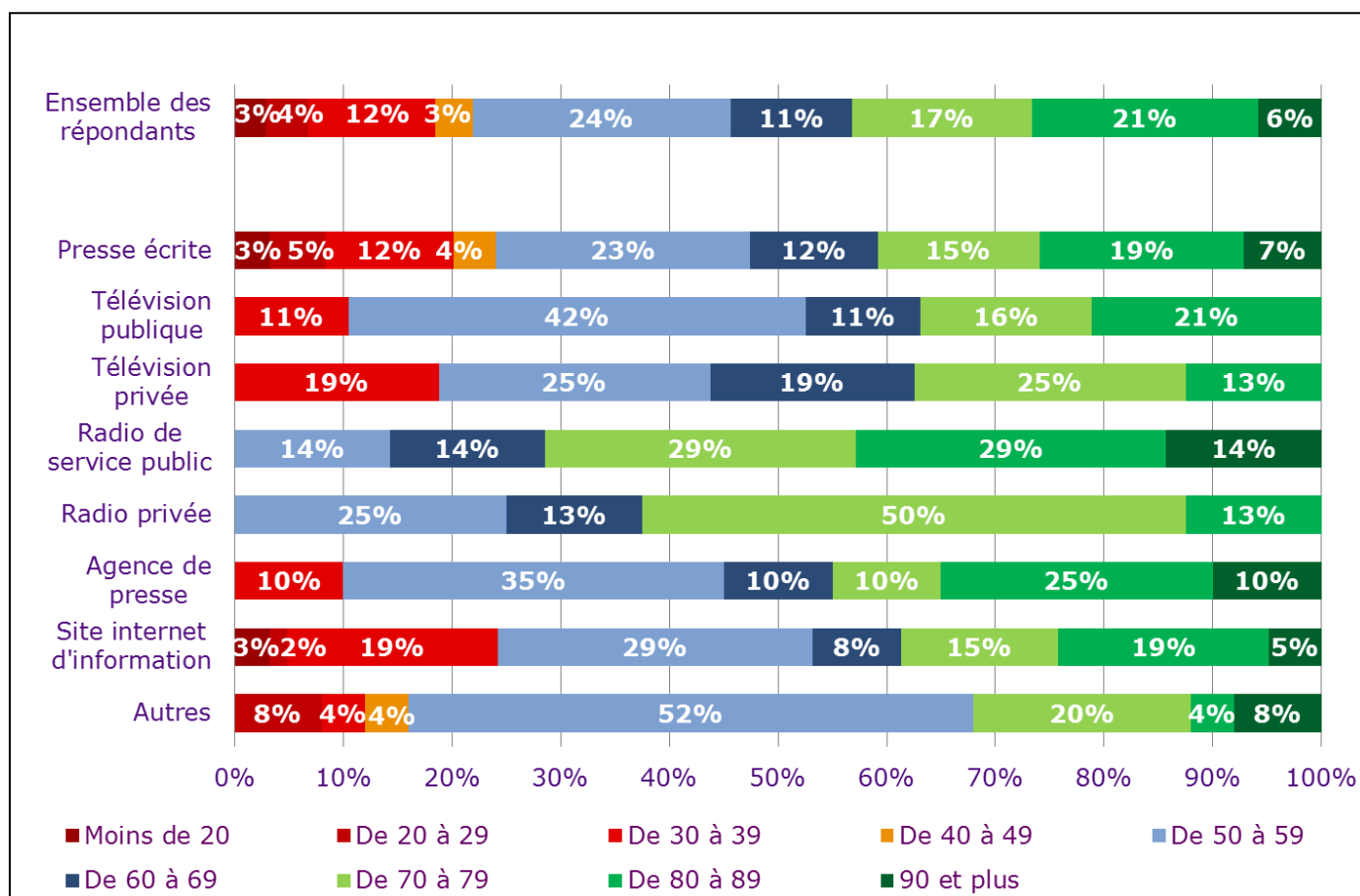
Enfin, en matière de pratique du temps partiel, l'on constate ici deux typologies d'entreprises qui y recourent. D'une part les entités de 500 salariés et plus et d'autre part les petites entreprises de presse. Pour les premières (dont l'audiovisuel public), le temps partiel à 80% est souvent prévu dans les accords d'entreprises, notamment pour tenir compte des situations familiales et personnelles spécifiques. Pour les secondes, l'étalement des pratiques du temps partiel (du cinquième de temps jusqu'à 80%) correspond à une politique d'ajustement de la masse salariale « au plus près ». Ce qui peut recouvrir des situations individuelles parfois complexes. *« Je suis, confie un journaliste dans le cadre de notre enquête, à 80% dans la revue spécialisée qui m'emploie. Mais j'utilise mon temps disponible pour réaliser des piges pour d'autres supports et ainsi diversifier mes revenus, car je ne sais pas de quoi demain sera fait. Au départ cela correspondait à mon souhait de faire du journalisme tous azimuts, dans tous les domaines. Aujourd'hui c'est une protection contre l'incertitude de ne pas avoir tous ses œufs dans le même panier.*

L'inconvénient c'est que souvent je finis mes piges au-delà des 20% de temps qui me restent, la nuit, le week-end etc. »

Temps partiel selon la taille de l'entreprise



Temps partiel selon le secteur d'activité



Temps de travail : hors limites.

Avec plus de 60% de la population travaillant plus de 8 heures par jour (dont près de 20% travaillent au delà de 10 heures), le journalisme, tel qu'il se pratique aujourd'hui en France, se situe au-delà des normes. « Certes tempère un patron de presse, pour nos journalistes dans les accords le temps de travail ne se mesure pas en heure mais en jours, mais c'est une des conséquences de l'intégration d'internet dans nos rédactions : l'heure du bouclage de l'édition papier, qui marquait la fin de journée, ne joue plus ce rôle de butoir. »

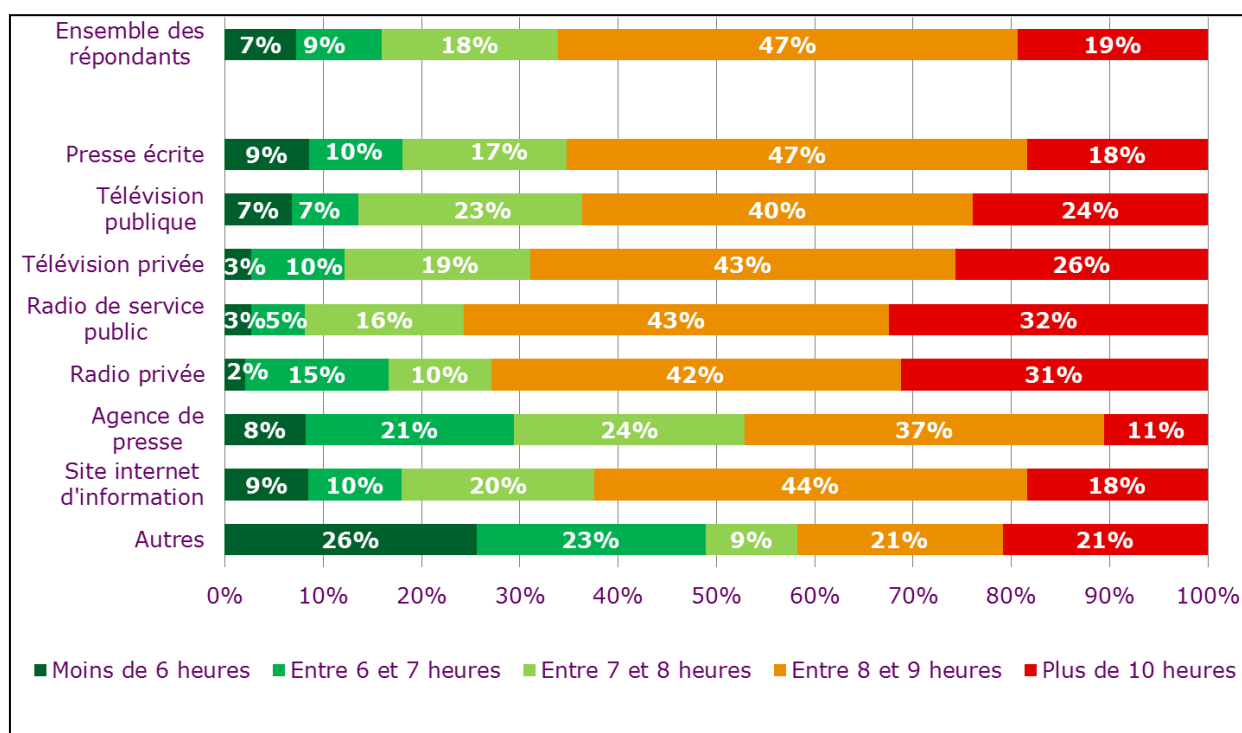
Mais ce phénomène des journées de plus en plus longues, tel que le décrivent les journalistes dans les réponses au questionnaire et dans les entretiens, est à la fois

général, multiforme et souvent intégré dans les pratiques du nouveau journalisme multimédia.

Phénomène général, il touche toutes les tranches d'âges, les journalistes les plus jeunes vont même au-delà de la moyenne : ils sont 75% à s'investir plus de 8 heures par jour dans leur travail et ce taux ne diminue véritablement que chez les seniors (60 ans et plus) pour ne concerner que 35% d'une tranche d'âge qui, il est vrai, est de moins en moins importante dans la profession (*voir supra*).

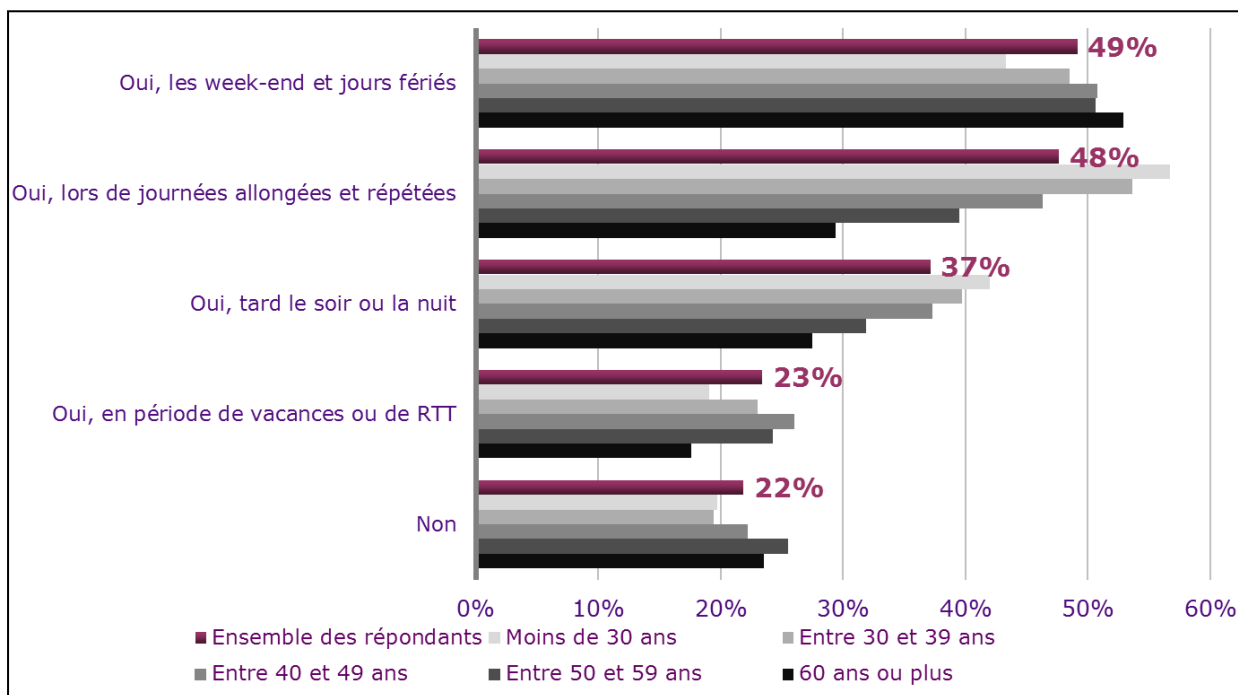
Il ne concerne pas exclusivement la presse écrite, les champions des « journées à rallonge » sont les radios (publiques et privées).

Nombre d'heures réelles travaillées en moyenne par jour



Le dépassement des limites se traduit aussi par un travail les week-ends et les jours fériés pour près de la moitié des journalistes et par un travail qui se poursuit tard dans la nuit pour 37%. Tous les secteurs de médias sont concernés dans des proportions comparables. Circonstance aggravante, dans 85 % des cas ces débordements sont décrits comme systématiques, réguliers (pages 51 et 52) et aucune tranche d'âge n'y échappe.

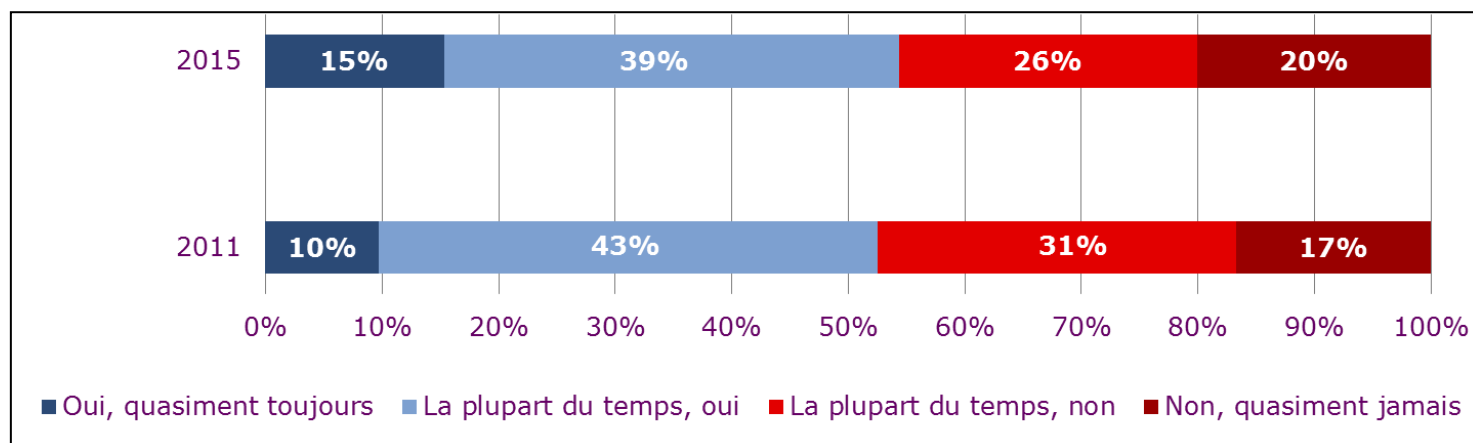
Périodes travaillées en dehors du temps de travail prévu par les règles



Des temps de récupérations qui deviennent insuffisants

Ajoutée aux durées de travail importantes et aux dépassements des normes, la question de l'insuffisance du temps de récupération entre les périodes de travail est également pointée par les journalistes. Pour mémoire, il convient de rappeler que le Code du travail prévoit que le salarié doit bénéficier d'un repos quotidien de 11 heures sauf dérogation (et à l'exception des cadres dirigeants), les dérogations ne pouvant réduire ce temps en-deçà de 9 heures (article D 3131-3). **Or ce sont 46% des personnes interrogées qui ressentent cette insuffisance du temps de récupération entre les périodes particulièrement chargées.**

Bénéficiez-vous d'assez de temps de récupération entre les périodes chargées ?



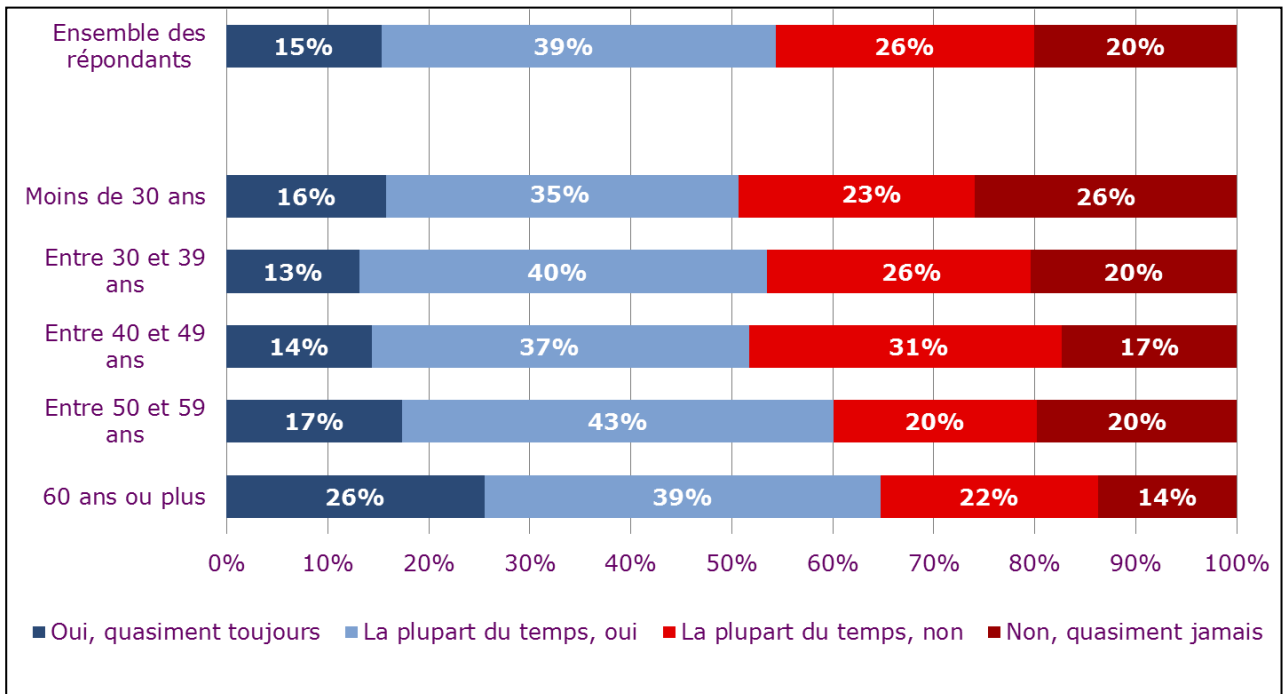
Certes, l'on parle ici de « périodes » et non de journées, mais l'accumulation de ces « périodes chargées » pose question. Ces phases sont elles chargées par l'actualité, par la multiplicité des tâches à accomplir ou par une organisation du travail déficiente pour faire face aux conséquences de la baisse des effectifs dans bon nombre d'entreprises du secteur ? « Chez nous, confie un journaliste de l'audiovisuel public, cela dépend surtout de l'encadrement et de sa capacité à répartir la charge de travail. Mais de plus en plus souvent, par manque de moyens et surtout d'effectifs, on enchaîne les périodes chargées et l'on arrive à des situations de « grosse fatigue » qui concernent toutes les personnes. Et nos cadres proches ne sont pas épargnés, ils pallient eux-mêmes aux manques de moyens et de personnels et certains d'entre eux « explosent » littéralement le compteur ! »

D'autres témoignages relativisent la difficulté. « Chez moi nous avons encore 19 jours de RTT et nous pouvons les utiliser pour casser la spirale des périodes fortes explique un journaliste de la PQR (presse quotidienne régionale). Mais dans certaines locales, c'est impossible : ils ne sont plus assez nombreux. Il y a des gens qui s'épuisent, notamment les chefs d'agence qui tentent à tout prix de faire tourner la boutique, loin du siège qui ne se rend pas compte de la situation. »

Pratiquement au même niveau qu'en 2011, les réponses négatives à cette question se recensent dans toutes les tranches d'âges, y compris parmi les plus jeunes (49% de réponses négatives sur la récupération pour les moins de 30 ans) et ne tombe en dessous de la barre des 40% que chez les séniors. Blanchis sous le harnais, ceux-ci se

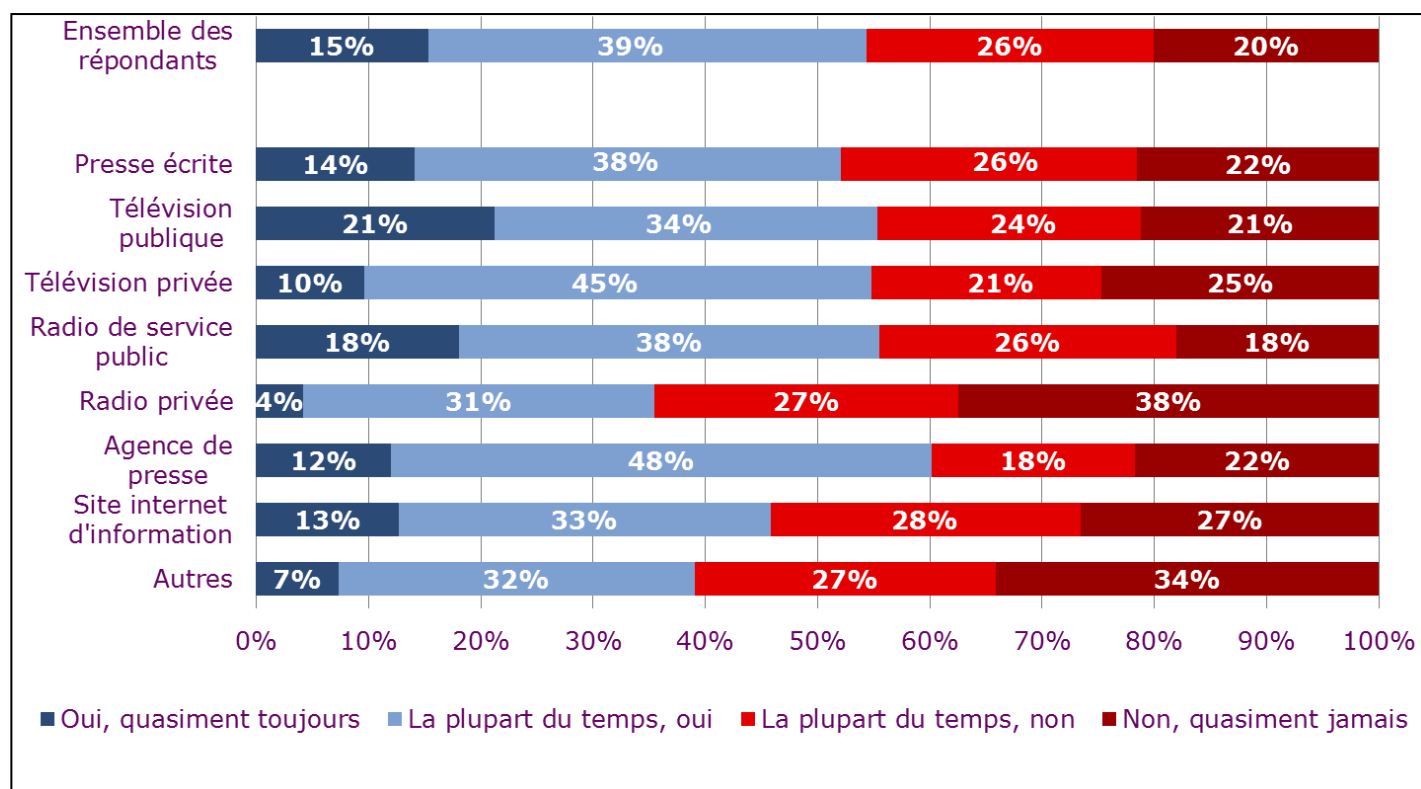
sont-ils acclimatés à cette tension permanente ou ont-ils appris à mieux gérer les pics d'activités et à obtenir, quoiqu'il arrive, les temps de récupération nécessaires ?

Temps de récupération suffisant selon l'âge



A noter **que, par secteur, c'est dans les radios privées que cette question de la récupération est la plus négativement ressentie** (chiffres page 63 du diaporama) : 65% des journalistes disent ne pas bénéficier du temps nécessaire pour reprendre leurs souffles. Et dans le secteur des médias internet, ce taux est également élevé (55%).

Temps de récupération suffisant selon le secteur d'activité



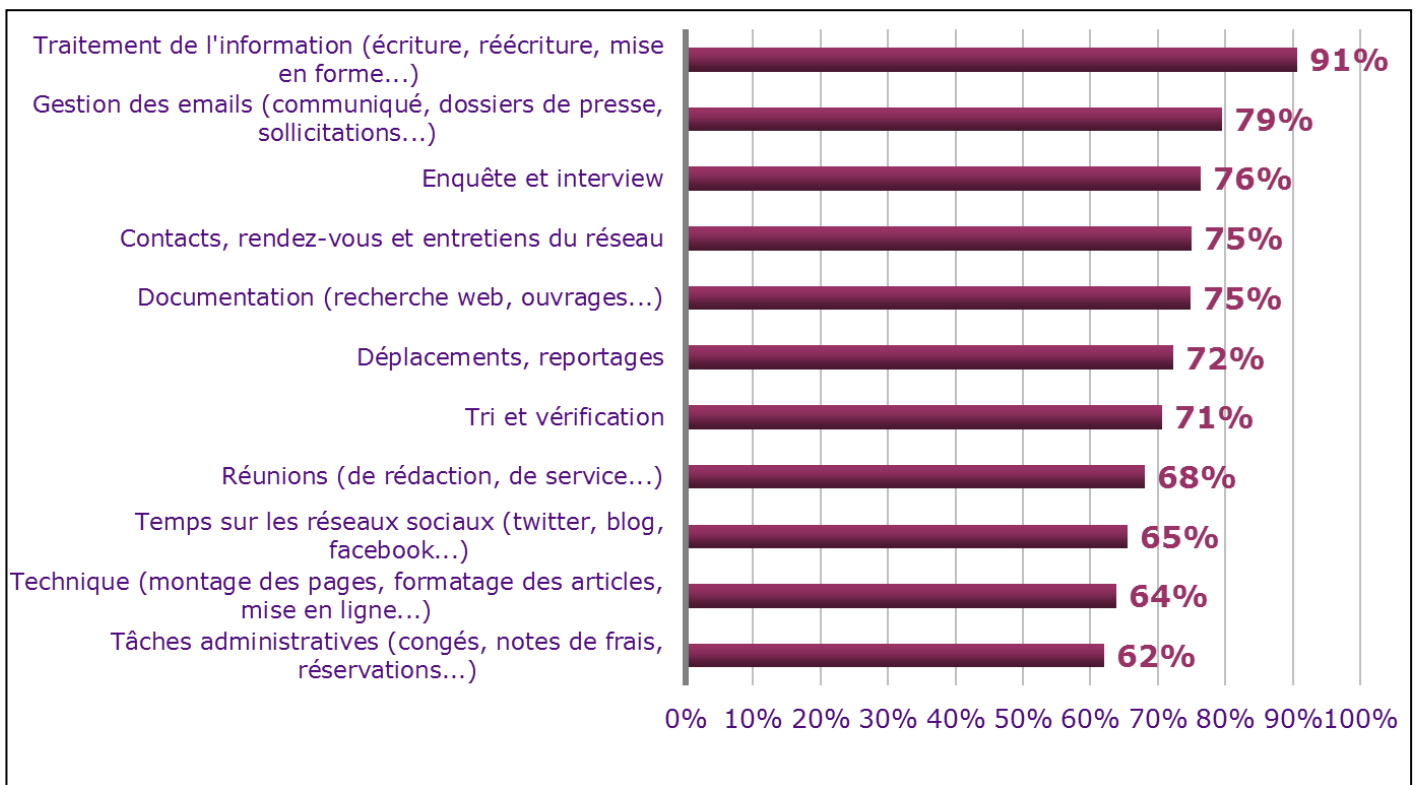
Apparaît ainsi, au fil des réponses aux questions et des entretiens, un phénomène qui touche désormais tous les médias, celui de l'information en continu, du cycle 24h sur 24. Les temps forts marqués par un horaire ou une date (bouclage dans l'écrit, heure du journal ou du flash dans l'audiovisuel) ne déterminent plus derrière, des temps plus faibles. La courbe du stress qui montait jusqu'au jour J ou l'heure H s'est dissipée : la fourniture d'éléments pour les supports numériques ne connaît pas de temps mort. « Le soir, raconte un journaliste de PQR, après avoir écrit mon papier pour l'édition imprimée du lendemain, je duplique celui-ci pour notre site internet, je le remanie pour qu'il soit dans le modèle qui convient sur la toile, j'y ajoute des photos et des liens, je fais quelques brèves pour le site. Résultat, parfois sans m'en rendre compte et sans que cela me soit imposé vraiment, je quitte le journal très tard pour recommencer ainsi le lendemain. »

4. Un moloch qu'il faut alimenter de plus en plus, de plus en plus vite...

A la question « quelles sont les tâches qui vous occupent », la possibilité de réponses multiples fait apparaître le poids croissant des nouveaux moyens de communication : la gestion des emails vient tout de suite en seconde position dans les tâches quotidiennes des journalistes avant les enquêtes et interview et les contacts réseaux.

En sens inverse, et contrairement à une idée reçue, les journalistes n'accordent qu'une place limitée aux réseaux sociaux dont la consultation n'arrive qu'en 9^{ème} position dans le hit-parade de leurs tâches journalières, derrière les réunions de service.

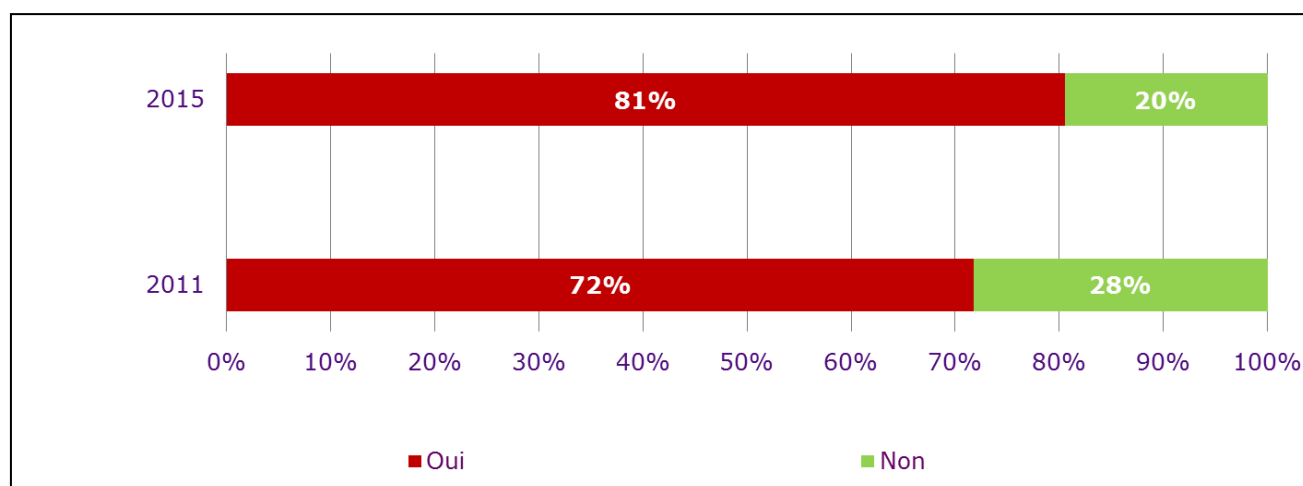
Les tâches qui occupent le plus les journalistes



L'exponentielle du rythme de travail : l'accélération des rythmes de travail depuis 5 ans est clairement ici un phénomène qui touche tous les journalistes, quel que soit le secteur. L'on pourrait même considérer qu'il s'agit là d'une « accélération de la perception de l'accélération » : il y a près de 5 ans, à la même question, les journalistes répondaient à 72 % qu'ils devaient travailler plus vite. Aujourd'hui ils sont 81%.

En termes d'évaluation des risques psychosociaux, ce point est à souligner. La pression temporelle est, dans tous les métiers du secteur tertiaire, un élément-clef de l'évaluation de la charge de travail. Indubitablement pour cette profession, la pression s'accroît.

Depuis 5 ans travaillez-vous plus vite ?



En sens inverse, on peut remarquer que « **la course à l'info**, souvent décriée par les observateurs extérieurs et jugée nuisible à la qualité de l'information, **n'est pas ressentie par les journalistes comme un facteur prépondérant** de l'accélération de la vitesse de travail.

Elle ne vient qu'en dernière position dans les causes de l'accélération. Visiblement (comme pour le stress, on le verra plus loin), cela est vécu comme un élément substantiel du métier depuis toujours : « *Après tout, explique un journaliste de la catégorie blanchi sous le harnais, lorsque Paul Julius Reuters, le légendaire fondateur de l'agence éponyme, utilisait dans les années 1850 les pigeons voyageurs entre Bruxelles et Aix-la-Chapelle pour transmettre au plus vite les informations boursières, il*

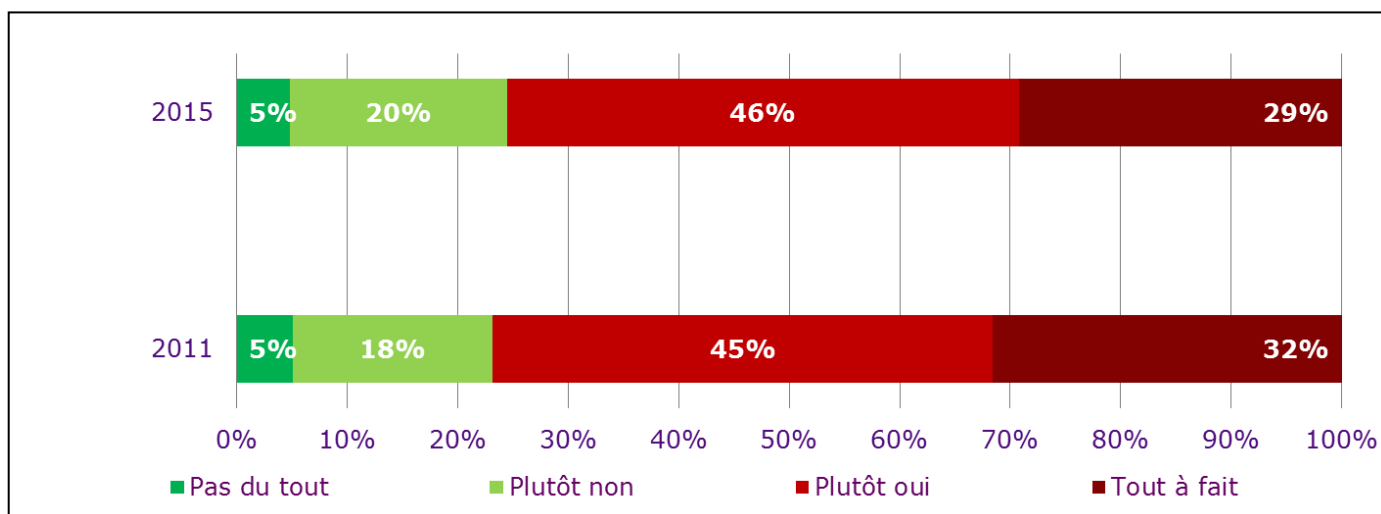
ne faisait que participer aussi à cette course à l'information : le premier arrivé est le vainqueur ! »

Ce que confirme aujourd'hui un patron de presse à propos d'internet et de Google : « Les lois de référencement sur Google donnent une prime à celui qui sortira le premier l'information. Son site sera ensuite celui qui sera le plus consulté sur le sujet. Economiquement, c'est important pour nos entreprises, car qui dit consultation dit audience, attractivité pour les annonceurs etc. Je reconnais que cette prime à la vitesse constitue une vraie pression pour les journalistes. Mais aussi pour les cadres des rédactions, car c'est au manager de trouver le point d'équilibre entre vitesse et qualité. »

Une charge de travail perçue comme de plus en plus lourde.

A la même question posée en 2011 et 2015, la réponse est de plus en plus claire : oui, notre charge de travail s'accroît. Ce sentiment était fort en 2011 avec 77 % de réponses positives mesurant un accroissement au cours des cinq années précédentes. Confirmée ici en 2015, cela révèle une tendance durable qui découle de l'effet ciseaux (moins d'effectifs et des tâches plus nombreuses) évoqué ci-dessous.

Depuis 5 ans votre charge de travail a-t-elle augmenté ?

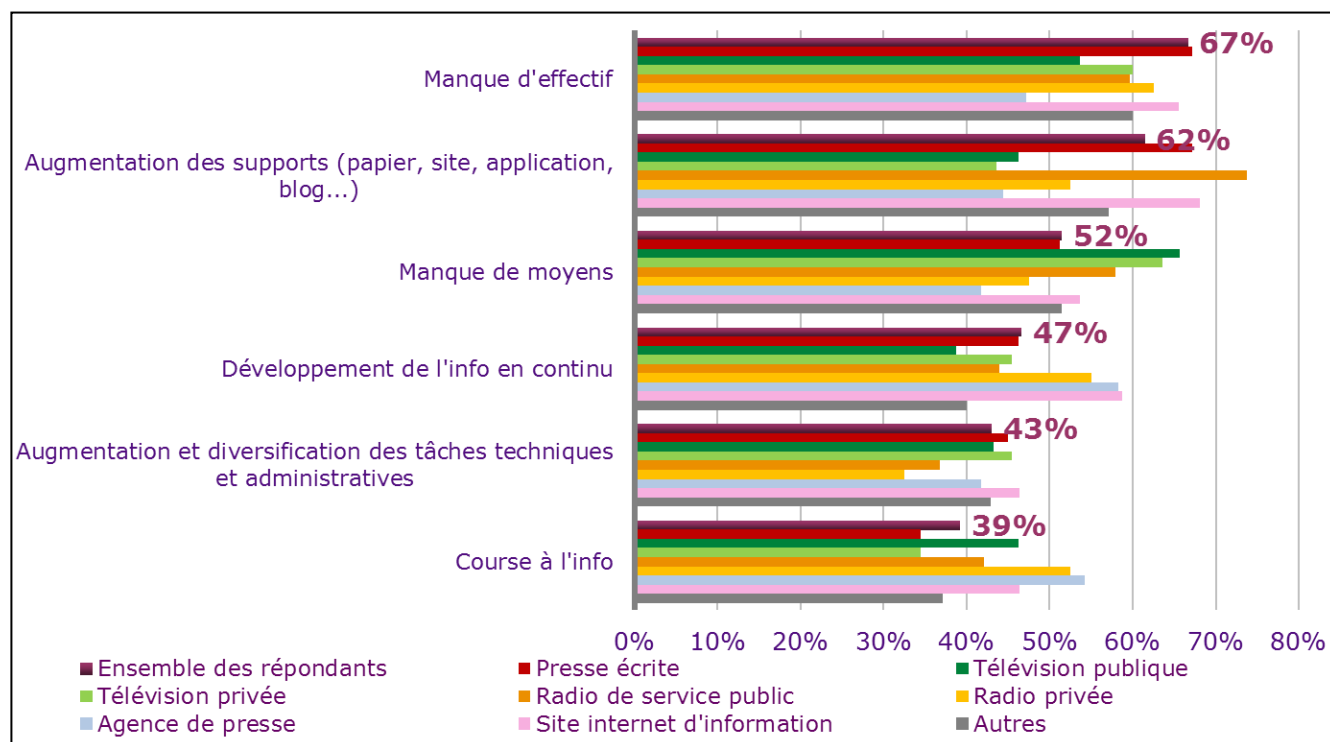


La corrélation avec le « travailler plus vite, de plus en plus vite » est évidente : d'un côté 75% des journalistes qui ressentent une exigence croissante du travail, de l'autre 81% de journalistes évoquant une pression temporelle de plus en plus forte. Et cela sans distinction notable entre les secteurs, avec seulement une pointe dans les réponses en provenance des télévisions privées (82%) et des radios privées (79%). Les salariés des agences de presse sont un peu moins sensibles à cette augmentation de la charge de travail. Mais, mesuré à 59%, le sentiment reste majoritaire.

La recherche des causes : l'effet ciseaux mis en évidence

Les réponses des journalistes quant aux causes de cet alourdissement de la charge de travail mettent en lumière deux causes fortes et complémentaires : la baisse des effectifs et l'augmentation des supports à alimenter.

Causes réelles de l'accélération du travail par secteur d'activité



Dans la pratique, les deux éléments de cet effet sont clairement indentifiables.

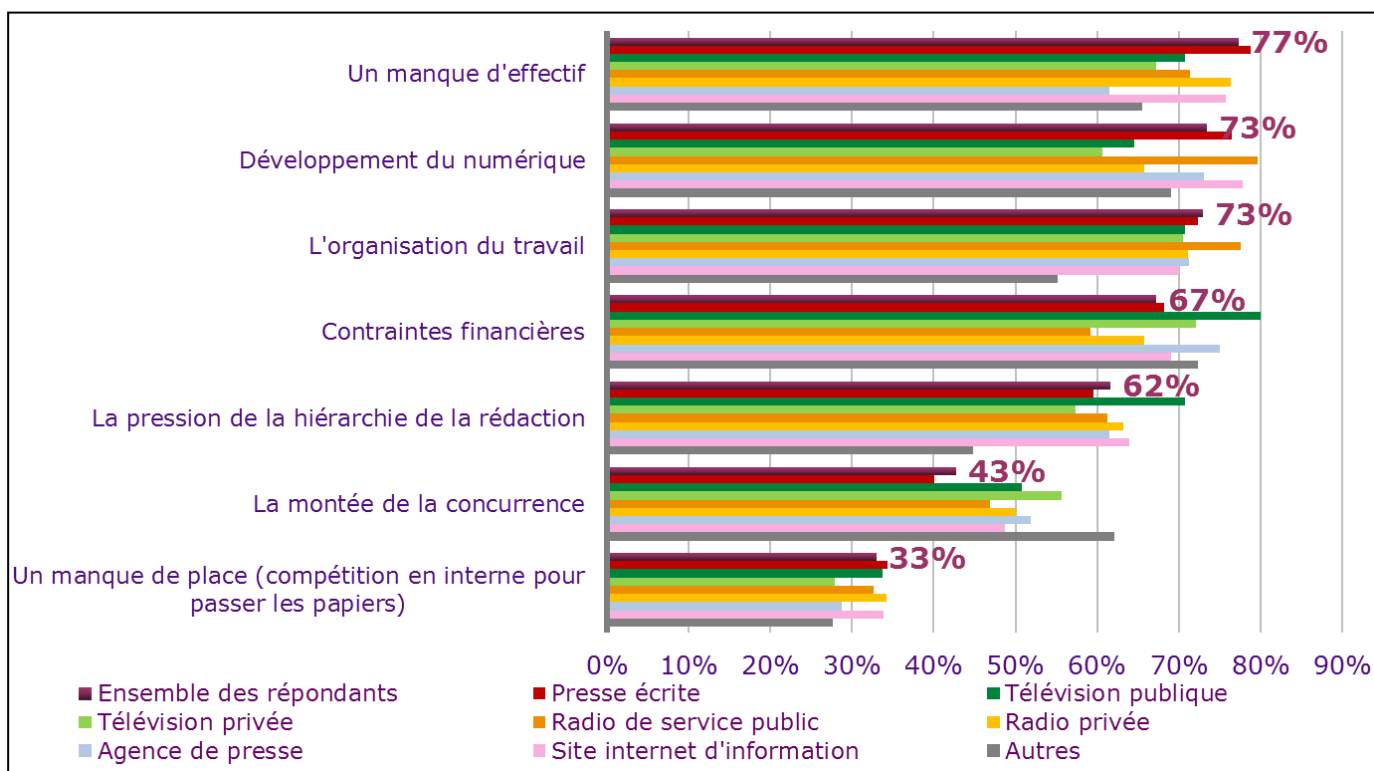
D'un côté, la crise de ressources : moins de recettes (publicitaires, recettes de ventes, dotation de l'Etat pour les médias publics) ont conduit les entreprises à utiliser les effectifs comme une variable d'ajustement (et parfois comme la seule variable) en utilisant toutes les possibilités : non remplacement des départs, plans sociaux, plans de départ volontaire etc.

De l'autre, plus de tâches. Pour résister à la perte de terrain ces mêmes entreprises ont multiplié les supports (site weeb, blogs etc.) et confié le plus souvent aux mêmes journalistes le soin de les alimenter, de fournir les contenus. Rares sont, par exemple, les organes dans lesquels il existe une rédaction dédiée exclusivement à l'activité internet. *« D'ailleurs, s'interroge un chef d'entreprise, est-ce que cela était une option souhaitable ? Des équipes, travaillant pour le même titre mais de façon séparée entre le « traditionnel » et le « nouveau », cela créait des clivages voire des ressentiments et pouvait nuire à la cohérence de la marque symbolisée par le titre. »* De fait, cette option des rédactions totalement séparées n'est plus en vogue et, selon les entreprises, les réponses actuelles se situent soit dans la mise en commun dans les mêmes locaux (la news room symbolisant cette réunion), soit en organisant des passerelles entre une rédaction dédiée à l'internet et une rédaction « classique », soit encore en optant pour un travail en continu (le web first) comme le décrit dans nos entretiens un journaliste. *« Chez nous, le confrère, au cours de la journée, alimente le site du journal pour lequel il travaille avec les éléments d'informations qu'il recueille, puis en fin de journée synthétise et réécrit cet ensemble d'informations pour une version qui sera imprimée. »*

Cet effet ciseau concerne tous les secteurs, mais il est ici le plus visible dans la presse écrite : c'est là (avec les radios publiques) que l'augmentation des supports à alimenter est la plus ressentie.

Un facteur aggravant : une organisation du travail jugée déficiente, peu lisible. Celle-ci arrive au même rang que le développement du numérique dans les causes de la progression de la charge de travail.

Causes réelles de la charge de travail selon le secteur d'activité



Là où une organisation plus rationnelle, que pourraient faciliter les outils à la disposition des journalistes (système rédactionnels, systèmes éditoriaux, moyens de transmission et de traitement des images etc.), c'est l'inverse qui est pointé par les réponses et dans les entretiens. Dans les radios du secteur public, c'est même cette organisation (ou inorganisation nous disent certains de nos interlocuteurs) qui est la cause prépondérante de l'alourdissement.

Ici est mis en cause l'encadrement dont la responsabilité dans l'organisation du travail est jugée primordiale. « Il n'y a pas que la fatalité des effectifs insuffisants et des budgets revus à la baisse, explique un journaliste de la télévision publique. On

peut faire tout aussi bien avec malheureusement moins d'argent, mais cela va dépendre souvent de la capacité de management du chef de service ou du responsable en place. Si celui-ci se contente de nous mettre la pression cela passe mal. S'il est attentif et inventif, s'il a du charisme et un professionnalisme reconnu, cela peut tout changer. » Mais il faut remarquer que ces managers idéaux ne sont pas légion, notamment dans l'audiovisuel public, puisque c'est dans ce secteur que le ressentiment des journalistes à l'égard d'une hiérarchie qui fait pression est le plus élevé (71% des réponses mettent l'accent sur ce point).

Polyvalence : une réalité ou un mot qui fâche ?

La question de la polyvalence n'est pas récente pour les journalistes. Dans la pratique, elle se limitait autrefois à la compétence complémentaire du journaliste local dans un quotidien régional auquel on demandait, parfois, de faire lui-même la photo qui accompagnerait son article. Mais depuis l'entrée des nouvelles techniques de communication, elle a pris une dimension beaucoup plus importante et suscite de nombreux débats.

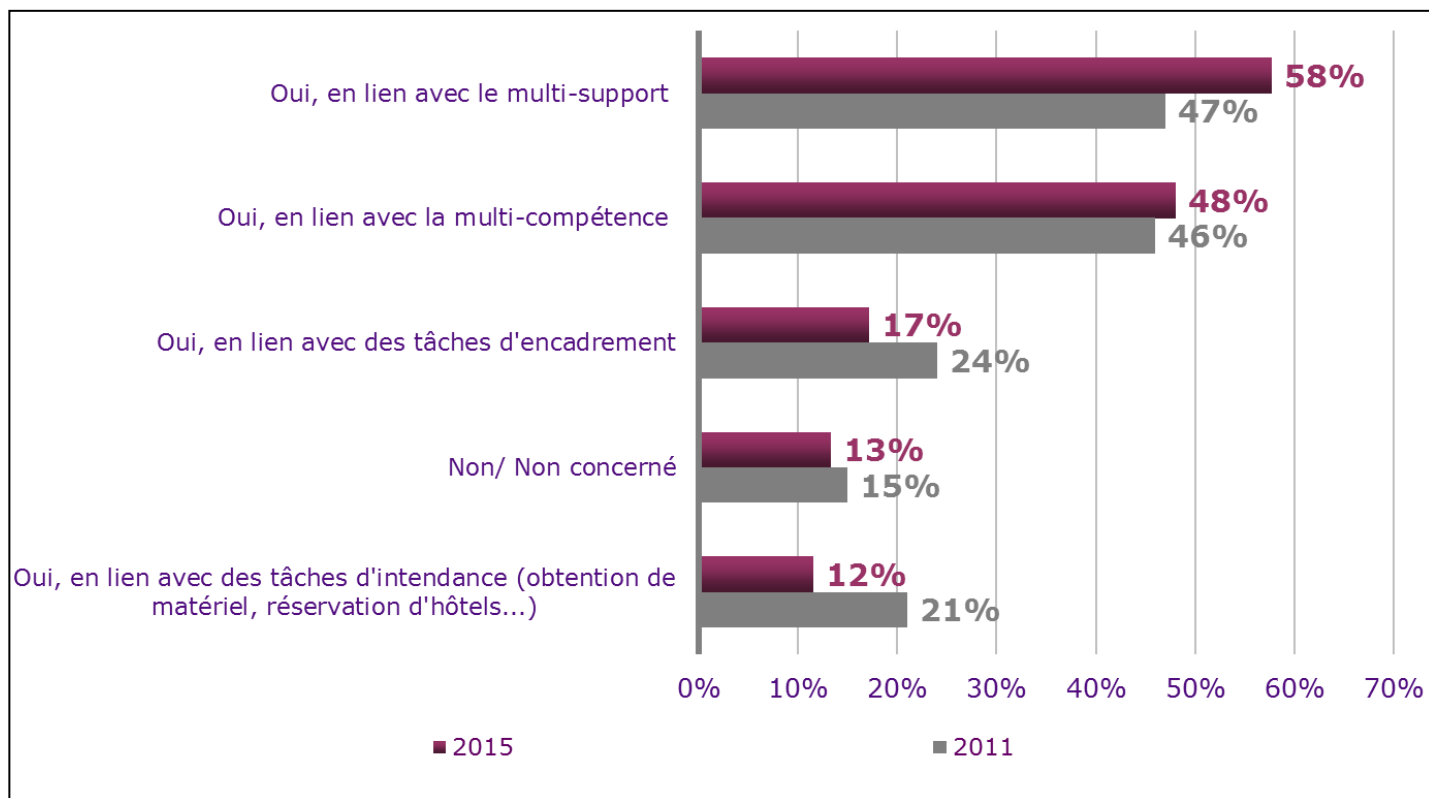
Dans les années 1980, avec l'apparition du numérique et la miniaturisation des outils audiovisuels (caméras, magnétophones) le journal de Tampa (Floride) avait déjà un projet de « journaliste polyvalent » que la caricature représentait comme un homme orchestre à lui tout seul. Ici la grosse caisse dans le dos, le tambour dans une main, la trompette dans l'autre, les cymbales entre les genoux (sans oublier le chapeau de clown !) étaient remplacés par les outils d'avenir : une mini-caméra vissée sur le chapeau, un magnétophone au bras droit, un clavier au bras gauche, un appareil photo harnaché à l'épaule. Dans cette vision futuriste, le journaliste pouvait ainsi produire de l'écrit pour son journal, des textes pour les réseaux sociaux et le web, prendre des images, faire ses entretiens et ses commentaires en direct etc.

« Les temps modernes » de Charlie Chaplin en version 2.0 sont-ils advenus ?

Premier constat : la question de la polyvalence concerne la quasi-totalité des journalistes : 85% d'entre eux en 2011, 87% en 2015. Et son développement est attribué à la multiplication des supports développés par la totalité des médias, mais aussi à la multi-compétence qui leur est demandée (rédacteur et photographe,

rédacteur et vidéaste, journaliste caméraman monteur, rédacteur assurant la mise en page de leurs propres articles autrement dit rédacteur et secrétaire de rédaction, etc.).

Votre travail est-il plus polyvalent selon le secteur d'activité (évolution 2011-2015)



Deuxième constat : les notions de polyvalence et de pluri-compétence restent floues

dans l'esprit des journalistes que nous avons rencontrés, seule la réalité d'une disparition des frontières entre les types de tâches à réaliser retenait leur attention.

Pourtant en droit du travail, il faut le rappeler, les deux concepts sont distincts. La poli-compétence est la capacité à tenir (de manière discontinue mais répétitive) un ou plusieurs postes d'un autre métier, tandis que la polyvalence est cette capacité à tenir un autre poste mais dans le même métier. (Source Légifrance, accord interprofessionnel de 2002 étendu en 2003).

Sur le fond, la nécessité de vivre et travailler avec les outils du XXIème siècle n'est pas contestée, ni la nécessité pour les entreprises qui les emploient d'être multimédias. Les entretiens le confirment. « *Ce n'est pas la révolte des canuts* résume

un journaliste de presse écrite. *Nous ne sommes pas hostiles à l'idée de fournir des contenus différents pour des supports différents de notre titre. »*

Troisième constat : Ce qui pose doublement problème aux journalistes rencontrés, c'est l'absence de clarté dans ce qui est demandé et le temps disponible pour assurer successivement ces différentes tâches.

Quelques entreprises ont posé, ou imposé, des règles claires et des « process » bien définis. *« Nous avons effectivement fait de la participation à l'activité numérique une obligation et non une option, admet le patron d'un grand quotidien. Mais dans la pratique nous savons bien que certains sont plus à l'aise avec l'écrit classique qu'avec le web ou les réseaux sociaux. Mais ce n'est pas grave, l'adaptation se fera progressivement et les jeunes générations sont naturellement plus « branchées » que les autres. »* De même, quelques quotidiens régionaux ont opté pour la formule consistant à diffuser sur leurs sites toutes les informations recueillies au cours de la journée avant que celles-ci soient synthétisées par les mêmes journalistes pour la version papier du lendemain.

Mais **les situations dans lesquelles les frontières et les obligations restent floues sont les plus nombreuses.** D'un titre à l'autre, voire d'un service à un autre, la demande de polyvalence varie. *« Chez nous, explique un journaliste de quotidien, on nous demande de fournir au web des informations, des brèves. Mais ce n'est pas obligatoire, c'est simplement souhaité. Tout va dépendre du chef de service ou d'agence. »* Dans un autre titre, c'est la même souplesse, mais avec quand même une obligation quantitative : le service doit faire parvenir chaque jour quatre sujets au service web. *« Comme ce n'est pas obligatoire, que je n'ai pas le temps de le faire en plus de mes papiers et surtout comme il n'y a pas eu d'accord dans notre entreprise sur le sujet, je ne le fait pas ! »,* confesse un quinquagénaire. *« Ce n'est pas pour moi un problème technique ou d'écriture, c'est une question de temps »,* explique un autre. Résultat : en pratique, la charge d'assurer cette production supplémentaire remonte souvent vers les cadres intermédiaires qui, rapidement, se trouvent en situation de surcharge de travail, voire sont victimes du syndrome d'épuisement au travail.

On retrouve ici les conséquences pratiques de l'insuffisance de précisions dans les contrats de travail et l'absence quasi-totale dans ce métier de fiches de postes. Le

« mistigri » des tâches supplémentaires que l'on fait passer à d'autre, les conflits et tensions que cela engendre parfois dans les services, et la dilution du sens du travail en sont les conséquences. « *Parfois je ne sais plus si je fais du journalisme ou de la technique pure, ou même de la com* » avoue, désabusé, un quinquagénaire. Une situation qui en termes de risques psychosociaux se traduit par la perte de sens du travail, perte de l'estime de soi etc.

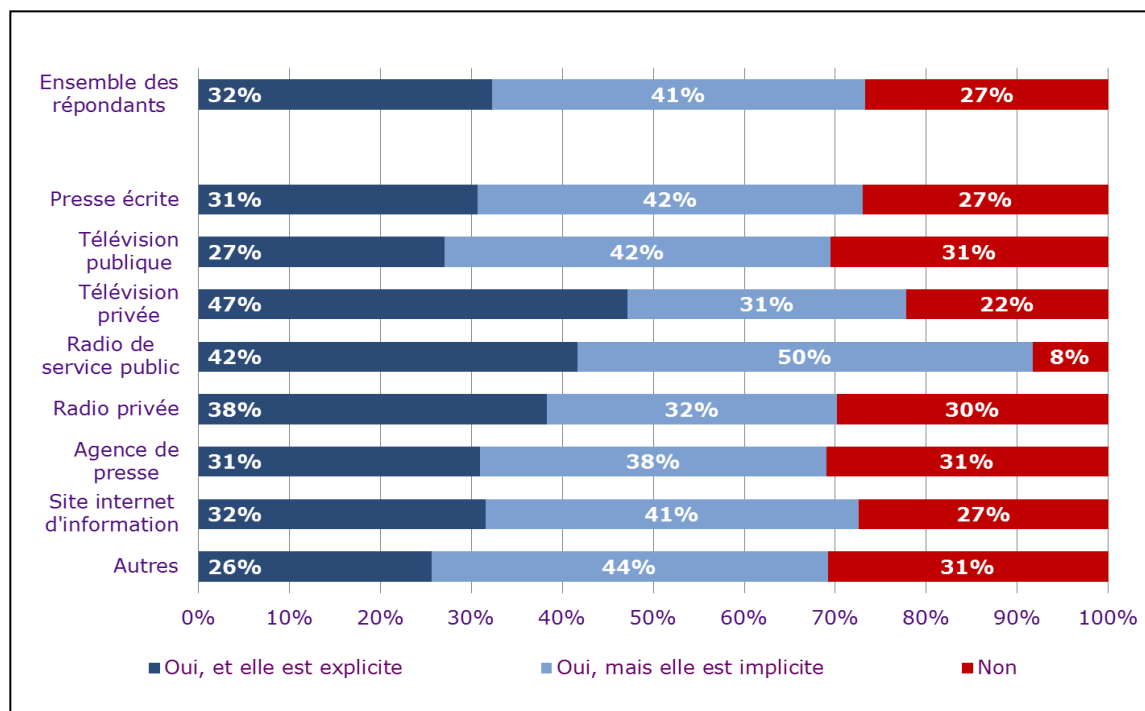
5. Des débats qui s'affadissent

Montaigne écrivait dans ses essais « quand nous voyons un homme mal chaussé nous disons que ce n'est pas merveille s'il est chaussetier ». Cette figure du cordonnier mal chaussé, est-elle applicable aux médias dans lesquels travaillent les journalistes que nous avons interrogés ? Travaillant souvent dans l'urgence, le nez dans le guidon, les journalistes n'ont que peu de débats de fond sur la ligne éditoriale de leur média. Et même la conférence de rédaction n'est plus le forum régulier où l'on échangerait sur les contenus et les modes de traitement de l'actualité.

Des lignes éditoriales ressenties comme floues

La réponse à la question sur la perception de la ligne éditoriale est révélatrice, si non de l'absence de communication, du moins du flou ressenti par les journalistes. **Pour 41 % d'entre eux, cette ligne existe mais elle est non dite, implicite. Et pour 27 %, elle n'existe pas**, alors même que les dirigeants de leurs médias sont persuadés d'avoir une ligne, des objectifs de conquête de leurs publics et de développement de leurs « marques ».

Dans votre entreprise, existe-t-il une stratégie éditoriale ?



Une situation qui ne comporte pas que des inconvénients. A court terme, le flou de la ligne permet à chacun de l'entendre comme il la veut. Mais dès que surviennent des périodes difficiles (rachat, réorganisation, fusion, plans sociaux) ce manque de clarté est très mal vécu et participe à un mal-être collectif grave, comme cela a été constaté dans bon nombre d'enquêtes effectuées par le cabinet Technologia ces dernières années.

Ce flou est ressenti dans tous les secteurs, y compris, voire plus fortement dans les radios de service public, où la notion même de service public ne suffit pas pour définir et éclairer le sens de la mission et la stratégie éditoriale aux yeux de tous.

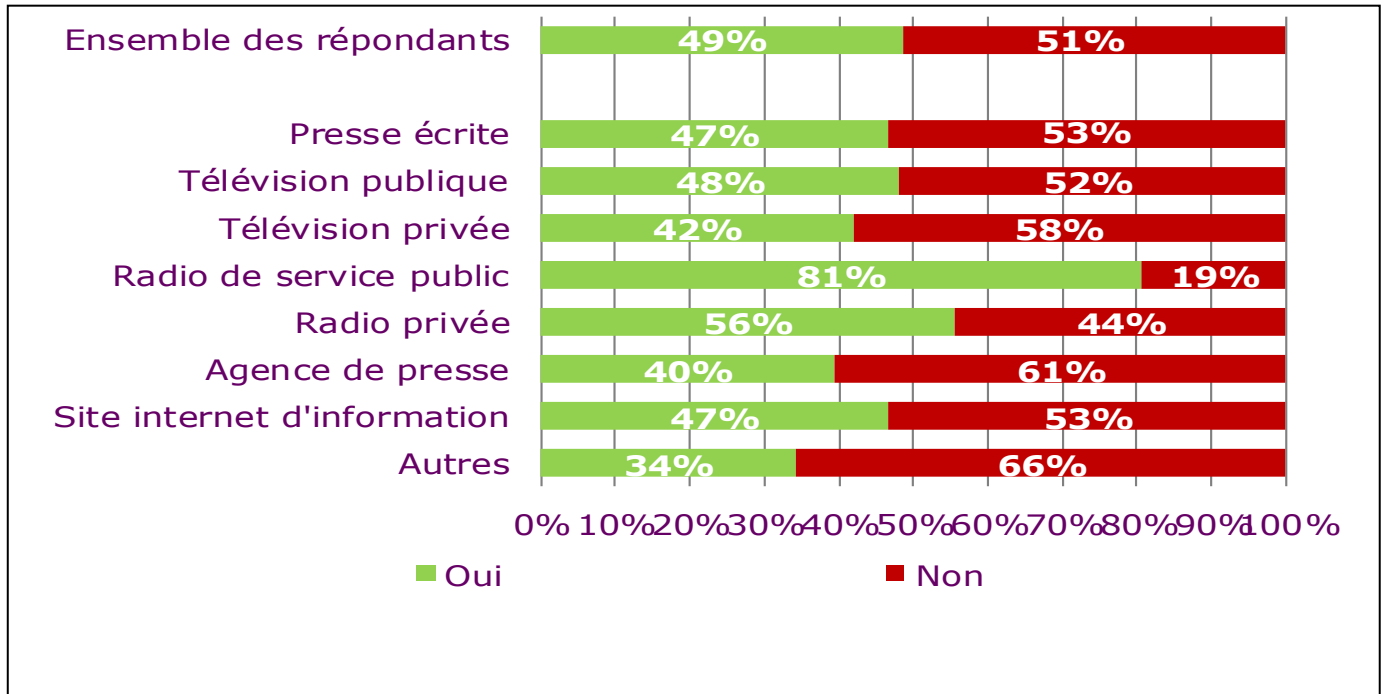
Un débat qui reste faible

Finalement, même si cette ligne éditoriale est jugée peu lisible, elle ne va pas pour déplaire au plus grand nombre et 70 % des journalistes sont peu ou prou en accord avec cette ligne. Pragmatiques, les journalistes se satisfont donc de l'absence de grandes lignes générales et s'attachent à ce qu'ils vivent concrètement au jour le jour lorsqu'il faut choisir les sujets, la façon de les traiter, l'espace ou le temps qu'il faut donner à chacun de ces sujets. Cela relève de la conférence de rédaction. Or, là, les réponses à la question sur la qualité des débats font apparaître un recul de cette qualité. **Pour plus de la moitié d'entre eux, la conférence de rédaction n'est pas, ou n'est plus, un lieu de débat.** Seule la radio publique semble bénéficier encore de ce privilège du débat interne (81 % de réponses positives).

A cela, estiment les journalistes, il y a plusieurs explications. *« Tout dépend de qui tient (dirige) cette conférence, raconte un quadra en exercice dans un quotidien. J'ai connu des personnalités plus ouvertes que d'autres, des chefs qui bénéficiaient d'une respectabilité importante compte tenu de leur passé professionnel et qui étaient aussi à l'écoute de ce que nous pouvions proposer. Pour d'autres, c'est moins clair, l'on ne débat pas avec eux, et au pire, ils nous imposent des sujets qui font vendre, qui sont souhaités par une vision marketing, voire voulus par la pub. »* Ici aussi, le management est clairement questionné. *« Il y a, raconte un autre journaliste dans l'audiovisuel, un déficit managérial dans notre profession. On a nommé des gens trop tôt, trop jeunes et qui n'ont pas une vision claire du métier. Ils se protègent en se faisant les relais des pressions de la hiérarchie, notamment commerciale, et ne*

débattent plus avec nous. C'est dramatique la perte du plaisir de travailler que cela entraîne ! »

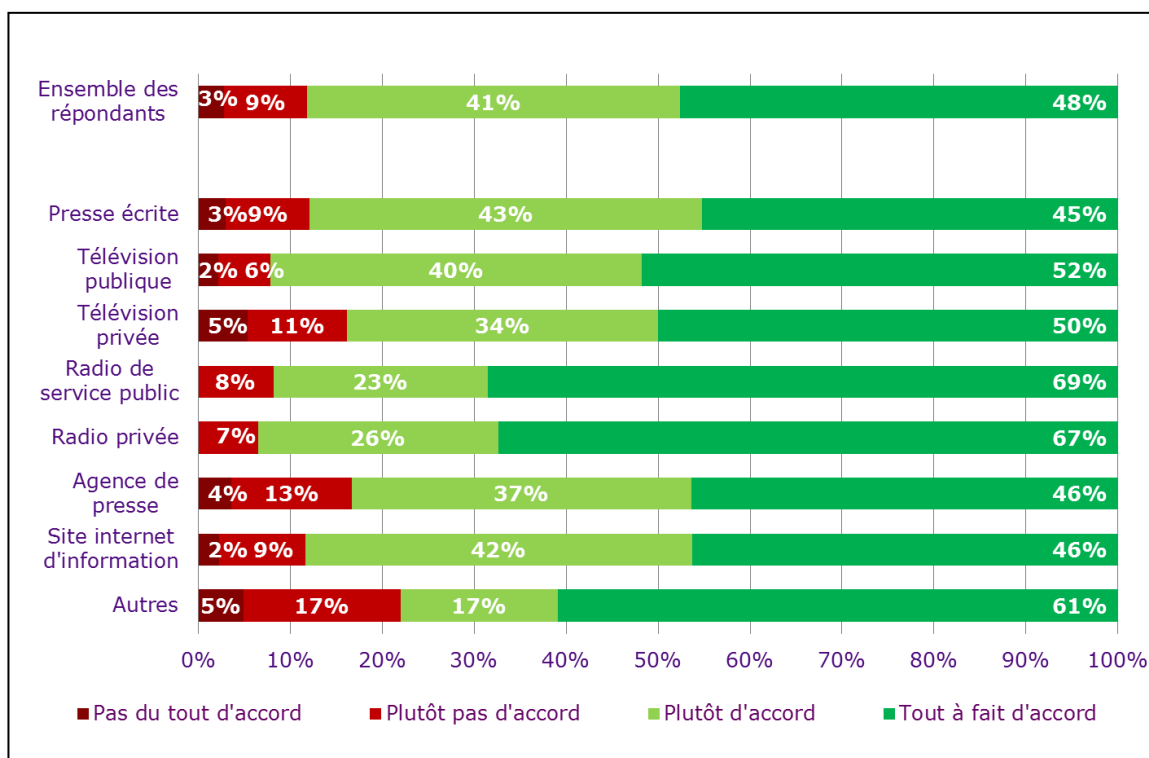
La conférence de rédaction est-elle un lieu de débat ?



Autre voie d'explication, le multimédia. Comme le bouclage ou l'heure du journal du soir n'est plus le seul repère temporel de la journée, la conférence de rédaction n'est plus le seul rendez-vous quotidien de débat. Ce qui va être produit sur le web se décide au fil de la journée, l'information en continu ne se débat plus une fois par jour.

Un sentiment d'autonomie qui reste solide : la liberté de proposer les sujets reste cependant un point d'appui pour 89 % des journalistes.

Vous sentez-vous libre de proposer des sujets à votre hiérarchie ?

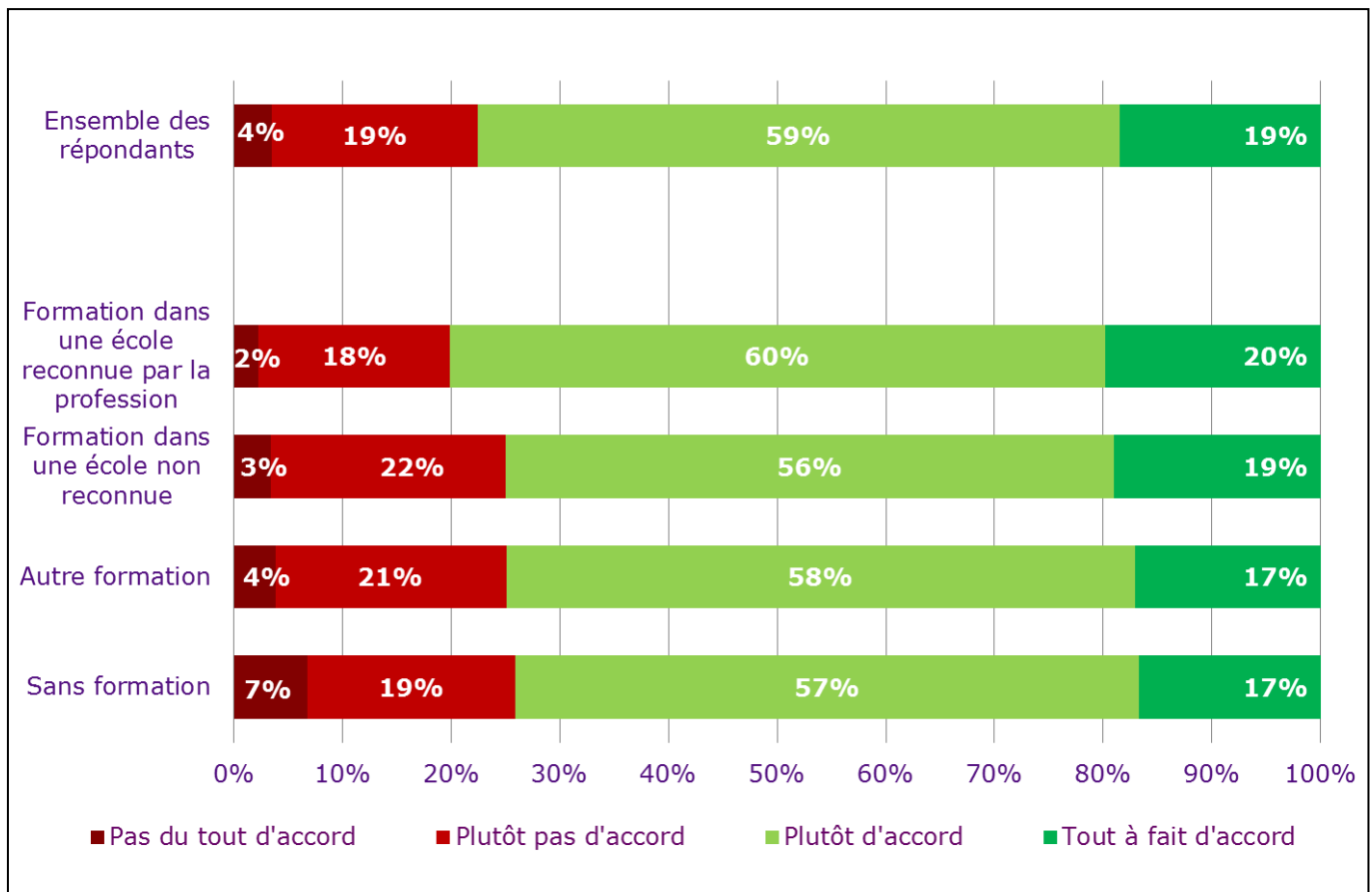


Or là, les entretiens font remonter clairement un sentiment de frustration chez les très jeunes journalistes. « Nous avons, raconte l'un deux, jeune diplômé et travaillant dans une radio privée, des cadres qui ne nous encouragent pas à produire de l'information, mais à faire du suivisme, à traiter les sujets tels qu'ils sont traités par les autres, dans l'air du moment. Certains de nos chefs ont l'âge de nos parents, voire de nos grands-parents, et c'est là que cela se ressent ! Ils sont prudents, suivistes, conformistes. Tel sujet sera refusé parce qu'il ne fait pas suffisamment polémique, ne créera pas le buzz. Mais demain, le même sujet, s'il monte dans les médias et sur le net, sera accepté ! »

6. Un métier qui fait sens pour ceux qui l'exercent

Rares sont, dans cette enquête, les points dans lesquels la profession exprime sa satisfaction. **La réponse à la question sur l'adéquation entre l'éthique personnelle et le travail demandé fait partie de ces points d'appui** où la couleur verte l'emporte dans les graphiques. Un taux de satisfaction de l'ordre de 80 % des cas est plutôt notable, en particulier lorsqu'il s'exprime chez les journalistes ayant suivi les cursus des écoles reconnues par la profession.

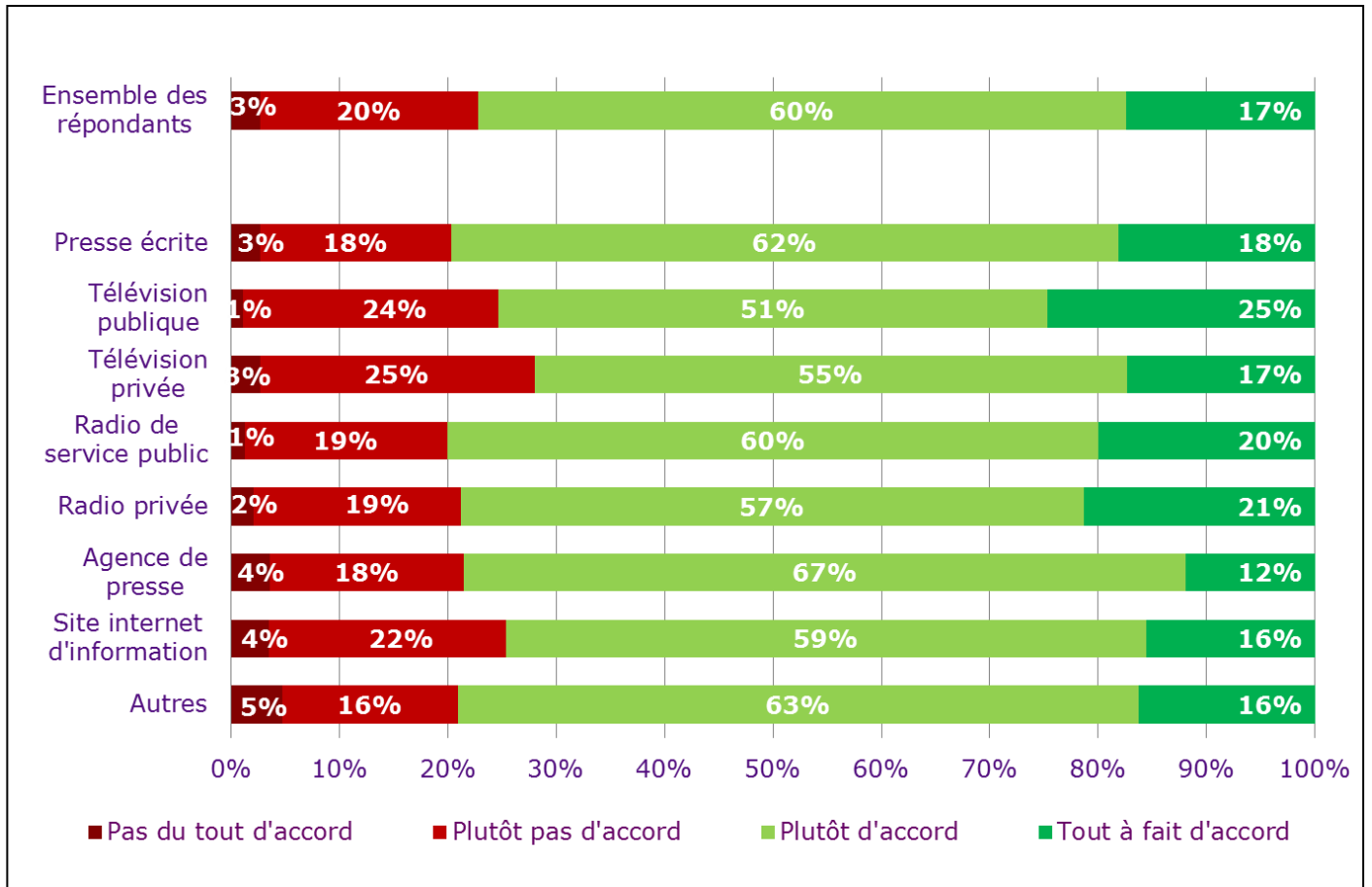
Accord entre éthique personnelle et travail demandé



Avant l'entrée dans la profession, les questions de déontologie et d'éthique font partie intégrante des programmes de formation et sont fortement débattues par les étudiants. Parmi les éléments que la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes examine pour la reconnaissance des écoles de journalisme, figure la présence, dans les programmes, d'un « enseignement portant sur la déontologie et le droit de la presse » (critère 2.2 des éléments fondamentaux de l'enseignement).

Il en va de même de la fierté du travail bien fait : ici avec un score global de 77 % de journalistes ressentant assez souvent la fierté du travail bien fait, la tendance est à souligner.

Sentiment du travail bien fait selon le secteur d'activité



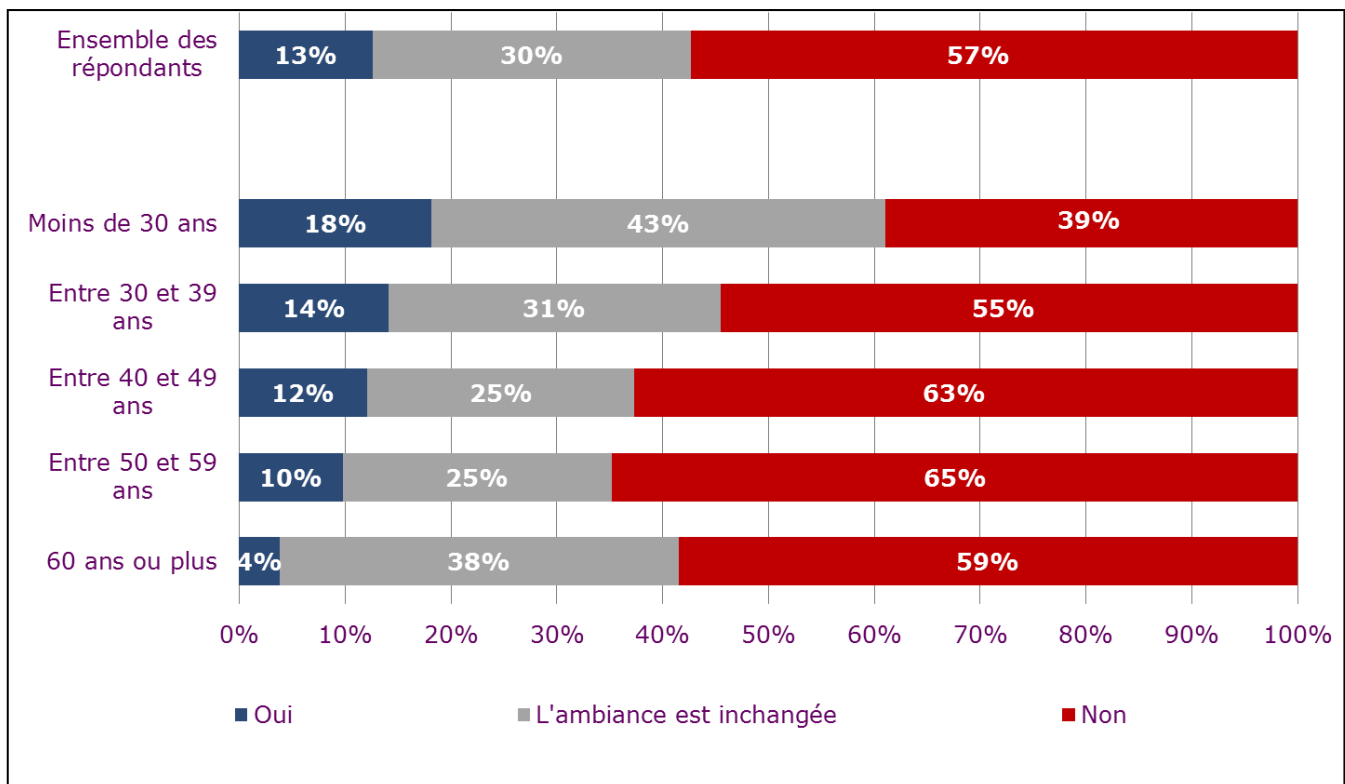
Au total, l'absence de fossé profond entre l'idée que les journalistes se font de ce qu'ils doivent faire et ce qui leur est demandé, conjuguée avec le sentiment du travail bien fait, participent notablement au maintien du sens du travail et de l'image de soi au travail, facteurs importants de stabilisation psychologique et de prévention des risques psychosociaux. **Certes, les opinions défavorables ne sont pas toujours négligeables** : avec un score de 28 % de journalistes qui ressentent un hiatus entre leurs visions de l'éthique et ce qui leur est demandé de faire, le secteur des télévisions privées devrait être amené à s'interroger.

7. L'encadrement questionné

Attention, l'ambiance se dégrade ! La question posée porte volontairement sur une évolution récente, au cours des cinq ans passés. Ici, il convenait d'éviter la classique nostalgie de l'ambiance d'il y a 20 ans ou plus « quand j'étais jeune », « quand les journaux sentaient l'encre et les magnétophones avaient des bobines ! »

Pour 57 % des journalistes, l'ambiance de travail n'est plus ce qu'elle était il y a cinq ans et ce taux monte à 65 % chez les seniors. Le secteur de la télévision publique est particulièrement touché par ce sentiment avec 61 % de réponses négatives.

Votre travail s'exerce-t-il dans une ambiance plus conviviale qu'il y a 5 ans ?



Apparaît ici, en filigrane, la question récurrente de l'avenir de l'audiovisuel public, de son financement par l'état.

Seul secteur semblant plus à l'abri, celui des agences de presse où les opinions négatives sont minoritaires et l'ambiance est majoritairement décrite comme inchangée.

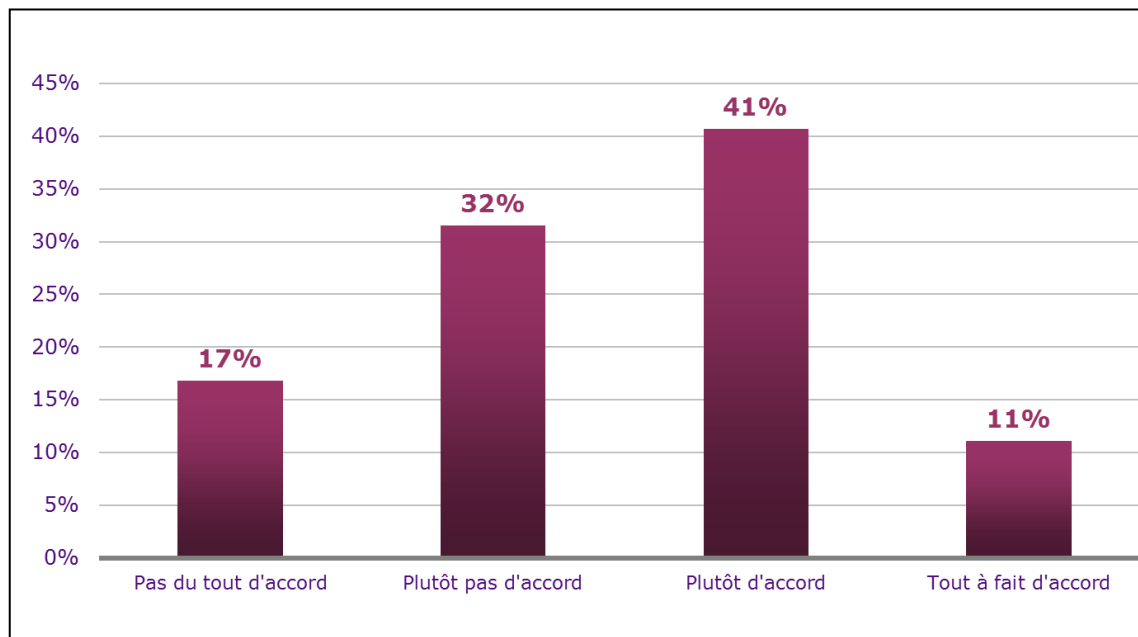
Un stabilisateur : la confraternité

A tout âge et quel que soit le secteur, le soutien des confrères dans l'exercice du travail reste à un bon niveau : 69 %, et il est même mieux ressenti par ceux qui en ont effectivement le plus besoin, les jeunes journalistes (77 %). Ce stabilisateur compense en partie la dégradation de l'ambiance (y compris dans le secteur de la télévision publique). Quant aux seniors, ils ressentent eux aussi l'apport de ce soutien de façon majoritaire. *« Nous n'avons plus d'inquiétude sur la façon d'enquêter, d'écrire un papier, cela doit s'appeler l'expérience ou la contrepartie de nos cheveux blancs ! estime l'un d'eux. Mais quand je suis confronté à une question pour laquelle je dois regarder les sites internet et les réseaux sociaux, j'aime bien qu'un jeune soit là avec moi, car là, ils sont plus malins que moi ! »*

La question du soutien hiérarchique est dans cette profession plus délicate à analyser, car elle se situe au croisement d'une forte demande d'autonomie individuelle et d'un besoin naturel de soutien par ceux qui encadrent l'activité quotidienne. Dans un métier confronté à des difficultés structurelles (réduction des effectifs, des budgets, restructurations) et aux difficultés, voire aux violences de la société dont les journalistes sont les témoins quotidiens, le soutien de la hiérarchie revêt une grande importance.

Ici, la mesure globale de ce soutien semble satisfaisante : au total, 52 % de réponses positives, c'est une majorité. Mais une majorité faible eu égard à l'enjeu et aux éléments négatifs que révèle notre enquête, notamment sur le plan de la fatigue et de la pénibilité.

Vous sentez-vous soutenu(e) au quotidien par votre responsable hiérarchique ?



Par ailleurs, les entretiens menés à partir de ce questionnaire et les enquêtes réalisées par le cabinet Technologia au cours des cinq dernières années dans tous types de médias révèlent un certain nombre de difficultés liées à la qualité de l'encadrement et notamment, de l'encadrement intermédiaire (chef de service, chef d'agence, rédacteur en chef adjoint etc.).

Des journalistes promus dans une fonction d'encadrement, n'ayant pas eu une formation suffisante, sont confrontés aux difficultés de la gestion de leurs confrères, sans avoir toujours les moyens et les éléments de réponses à leurs besoins.

Entre l'aspect gestion des ressources humaines qu'impliquent leurs positions hiérarchiques et la gestion des contenus et de l'activité quotidienne, ils privilégient souvent la seconde. « *Je suis d'abord là pour sortir le journal explique un rédacteur en chef adjoint et cela tous les jours ; alors pour le reste je fais ce que je peux...* » Résultat, des insatisfactions grandissantes pour tous. « *Nous n'avons pas toujours les moyens d'exercer nos responsabilités, ni même parfois les compétences* » admettent les cadres questionnés d'une entreprise de l'audiovisuel.

La question du soutien hiérarchique, et par-delà de la qualité et de la formation de l'encadrement dans les métiers de la presse, est donc à surveiller attentivement.

Sans oublier le véritable désir nécessaire pour exercer des fonctions d'encadrement.

« C'est vrai, concède un patron de presse, nous recherchons dans les équipes de bons professionnels pour les diriger. Nous en trouvons bien sûr, mais tous n'ont pas l'appétence nécessaire à cette fonction. Et dans la presse, la culture RH reste encore très méconnue. »

Côté presse écrite, ce sentiment du soutien des lecteurs (proche des 60 %) est également important, d'autant qu'il vient conforter une évolution enregistrée par le baromètre TNS Sofres La Croix que ce quotidien publie depuis de nombreuses années.

A la question « *en général, à propos des nouvelles que vous lisez dans un journal, vous dites que les choses se sont passées ...* » les réponses positives (vraiment comme cela a été écrit ou à peu près) sont en progression : 58 % en janvier 2015 contre 49 % en 2013 et 55 % en 2014. A noter que ce courant positif est également constaté par le même baromètre pour la radio et pour la télévision. Et question subsidiaire mais non négligeable posée en ce début d'année, la qualité de la couverture des événements de janvier (attentats et manifestations nationales) a été jugée positivement par le public (64 % de satisfaction. Voir les détails du sondage sur le site du quotidien <http://www.la-croix.com/Culture/Medias/Barometre-2015-les-Francais-ont-davantage-confiance-dans-les-medias-2015-01-28-1274017> ou sur le site TNS <http://www.tns-sofres.com/sites/default/files/2015.01.29-baromedias.pdf>

Mais les journalistes savent ici raison garder. Dans les entretiens que nous avons menés, les réponses se nuancent. « *Nous sentons bien que les lecteurs nous font confiance, fort heureusement, mais personnellement, j'évite d'aller voir les commentaires sur les réseaux sociaux car là, c'est très démoralisant ! En clair on se fait pourrir par des gens qui ne savent pas ce que c'est que d'aller chercher l'information et qui, confortablement assis dans leurs fauteuils, nous injurient, nous donnent des leçons sur tout* » raconte un journaliste plutôt aguerri. Pour les plus jeunes, l'exercice de la confrontation à la blogosphère est même parfois difficile à subir « *je me suis fait incendier sur tweeter* raconte encore ému un jeune journaliste fraîchement sorti de l'école, *c'est d'une rare violence alors que j'avais fait mon travail !* »

A observer également le plus faible soutien des autres publics. Si les journalistes ont, à 46 %, le sentiment à leurs propres yeux de contribuer à une information de qualité (ce qui révèle déjà chez eux un certain questionnement), ils perçoivent comme faible la reconnaissance des décideurs politiques et économiques qui ne les épargnent pas, « *alors même, souligne un journaliste de radio, qu'ils sont les premiers à nous solliciter pour les besoins de leur communication !* »

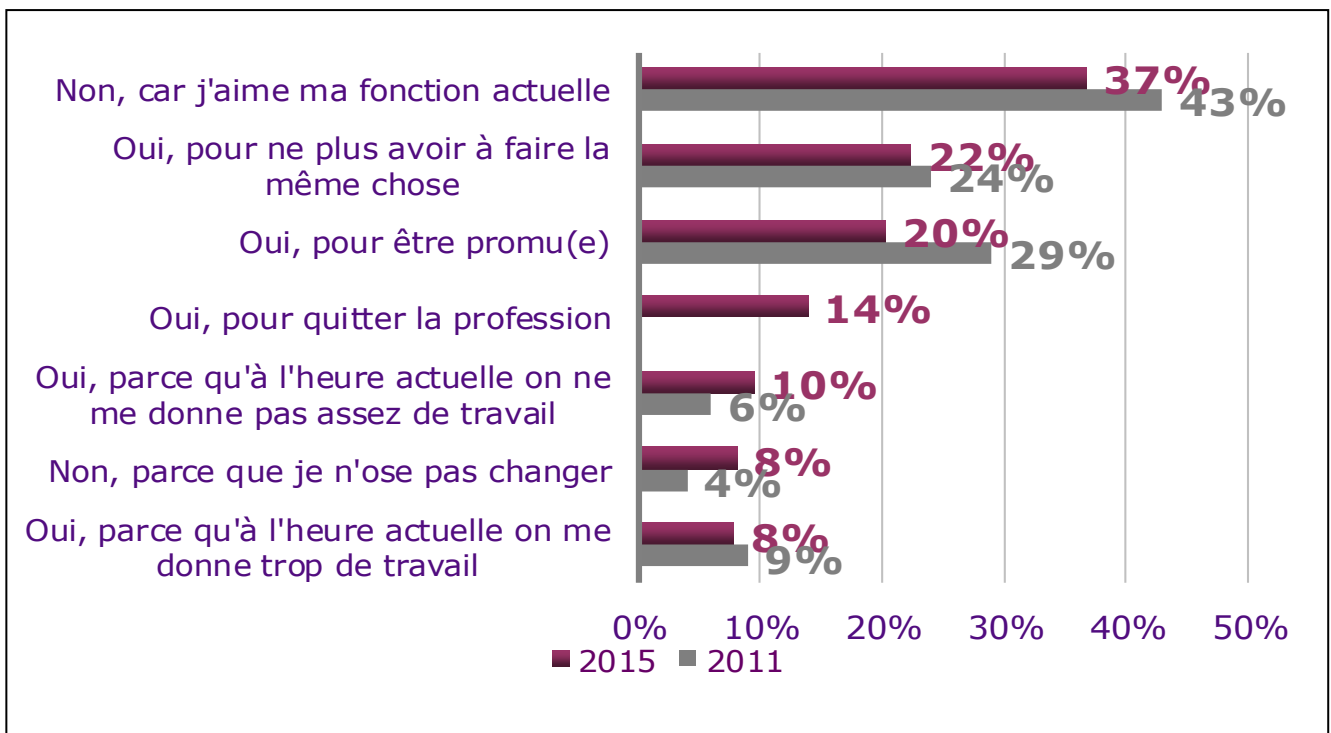
9. Une passion qui s'émousse

Dans le questionnaire que nous avons adressé aux journalistes en 2011, à la question « *pensez vous poursuivre une carrière de journaliste* » la réponse était clairement positive à 89 % (40 % tout à fait, et 49 % plutôt oui). Quatre ans plus tard, la passion est-elle toujours là ? Oui, mais l'on voit qu'elle s'émousse.

Dès que l'on rentre dans le détail de la vision de leur futur, les réponses des journalistes laissent percevoir des failles. Les journalistes qui ne souhaitent pas changer car ils aiment leur fonction actuelle était plus nombreux en 2011 (43 %) qu'aujourd'hui (37 %). L'envie ou l'espoir d'être promu s'effrite : ils ne sont plus que 20 % aujourd'hui à espérer contre près d'un tiers il y a 4 ans.

Et surtout, à la question « *voulez-vous changer de fonction pour quitter la profession* » ils sont 14 % à répondre positivement. Un chiffre à rapprocher des 2 % de journalistes qui, en 2011, étaient certains de ne pas poursuivre leur carrière dans le journalisme.

Actuellement, désirez-vous changer de fonction ?



Trop ou pas assez de travail, du *burn out* au *bore out*

A noter également les chiffres concernant les journalistes qui souhaitent changer de fonction en tenant compte de la quantité de travail : ils ne sont que 8 % à vouloir une autre fonction parce qu'ils s'estiment surchargés dans leur poste : un niveau de réponse relativement bas compte tenu des autres indicateurs (santé, fatigue relevés plus loin). Visiblement, dans ce métier tourmenté, il n'y a pas de havre de tranquillité et les journalistes n'aspirent pas au repos, à la recherche de « la planque ». Mieux, ils sont même 10 % à vouloir changer de fonction car on ne leur donne pas assez de travail. Un paradoxe ? Pas tout à fait. Ici, il faut prendre en compte le poids des pigistes dans la population journalistique et dans les répondants à notre questionnaire. Leur rémunération étant en fonction de la quantité de travail qui leur est demandée est souvent pour eux insuffisante. La réduction des budgets, tant dans l'écrit que dans l'audiovisuel, a réduit le volume de commandes des rédactions à ces contributeurs extérieurs.

Enfin, lorsque l'on observe finement la pyramide des âges, l'on remarque que ce phénomène de « sous-charge de travail » concerne les jeunes (souvent pigistes) mais aussi les quadra et les quinquagénaires. Y aurait-il, dans une petite partie de la population journalistique, un phénomène de « *bore out* » ? L'on connaît bien le « *burn out* », l'effondrement sous une surcharge de travail, mais son image inversée (de l'anglais *to bore* s'ennuyer) est parfois relevée dans les entreprises par les spécialistes de l'évaluation des risques psychosociaux. ¹

Ici, s'exerce un « métier passion » comme le décrivent ses acteurs, qui les conduits à souhaiter le remplir le plus pleinement possible. Mais les effets des multiples réorganisations du travail, enregistrées dans tous les médias ces dernières années, l'introduction de nouveau process, laissent parfois, on l'a vu dans nos enquêtes et nos entretiens, une frange de journalistes sur le bord du chemin, insatisfaits. Et ce, quelle que soit la tranche d'âge dans laquelle ils se situent. Ici, c'est un photographe passionné devenu, pour garder son emploi, secrétaire de rédaction mais sans aucun

¹ La question du *burn out* a été étudiée par Technologia dans son étude de janvier 2014 : « le syndrome d'épuisement, une maladie professionnelle ». Voir également l'article de Miroir Social : [Quelles sont les diverses situations de travail qui peuvent conduire au bore out ?](#)

appétit pour cette fonction. Là, c'est un homme de terrain devenu homme de desk, ce qu'il traduit, très correctement d'ailleurs comme « *homme de bureau* » et, dit-il ironiquement, par « *cul de jatte* ».

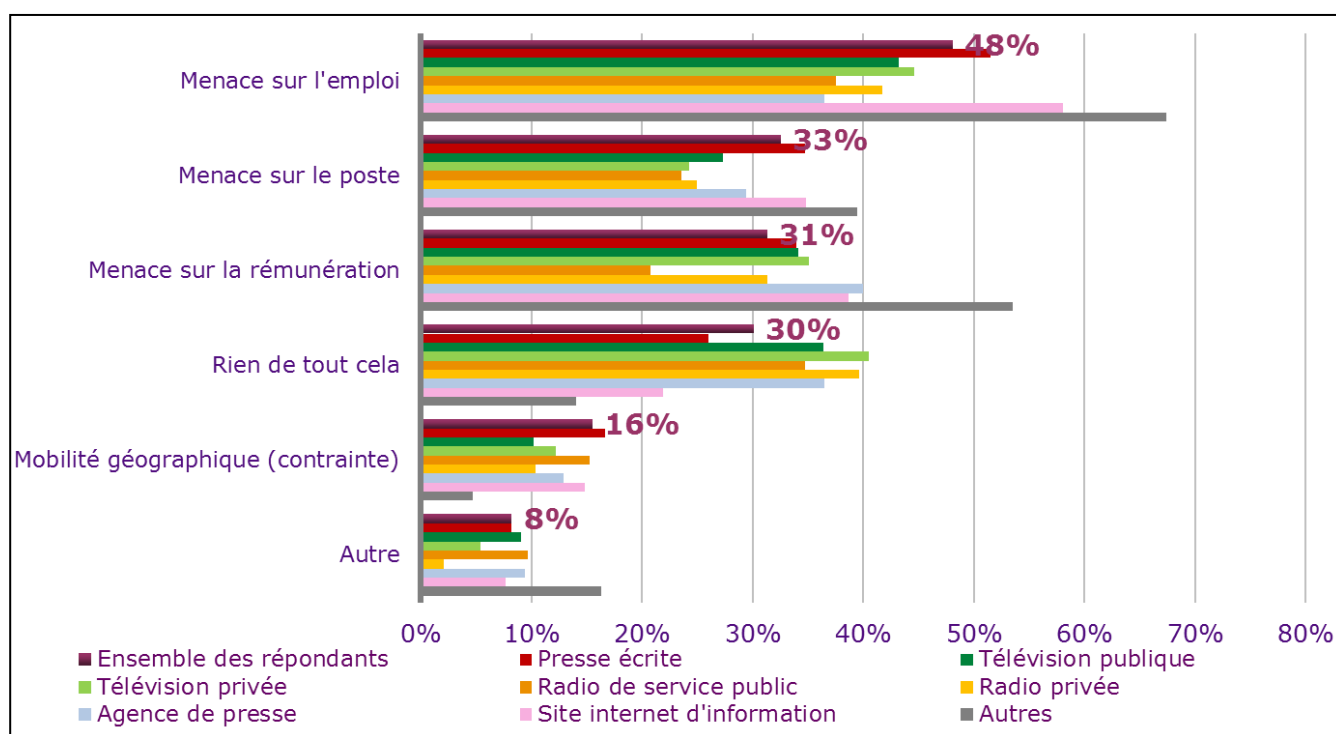
Enfin, derrière cette question du changement de fonction, se profile ici encore celle de la répartition de la charge de travail : si l'on additionne les souhaits de changement pour insuffisance de charge (10 %) pour surcharge (8 %) et pour échapper à une tâche devenue lassante et répétitive (22 % « *pour ne plus faire la même chose* »), l'on voit se profiler un malaise lié à une adaptation mal vécue de la profession aux changements qui lui sont imposés par les conditions économiques et par l'irruption des nouvelles technologies.

Dans des entreprises qui ne connaissent pratiquement pas la gestion prévisionnelle des emplois et carrières (GPEC), qui définissent fort peu, voire pas du tout, les fonctions (moins de 12 % des journalistes ont une fiche de poste), on constate que **l'organisation du travail se fait souvent par à-coups ou de façon aléatoire** : on remplace au pied levé, on comble ici un départ non remplacé, on réorganise un service puis l'on revient, un an plus tard, au *statu quo ante*. Le tout laissant, au passage, un ou plusieurs salariés en ballotage entre ennui et surmenage et une profession qui n'a pas de visibilité quant à son avenir.

Le changement c'est... la crainte sur l'emploi pour tous

Entre un taux très élevé (près de la moitié) de journalistes qui ont vécu au cours des cinq dernières années une menace sur l'emploi ou plus directement sur leur poste (un tiers) et un taux encore plus élevé de craintes (59 % s'attendent prochainement à des menaces sur l'emploi (et 38 % directement sur leurs postes), cette enquête révèle **plus qu'une crainte : une véritable angoisse**.

Situations vécues dans les 5 dernières années



Aucun secteur n'est épargné. La presse écrite, dont on dépeint régulièrement les tourments, dont les cassandres modernes annoncent régulièrement la mort prochaine (sans avoir, tout comme la fille de Priam, le don de convaincre) n'échappe pas à cette peur. Ici, le taux dépasse les 63 %. Mais l'on retrouve le même taux d'inquiétude sur l'emploi dans le secteur que l'on dit pourtant plus prometteur, celui des sites d'information sur internet.

Enfin, circonstances aggravantes, les changements présents et à venir sont, dans ce métier, ressentis comme « la foudre tombant du ciel » : fort peu anticipés, peu ou pas concertés, mal encadrés, ils s'imposent. Sans discussion. Pourtant, si certains cataclysmes sont imprévisibles (dépôt de bilan pur et simple), d'autres évolutions sont prévisibles : « des fonctions ont disparu du fait de l'évolution technique, explique un ancien journaliste. Quand j'ai débuté, nous dictions nos articles au téléphone à des sténographes de presse qui relevaient de notre catégorie professionnelle de journaliste et dont la fonction figurait en toute lettre dans le barème de la convention collective. Aujourd'hui, même si le titre de sténo-rédacteur existe toujours dans le barème, on se demande bien pourquoi : il n'y a plus dans mon journal ni dans les autres de sténo et il y a des décennies que nous envoyons

autrement nos papiers ! Demain, d'autres fonctions disparaîtront. Mais qui s'inquiète du devenir de celles et ceux qui les remplissent ? Quelles évolutions pour eux ? Quelles reconversions se préparent 5 à 10 ans avant les grands changements ? »

De la disparition des pourpointiers

Des métiers disparaissent, d'autres apparaissent, c'est le lot de toutes les corporations. Des allumeurs de réverbères aux ramasseurs de quilles dans les bowlings en passant par les pourpointiers (*) la liste est longue. Et les rémouleurs se font rares dans les rues de nos villes. Pourquoi n'en irait-il pas autrement dans les métiers du journalisme ? Ce qui inquiète ici, ce n'est pas le phénomène en lui-même mais l'accélération du processus et le manque d'anticipation de la part de l'ensemble des acteurs, des journalistes (et de leurs organisations représentatives) aux éditeurs et patrons de groupes de médias.

L'accélération se vit d'abord dans la presse écrite. Au début des années 2000 une étude américaine annonçait la disparition des quotidiens imprimés pour 2012. Simple erreur de timing ? En septembre l'un des principaux quotidiens canadien francophone « La presse » a annoncé qu'il supprimerait le 1^{er} janvier prochain définitivement sa version imprimée et ne serait plus présent que sur la toile.

Dans les quotidiens français les sténographes de presse, n'existent pratiquement plus sauf dans les grilles de salaires des conventions collectives. Les photographes de presse se font de plus en plus rares dans les rédactions. Selon les titres au cours des dix dernières années leur nombre a diminué de 60% à 70% voir dans certains cas 100%. D'autres fonctions sont en voie de réductions : l'introduction de systèmes rédactionnels complets (type Eidos et autres), les réductions de paginations, la priorité donnée de plus en plus à l'édition en ligne (webfirst) menacent aujourd'hui une des fonctions phare du journalisme d'autrefois, celle des secrétaires de rédaction. Et la fonction n'attire plus : « lorsque je dois pourvoir un poste de SR, je n'ai aucune candidature en interne » constate le DRH d'un quotidien régional.

L'audio visuel n'est pas non plus à l'abri. « Qu'allons nous devenir nous les JRI (ndlr : journalistes reporters d'images) ? s'interroge l'un d'eux, dans l'audiovisuel public. Désormais les jeunes journalistes font souvent eux même à la fois les images, les

commentaires et le montage de leurs reportages. Là où sur le terrain l'on croisait une équipe composée d'un journaliste, d'un caméraman, d'un preneur de son et même autrefois d'un éclairagiste, il n'y a plus qu'une personne. C'est le modèle low cost ! »

Partis en retraite où plus souvent dans le cadre de plans de départs volontaires ou de clauses de cessions, la plupart de ces journalistes n'ont pas été remplacés (*). D'autres ont été reconvertis, reclassés pour ne pas dire parfois « recasés ». Ici ce sont des photographes qui sont devenus iconographes. Ailleurs des photographes sont devenus... SR sans pour autant avoir beaucoup d'appétence pour cette fonction. Fréquemment, depuis le tournant des années 2000, d'anciens ouvriers du livre, venant de l'activité de prépresse ont été absorbés dans les rédactions où ils sont devenus iconographes ou infographistes. Après des formations (parfois rapides) ils ont accédé au statut de journaliste.

Le point commun de toutes ces évolutions ? Elles se sont pratiquement toutes faites dans l'urgence. Ce n'est qu'à l'occasion d'un plan social, d'une réorganisation faisant suite à un rachat de titre ou d'une syndication des activités au sein d'un groupe que les décisions sont prises, les formations- reconversions lancées.

Les études et les réflexions sur ce terrain ne manquent pas. Mais l'absence de programmes à moyen terme (ici le long terme n'existe pas) continue à faire cruellement défaut. Et chaque changement important d'organisation est ressenti comme un orage qui, faute de canalisations suffisantes, emporte tous sur son passage.

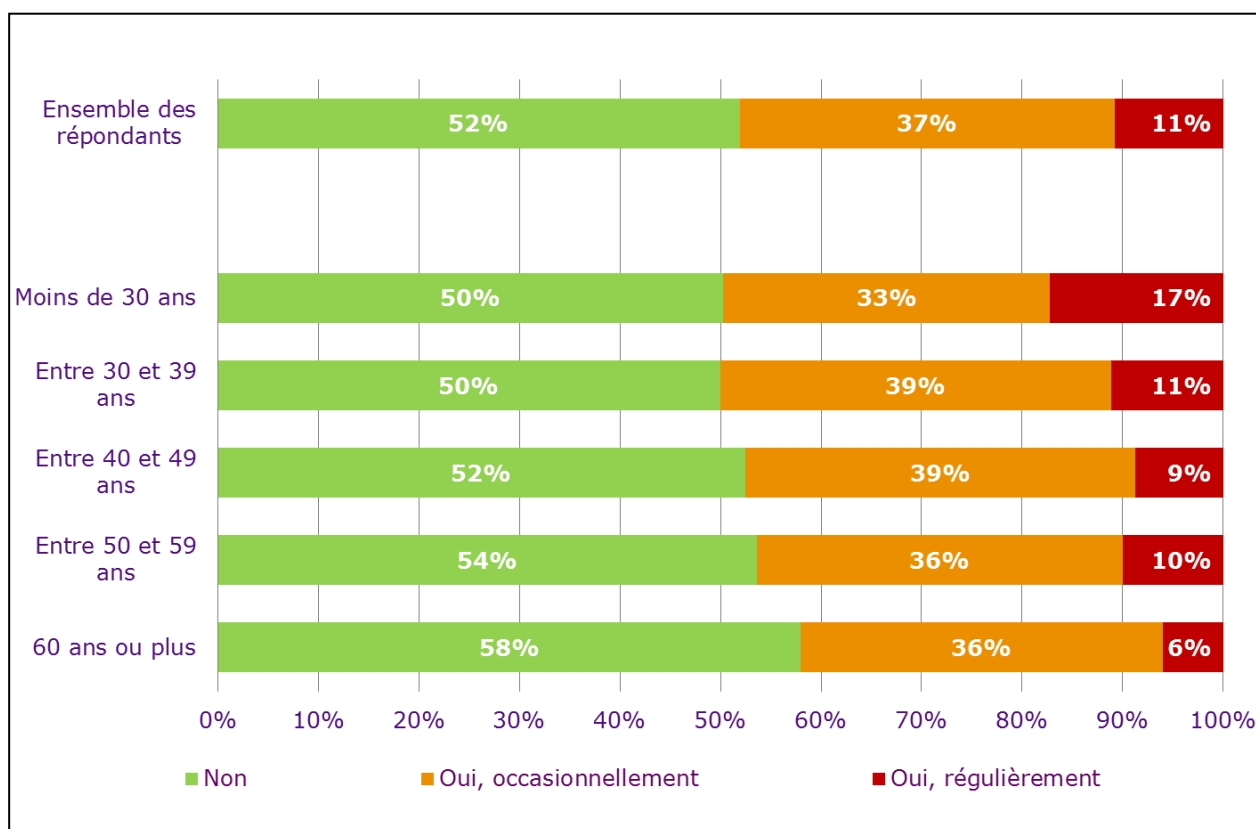
() Corporation de ceux qui fabriquaient les pourpoints et venaient compléter le travail de la corporation des tailleurs au XVème siècle.*

*(**) A noter que les journalistes ne sont pas les seuls touchés et d'autres fonctions support, occupées par des non journalistes, sont également concernées, salariés du prépresse (les métiers d'interface entre les rédactions et l'imprimerie), techniciens de l'audiovisuel (les monteurs) etc.*

Une prévention des risques et des outils mal connus

Le **travail de nuit** régulier ne concerne qu'une faible part de la population journalistique (11 %) avec une pointe à 17 % pour les plus jeunes. Mais, si l'on y ajoute le travail de nuit occasionnel, l'on arrive **à une réalité qui concerne près de la moitié de l'ensemble (48 %)** et cela, avec une faible différence selon les tranches d'âge, sauf pour les seniors (60 ans et plus) mais qui, rappelons le, sont de moins en moins nombreux.

Proportion du travail de nuit



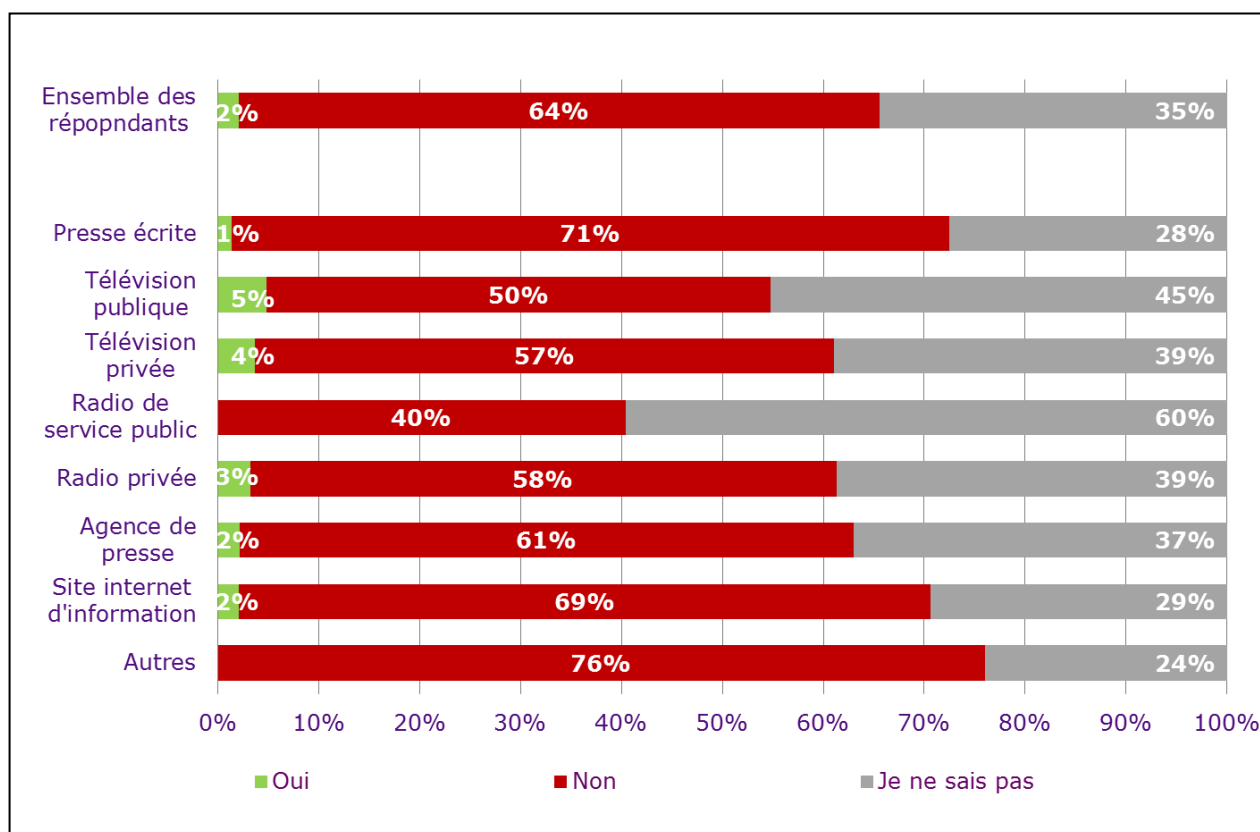
Mais pour autant, **la mise en place d'un compte personnel de prévention de la pénibilité, dont le travail de nuit est l'une des composantes, reste quasiment inconnue dans le secteur.** Seuls 2 % des répondants assurent que ce compte existe. A noter également que près d'un tiers des journalistes « ne savent pas », ce qui en dit long sur la méconnaissance de l'application des règles de prévention qui s'appliquent à toutes les entreprises, y compris celles dans lesquelles ils travaillent. Il y

a là matière à s'interroger pour tous les partenaires sociaux du monde des médias, élus, membres des CHSCT, DRH, dirigeants de groupes².

A remarquer également que dans ce score de méconnaissance du compte pénibilité, **c'est la presse écrite qui réalise ici le plus mauvais score** : 1 % de répondants assure qu'il existe un compte chez eux, alors que 9 % des journalistes y travaillent régulièrement de nuit et 35 % occasionnellement.

De son côté, le secteur de la radio publique, pourtant largement concerné, affiche un taux « d'ignorance sur le sujet » assez impressionnant : 60 % de réponses dans le registre « je ne sais pas » alors qu'un quart des effectifs travaille de nuit à la Maison de la Radio ou ailleurs, cela interroge : y a-t-il ici un tabou ? Un blocage (40 % des journalistes sont sûrs que le compte en question n'existe tout simplement pas chez eux) ?

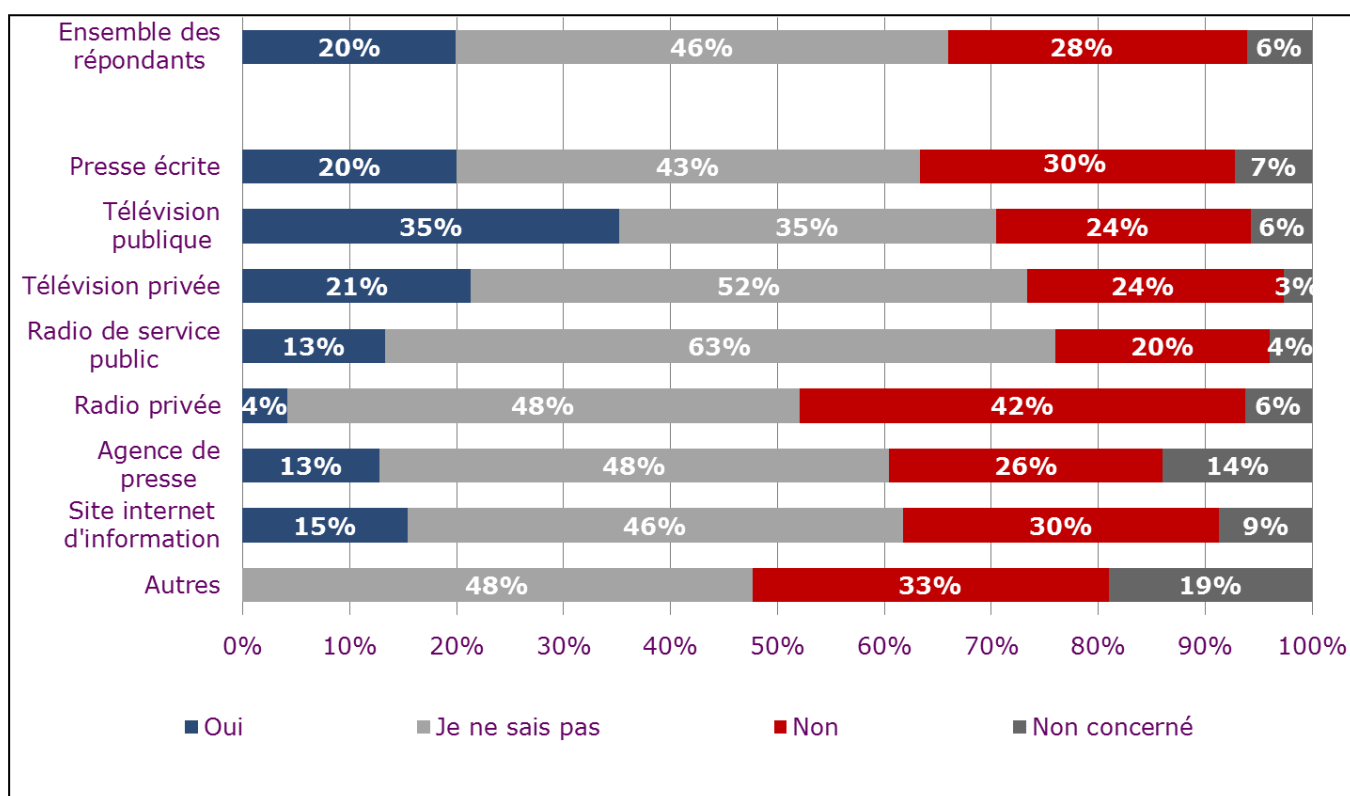
Mise en place d'un compte personnel de prévention de pénibilité



² La loi votée le 18 décembre 2013 crée un compte personnel de prévention de la pénibilité qui a pour ambition d'inciter les entreprises à réduire au maximum l'exposition de leurs salariés à des situations de pénibilité et de permettre aux salariés exposés à des conditions de travail pénibles d'accéder à des postes moins pénibles grâce à la formation, de réduire leur durée de travail ou de partir en retraite de manière anticipée.

Plus largement, c'est l'évaluation des risques professionnels qui reste, dans le secteur des médias, la grande inconnue : 46 % des journalistes ne savent pas si une telle évaluation a été faite dans leur entreprise, 28 % sont certains que non et plus surprenant encore, 6 % d'entre eux pensent qu'ils ne sont pas concernés ! Pourtant, la loi impose une telle évaluation, notamment à travers le Document Unique (DUER, articles R. 4121-1 à 3 du Code du travail, etc.).

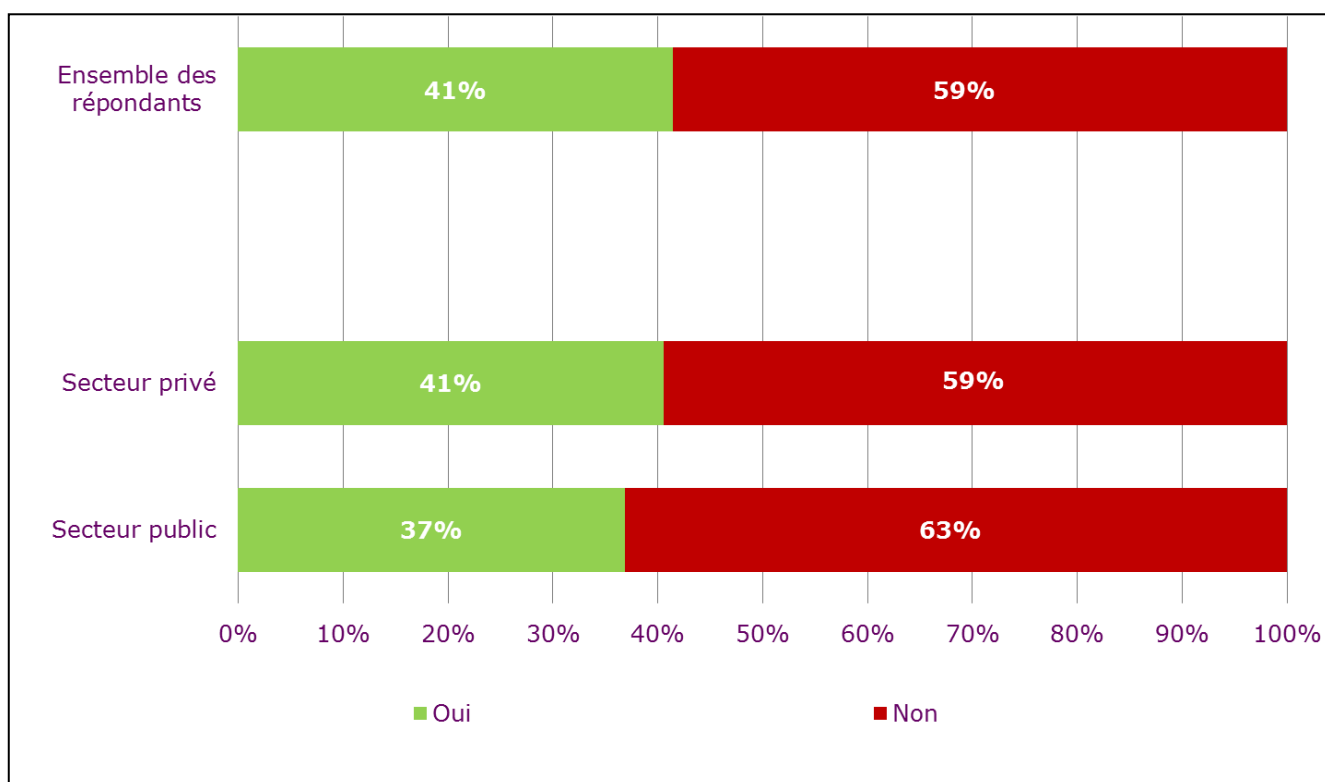
Au cours des cinq dernières années, une évaluation des risques professionnels a-t-elle eu lieu dans votre entreprise ?



Cette méconnaissance touche tous les journalistes, quels que soient les secteurs ou la taille de l'entreprise, avec là encore, une grande zone de flou dans la radio publique : 20 % des répondants pensent qu'il n'y a pas eu d'évaluation des risques professionnels chez eux et une grande majorité ne sait pas (63 %) ! Pourtant, dans les grandes entreprises de ce secteur, des études ont lieu régulièrement.

De l'évaluation à la prévention, ou du moins à la connaissance de la prévention, il y a encore plus qu'un pas à franchir : dans les cas peu nombreux où les journalistes savent qu'il y a eu une évaluation des risques, la majorité d'entre eux affirment qu'il n'y a pas eu de suite. **En clair, pour 59 % des journalistes, ces évaluations n'ont servi à rien !** Est-ce la réalité ? Est-ce là le résultat d'une insuffisance de communication ? Là encore, il y a matière à interrogation pour les élus (notamment des CHSCT) et les responsables des DRH de ces entreprises...

Si oui, cette évaluation a-t-elle donné lieu à un plan d'action en faveur de la prévention ?



Des outils ignorés

Peu étonnant dans ces conditions que, lorsque nous allons plus loin dans l'interrogation sur les outils techniques d'évaluation et de prévention des risques, les réponses affichent un manque total d'information : **94 % des journalistes ignorent s'il existe ou non une base de données économiques et sociales dans leur entreprise** (et

100 % dans les radios privées). Ici, compte tenu de ce qui a été constaté dans les réponses aux questions précédentes, l'on pourrait même s'étonner que des journalistes savent qu'une telle base existe (6 % en moyenne et jusqu'à 10 % dans les grandes entreprises de 500 à 1 000 salariés).

A qui est destinée la BDES ?

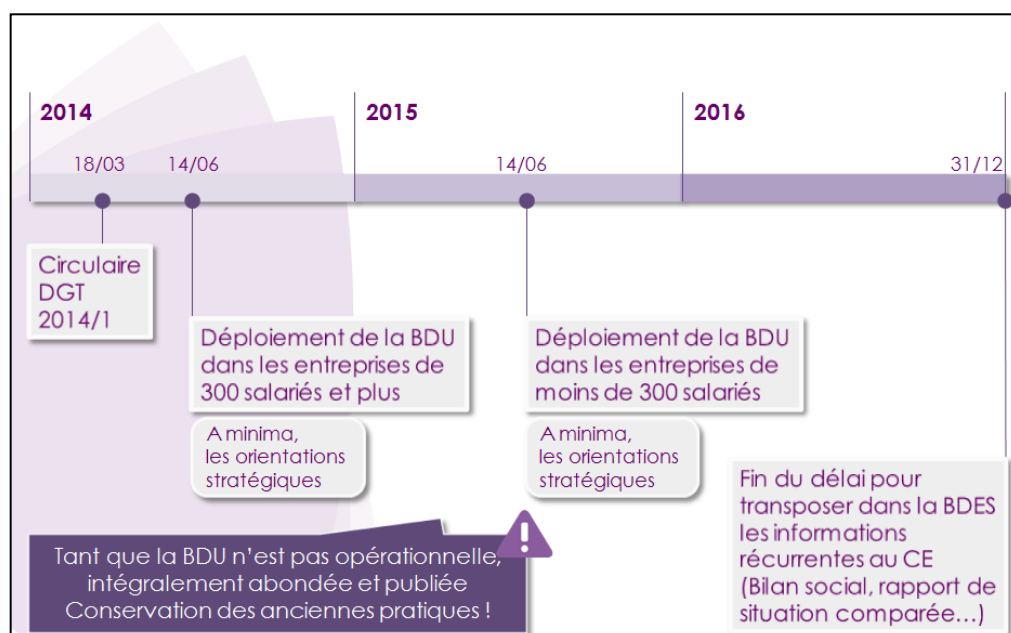
Aux membres du comité d'entreprise (CE), aux membres du comité central d'établissement, aux membres du comité d'établissement, dans une entreprise à établissements multiples, aux membres du CHSCT, aux délégués syndicaux, aux membres de la délégation unique du personnel (DUP) si elle existe.

A quoi sert la BDES ?

La base de données économiques et sociales (BDES) sert à la consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise, pour une vision claire des instances représentatives du personnel (IRP) sur l'activité de l'entreprise, l'emploi, la formation, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, aux contrats temporaires et aux stages. Cette consultation a lieu chaque année et peut faire l'objet d'une expertise en partie payée par le CE. D'ici fin 2016, la BDES devra contenir toutes les informations récurrentes transmises au CE.

Tout utilisateur de la BDES est soumis à une obligation de discrétion et ne doit pas divulguer les informations à caractère confidentiel.

Echéances de la mise en œuvre de la BDES

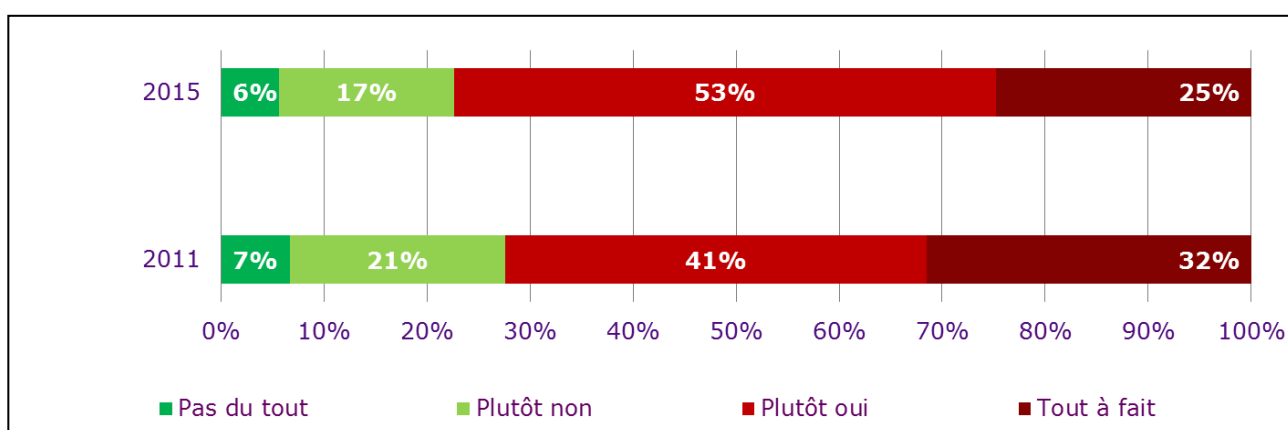


9. Impact du numérique et usage des réseaux sociaux

Le numérique : un changement durable dans la façon de travailler

Posées à deux périodes distinctes (en 2011 et 2015) et quelle que soit la nuance dans la formulation, la question de l'impact de l'arrivée du numérique sur la façon de travailler est ressentie très clairement et ce ressenti progresse : **73 % en 2011 et aujourd'hui 78 % des journalistes attestent que ce changement est notable pour eux.** Ici, la recherche, la veille sur internet constituent de nouvelles compétences à mettre en œuvre, avec la capacité à rédiger pour le web et l'utilisation des réseaux sociaux. Vient aussi, en quatrième position dans les nouvelles compétences à mettre en œuvre, l'association de contenus photos, son, vidéo, infographie etc. « Cela paraît simple vu de l'extérieur explique un jeune journaliste mais cela prend du temps et vient s'ajouter à ce que nous faisons déjà. Ainsi, en radio, cet enrichissement du simple texte qui est passé à l'antenne peut me prendre jusqu'à 45 minutes. Même si la pratique s'améliore avec des applications informatiques plus performantes, cela représente pour nous une véritable charge ».

Le développement du numérique vous a-t-il obligé à changer votre façon de travailler ?



Et comme cette charge n'est pas obligatoire, les situations que l'on croise au cours de notre enquête sont très différentes, d'une entreprise à l'autre, voire d'un service ou d'un lieu à un autre. Ici, une rédaction, encore suffisamment étoffée, assure l'enrichissement sans trop de difficulté. Là, une rédaction plus restreinte, avec des journalistes plus âgés, peine à assumer cette nouvelle façon de produire l'information. *« Résultat, raconte un autre journaliste de radio, je vois souvent que ce sont les chefs locaux qui font le travail d'enrichissement de l'info pour le net, et certains s'épuisent littéralement ! »*

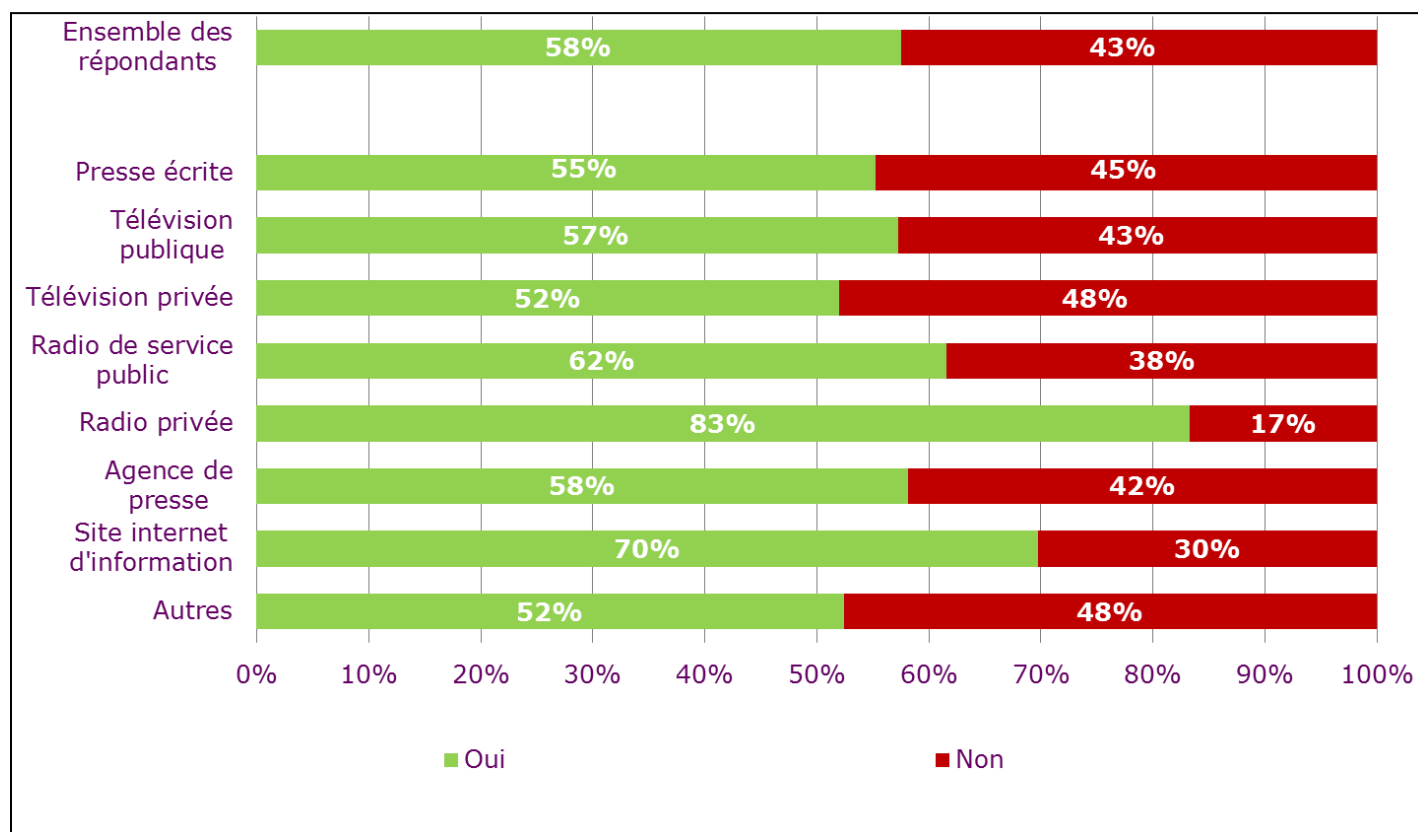
Un constat qui renvoie à la double question de la polyvalence mais aussi à l'effet ciseaux évoqué au début de cette enquête (chapitre 3). Aux éléments basiques du métier (recherche des faits, vérification et présentation des faits, se sont ajoutés des tâches de mise en forme ou de mise en scène de l'information. Ces tâches ne sont pas nouvelles dans leur principe, mais étaient antérieurement réparties entre plusieurs fonctions au sein du métier de journaliste et de l'entreprise (secrétaires de rédactions, photographes, documentalistes, infographes, photographes, monteurs etc.). Aujourd'hui, elles constituent un tout concernant une grande majorité de la population interrogée dans notre enquête.

Les comptes sur les réseaux sociaux : encouragés mais pas imposés... et peu organisés

On l'a vu précédemment, la consultation des réseaux sociaux n'arrive qu'en 9^e place parmi les tâches quotidiennes des journalistes. Cela ne veut pas dire pour autant qu'ils sont absents en ce domaine. Au contraire : ce qui était exceptionnel il y a 10 ans est aujourd'hui courant. **Ainsi, 58 % des journalistes répondant à notre enquête ont, dans le cadre de leur travail, un compte social, avec même une pointe à 83 % pour ceux travaillant dans les radios privées.** Ceci, sans compter les cas dans lesquels une rédaction ou un service s'appuie sur un compte social collectif. *« Personnellement je n'ai pas de compte tweeter professionnel. Chez nous, explique un journaliste de presse quotidienne régionale, il y a des comptes par agences locales. Mais la participation à ces comptes n'est pas obligatoire. » « Dans mon quotidien, il existe un compte pour tout le titre, raconte un autre journaliste. Mais son*

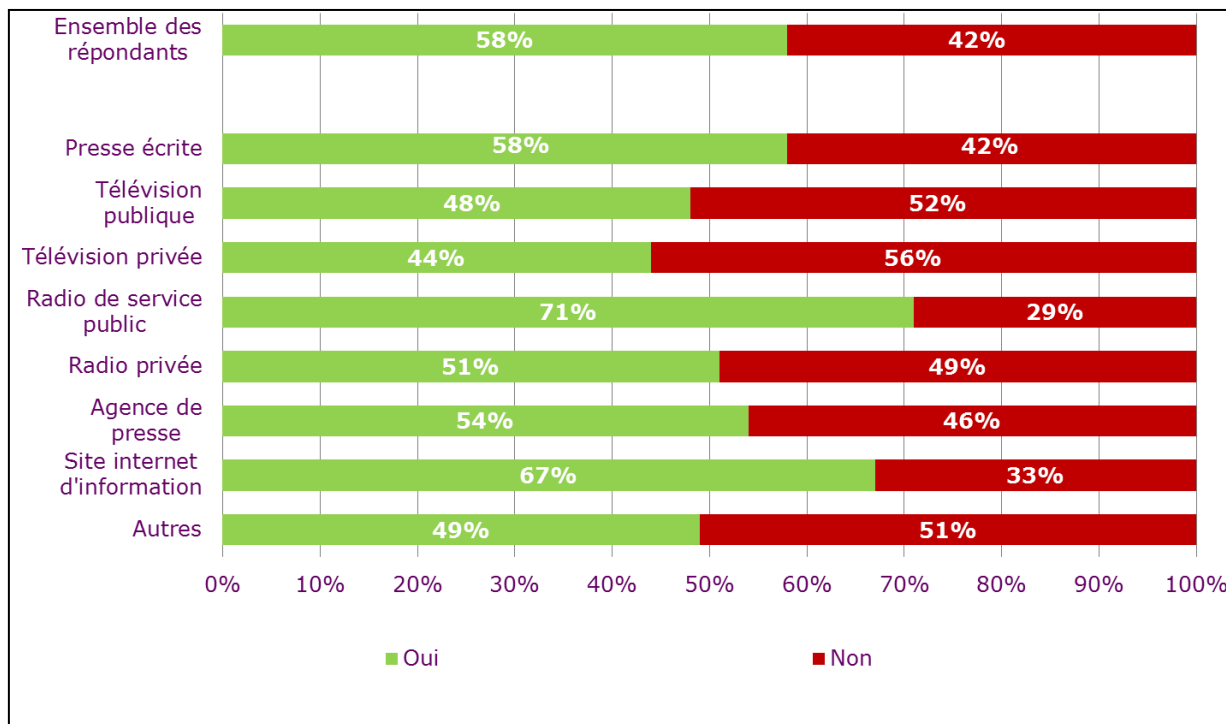
alimentation se fait surtout par le service web. Nous, les pigistes, pouvons y participer, mais cela n'est pas payé comme une pige, alors ... »

Proportion de journalistes titulaires d'un réseau social dans le cadre de leur activité



Sans qu'il y ait d'obligations, l'usage des réseaux sociaux est encouragé par leur hiérarchie pour plus de la moitié des journalistes ayant répondu à cette enquête, et cela, en particulier dans les radios du service public (avec un taux de 71 %) et bien sûr, dans les sites internet d'information.

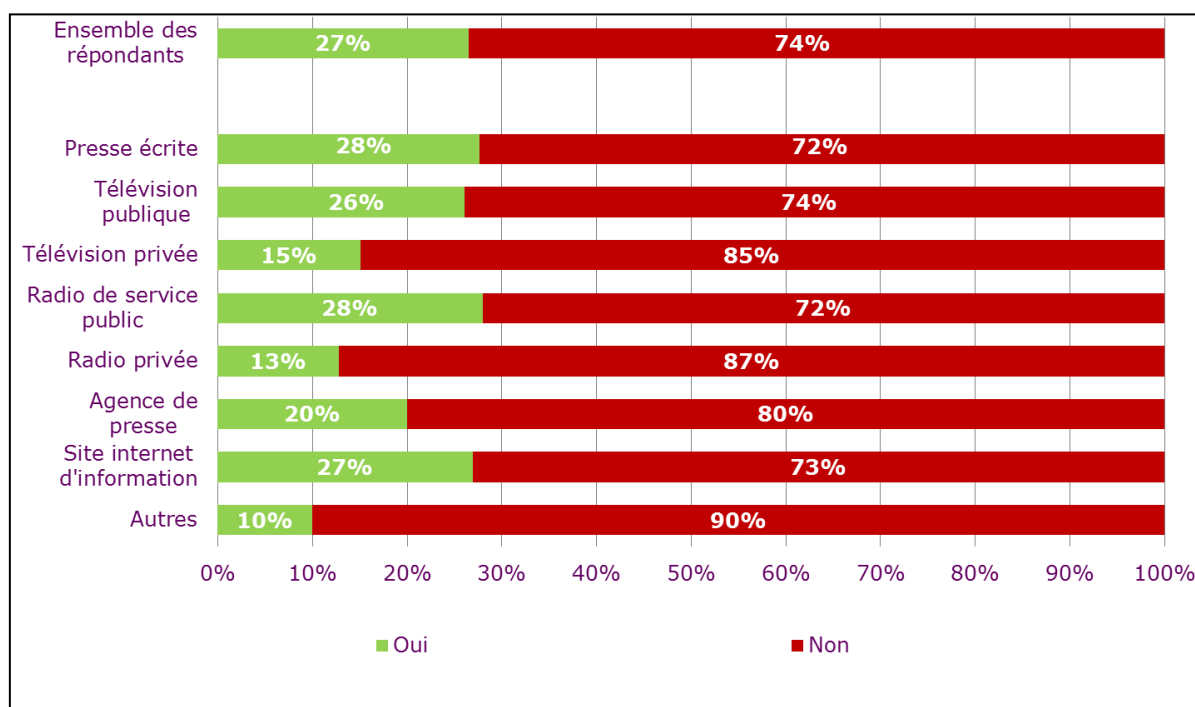
Posséder un compte est-il encouragé par la hiérarchie ?



« Cela n'a rien d'étonnant pour moi confie un jeune journaliste de radio publique. Dans notre génération, nous arrivons tous dans le métier avec une habitude et une pratique des réseaux sociaux. Cela ferait tache pour un jeune journaliste de ne pas savoir se servir d'un compte tweet ! Mais si l'on nous encourage à être présents sur ces réseaux, à renvoyer vers ce qui est produit sur la toile, c'est de façon non directive. On est ici dans l'informel, le non-dogmatique et c'est très bien ainsi ! D'ailleurs pourrait-il en être autrement : c'est aussi dans la nature même de ces réseaux de fonctionner sans formalisation forte. »

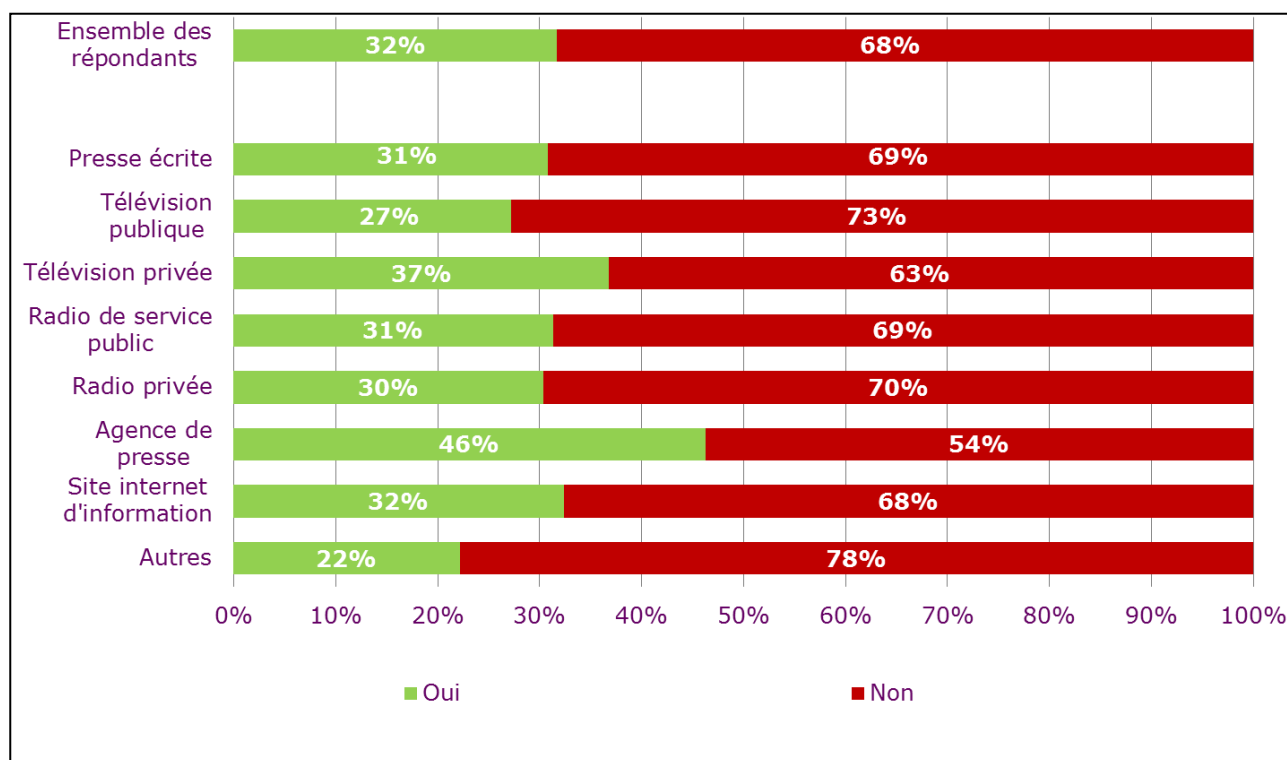
Informel, l'usage des réseaux sociaux se fait aussi sans formation préalable dans les trois quarts des cas et jusqu'à 87 % et 85 % des cas dans la radio et la télévision privée.

Proportion ayant reçu une formation réseaux sociaux



Ici, l'usage de ces outils peut pourtant, dans certains cas, avoir des incidences sur l'image du média pour lequel le journaliste travaille ou sur son attractivité pour les publics visés. Mais visiblement, les préoccupations de l'encadrement sont ailleurs. Et celui-ci ne cherche pas à évaluer l'usage que font les journalistes de leurs divers comptes professionnels : pour **41 % des personnes interrogées, il n'y a pas d'évaluation, 26 % ne savent pas et un quart pense que leurs supérieurs regardent de temps en temps** ce qui s'écrit, mais sans que cela s'inscrive dans une stratégie affichée. Quant à la distinction, pourtant importante, entre expression personnelle et professionnelle, elle n'est ressentie comme clairement établie que dans un petit tiers des cas, voire un quart des cas dans le secteur de la télévision publique où l'on pourrait penser que la mission même de service public impliquerait une nécessité de bien distinguer ce qui relève de l'avis personnel du journaliste de ce qui relève du message de l'institution télévisuelle.

Distinction claire entre expression personnelle et expression professionnelle



Un paradoxe dont on relève la trace également dans l'absence de concertation préalable, remarqué majoritairement dans près de 70 % des cas.

Encouragé, voire mis en place techniquement (avec des comptes professionnels collectifs), l'usage des comptes sociaux ne semble pas avoir fait, dans la plupart des cas, l'objet d'études préalables et de discussions avec les journalistes. Ceci révèle plus largement une tendance dans tous les médias : ceux-ci sont entrés dans l'ère numérique, plus sous la pression des techniques dominantes (dont celle actuellement des réseaux sociaux) qu'à l'issue de réflexions stratégiques sur ce qu'il convenait de faire passer sur les réseaux et sur la ligne éditoriale, ou simplement commerciale que pourrait soutenir ces technologies.

Réflexion entendue dans un quotidien régional : « *le net, comme les réseaux, l'on nous dit qu'il faut y être, faute de quoi nous serons morts ! Mais je ne sais toujours pas, poursuit ce journaliste, quelles informations il faut mettre sur le compte, ni d'ailleurs sur le site, à qui nous nous adressons, ni ce que nous attendons comme retour, à part compter des clics et des I Like !* » « *Il n'y a pas, analyse un autre, de véritable politique éditoriale, on le fait pour être dans l'ère du temps c'est tout !* »

Autre effet non maîtrisé de l'encouragement à devenir journaliste multi-supports : le cas des blogs. Dans un grand quotidien national un journaliste est encouragé à ouvrir un blog pour publier des articles qui ne passent pas dans le journal. Malheureusement ce blog hébergé par la marque du quotidien ne bénéficie pas des mêmes supports de correction que les éditions « officielles » papier et web. Pourtant c'est bien la marque qui héberge ce blog. Des lecteurs se plaignent régulièrement du manque de rigueur latent sur ces blogs. C'est au final le journal en question et l'image de marque qui en pâtie fortement.

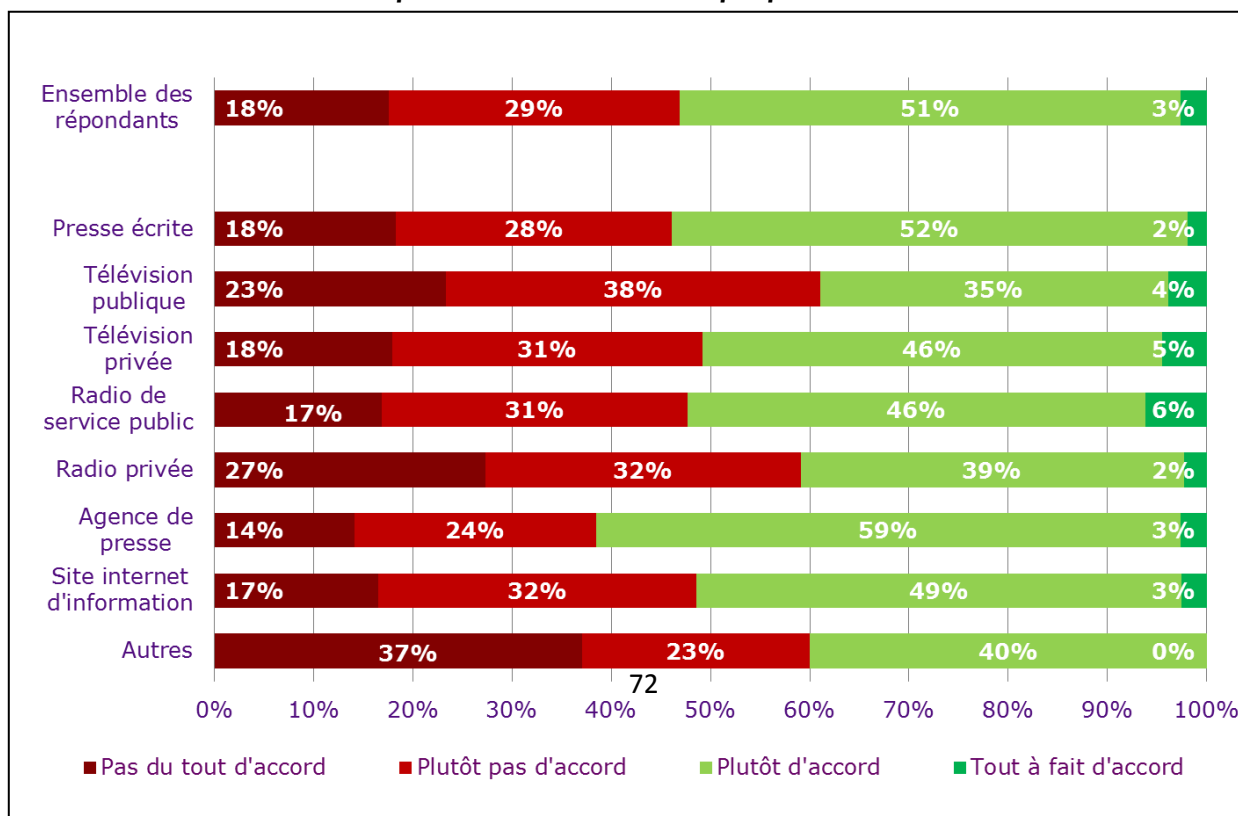
10. Formations : des marges de progression

Dans les rédactions, les débats sur les formations proposées, leurs pertinences restent vifs. **Une majorité, de quelques points (54 %) les estime adaptés aux besoins, mais les avis contraires ne sont pas négligeables.** Ils sont même majoritaire (61 %) dans l'audiovisuel public où pourtant, l'un des plus importants opérateurs (France Télévisions) possède sa propre structure de formation continue (sous forme d'une université maison) et fait également appel à des prestataires extérieurs.

A noter que cette insatisfaction est également enregistrée chez les journalistes des radios privées où plus d'un quart des journalistes se dit totalement non-satisfait par ce qui lui est proposé en la matière.

Ici, ce n'est pas seulement la question de la qualité de l'offre de formation proposée par les entreprises (et leurs DRH) qui apparaît, c'est aussi le résultat de la faiblesse du débat préalable à l'introduction des nouvelles technologies de la communication. Ces NTC génèrent des changements de méthode de travail, l'utilisation de nouveaux outils et par conséquent, une demande de formation. Mais celle-ci n'est que partiellement satisfaite, nous disent les journalistes. Et cela quelles que soient les formations initiales qu'ils aient reçues.

Adaptation des formations proposées aux besoins



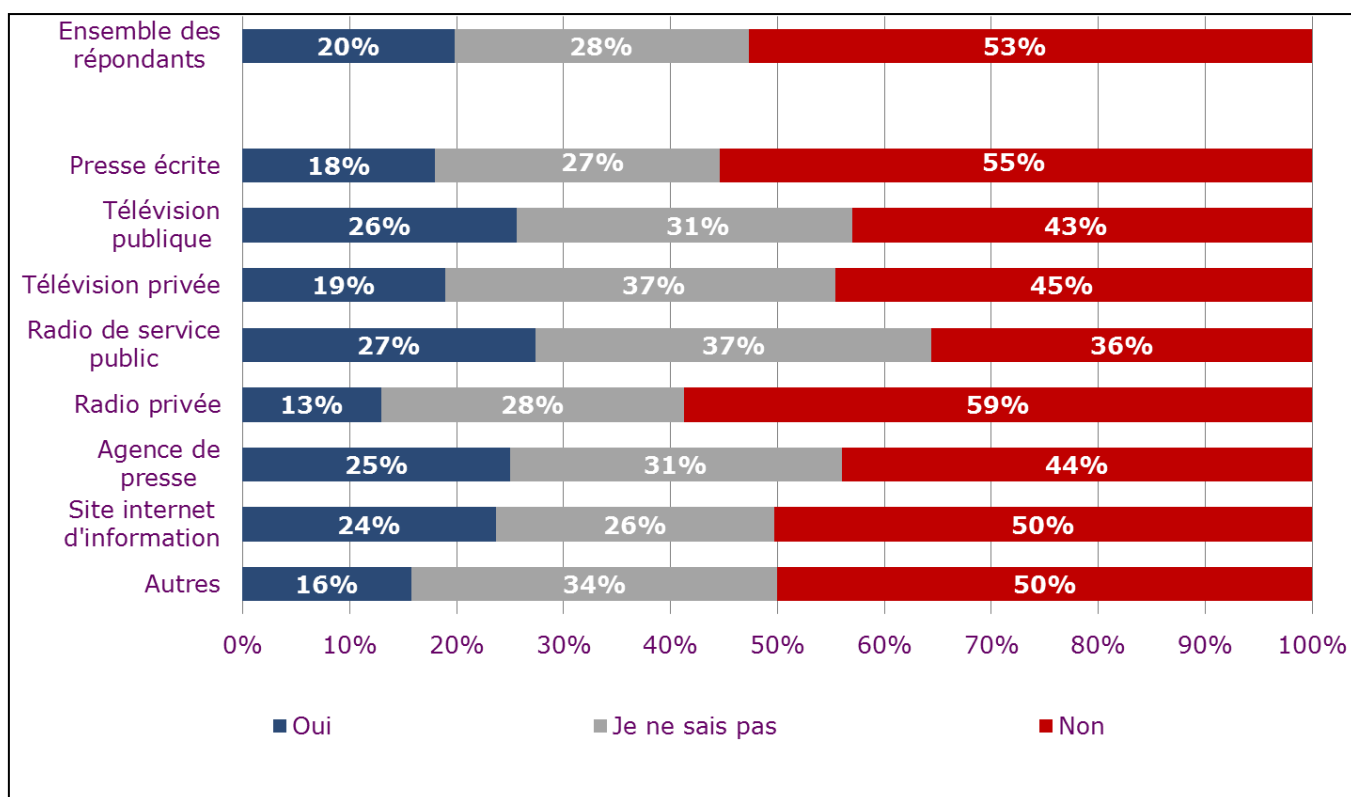
11. Evolution des métiers du journalisme : des questions fondamentales mais peu ou pas de débat

Ici, le paradoxe déjà perçu, notamment à propos de l'utilisation des réseaux sociaux, est amplifié : **la réflexion sur l'évolution des métiers des journalistes est faible et seuls, 20 % d'entre eux estiment qu'elle a véritablement lieu dans leur entreprise.**

Dans un secteur particulièrement bouleversé par les évolutions économiques et techniques, le débat interne sur ce que deviendront les métiers du journalisme est notoirement insuffisant. Soit il n'a pas du tout lieu (opinion majoritaire à 53 %), soit s'il a lieu « quelque part », les premiers intéressés ne le savent pas (28 %) !

Résultat dans ce « métier passion » de journaliste, ils sont 80 % à voir tout débat sur l'avenir de celui-ci leur échapper !

Est-ce qu'une réflexion sur l'évolution des métiers est organisée au sein de votre entreprise ?

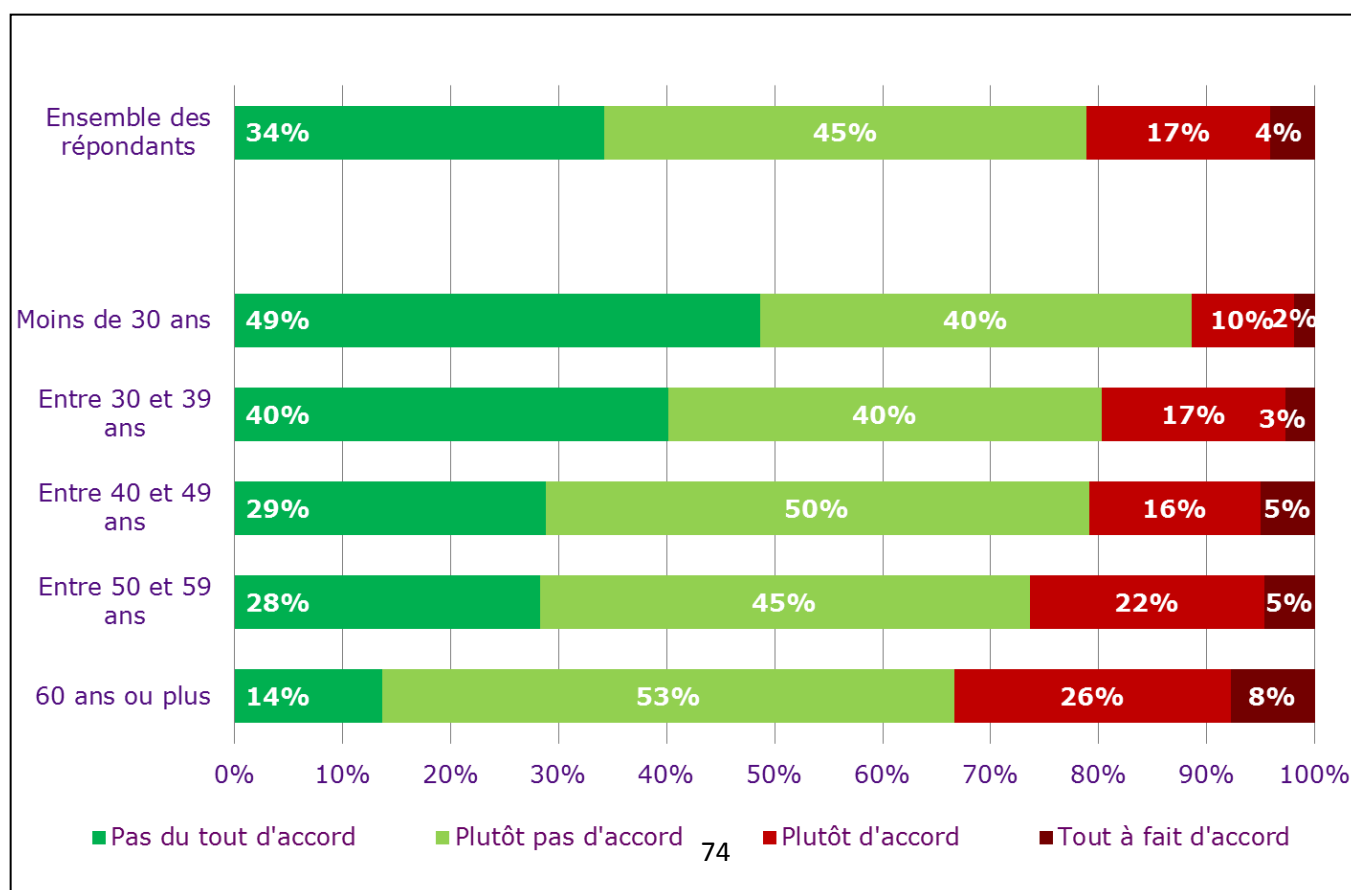


Un constat inquiétant, avec notamment des pointes à 87 % d'absence de débat (réelle ou ressentie) dans le domaine de la radio privée. L'absence de débat, si elle est vécue comme un déni des difficultés à venir, peut s'avérer particulièrement dévastatrice dès que l'entreprise entre dans une période de turbulence (rachat, fusion, réorganisation, plans sociaux etc.). « *Ne pas savoir où va l'entreprise et en même temps, ne pas savoir où va le métier que j'exerce est particulièrement déstabilisant* » confie un journaliste de l'audiovisuel.

Entre réalisme et volontarisme : « mon métier existera toujours »

Face à tant d'interrogations sur leurs métiers et leurs entreprises, les journalistes gardent cependant une foi inébranlable en celui-ci. Sur le tableau de Géricault (le célèbre radeau de la Méduse), ils ne sont que 15 % à ne plus croire à la pérennité du métier de journaliste, ou 21 % lorsque l'on pose la question en sens inverse (*dans les années à venir votre fonction n'existera plus chiffres des pages 131 et suivantes*)

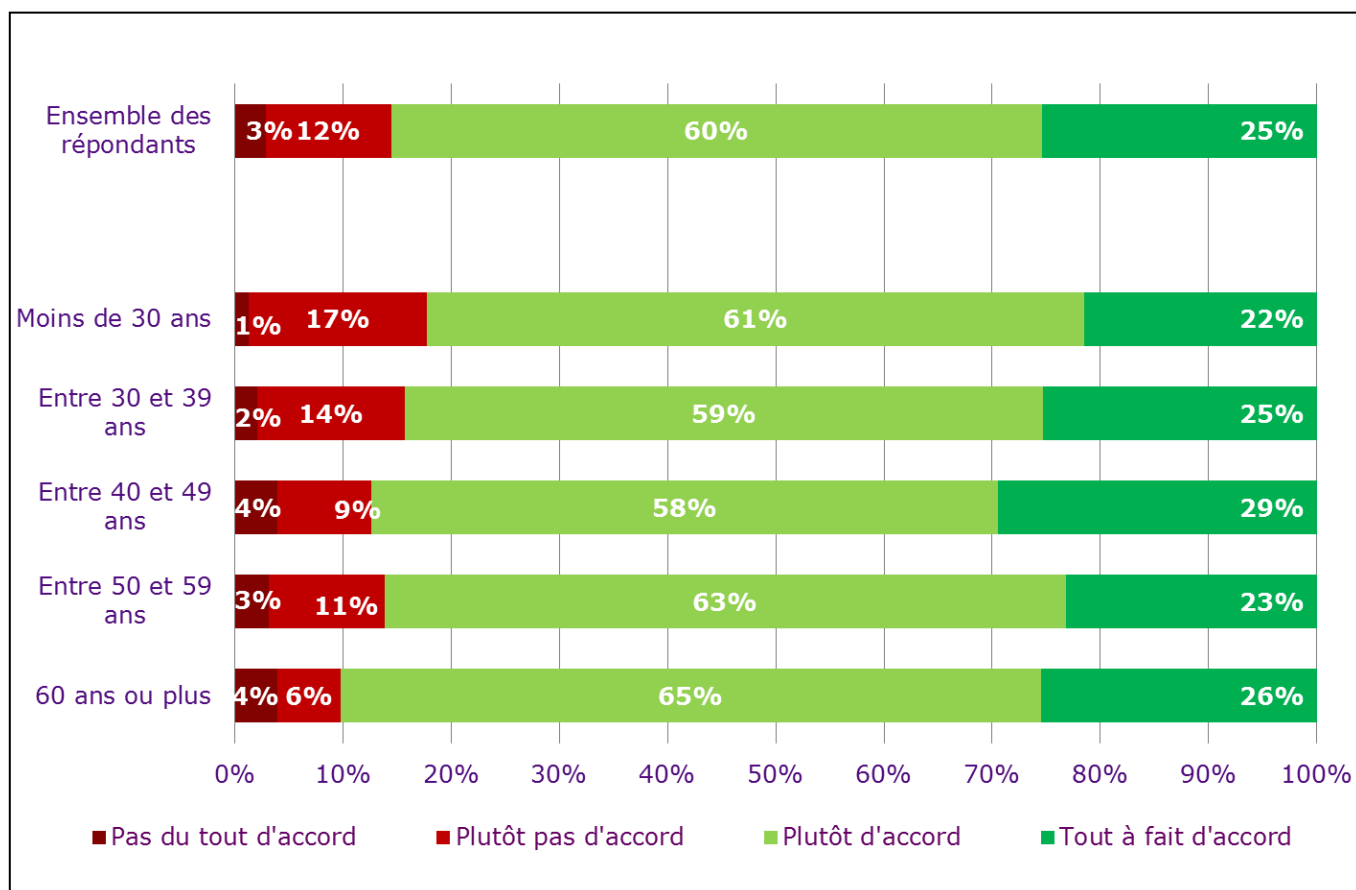
Dans les années à venir, votre fonction n'existera plus



Mais réaliste, la grande majorité des personnes interrogées sait que celui-ci va encore évoluer fortement dans les années à venir.

Reste que ce taux d'espérance de 85 % cache, en réalité, les entretiens nous le confirment, la conséquence de l'absence claire de frontières entre les fonctions et le métier de journaliste. *« Bien sûr que je crois que demain il y aura encore des journalistes et fort heureusement ! s'emporte un journaliste reporter d'images (JRI) du secteur public. Mais y aura-t-il encore des JRI pour produire des images de qualité, aller chercher la prise de vue pertinente, celle qui apporte de l'information ? »*

Dans les années à venir, votre fonction actuelle existera toujours mais aura évolué



Le flou déjà constaté sur la définition des fonctions (contrats peu précis, absence généralisée de fiches de poste) n'est pas nouveau. Mais il **s'accroît au fur et à mesure qu'apparaissent des fonctions nouvelles liées en particulier à l'internet.**

Le lexique des nouveaux métiers du journalisme s'est enrichi au cours des cinq dernières années d'un grand nombre de mots (souvent des anglicismes) : Fact-checkeur, deskeur, liveur, home editeur, scroller, sans oublier le community manager ou l'enrichisseur (*). Mais rares sont les entreprises où ces titres sont utilisés dans les contrats de travail ou dans les avenants signés en cas de changement de fonctions. « Chez nous, *community manager* figure en toute lettre dans le contrat de travail des personnes concernées par cette fonction » nous fait remarquer un patron de presse. Mais les cas restent exceptionnels. Et surtout, le décalage entre les temps numériques et les temps anciens apparaît lorsque l'on recherche trace de ces métiers dans les barèmes et les conventions collectives des journalistes. Il est vrai que la Convention Nationale des Journalistes date du 1^{er} novembre 1976. Même refondue en 1987, elle affiche bien son âge. Et si les conventions relatives aux différents secteurs de l'information presse nationale, quotidienne régionale, audiovisuel public etc. (**) sont un peu plus récentes, les fonctions évoquées restent « classiques ». Exemple : la convention collective énumère toujours plus d'une trentaine de fonctions allant du rédacteur en chef au stagiaire en passant par les secrétaires de rédactions, les reporters photographes, les rédacteurs détachés et fait apparaître également des fonctions pratiquement disparues du paysage, telles celles de sténographes ou de rédacteurs traducteurs. Mais en sens inverse, les nouveaux métiers du net n'y sont pas mentionnés.

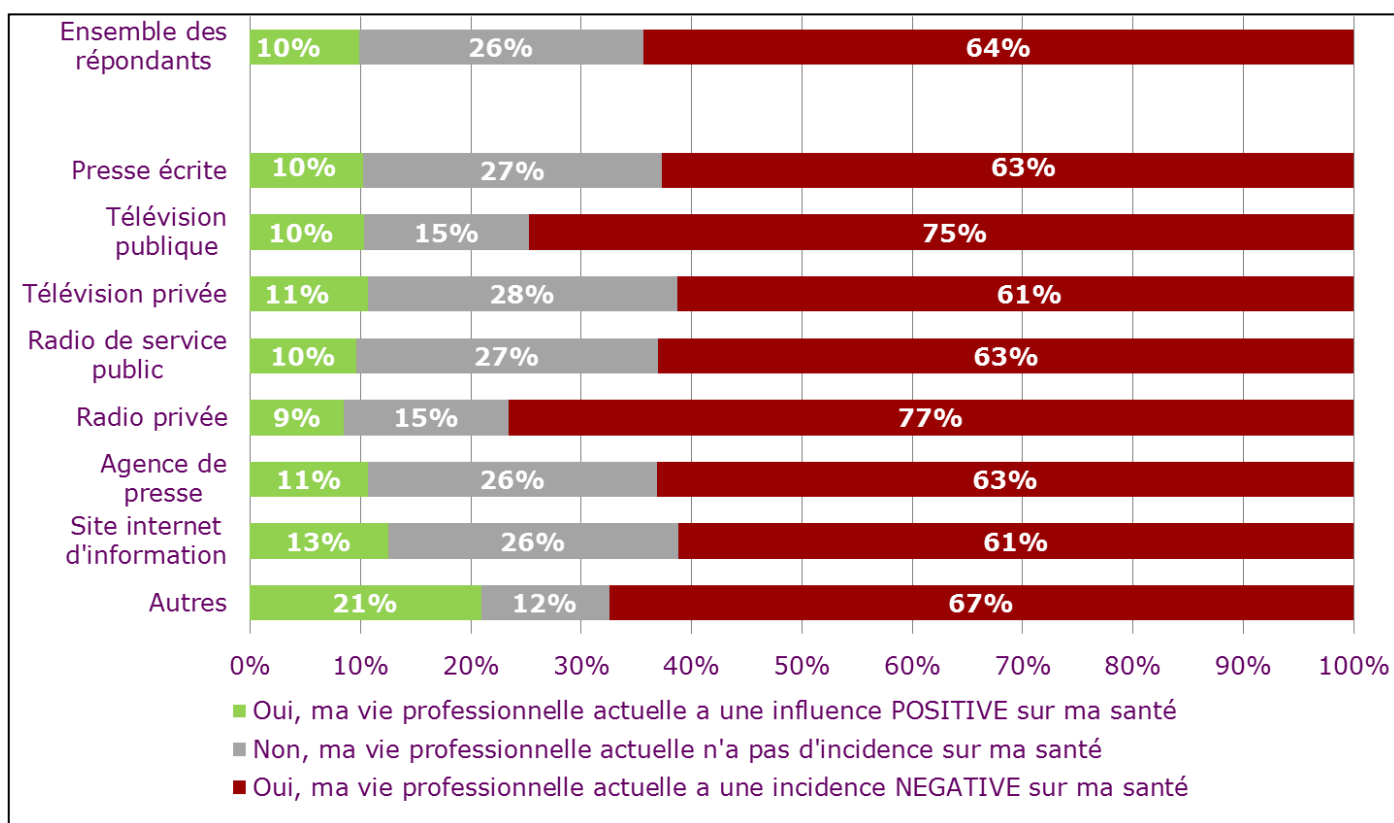
(*) Voir sur ce point la publication d'un document consacré aux journalistes par l'Ecole Supérieure de Journalisme de Lille en 2014.

(**) Documents consultables sur le site du SNJ.

12. Un métier qui use toujours plus

Cela ne fait pas de doute pour eux, quelque soit le secteur ou la tranche d'âge dans lequel ils se situent, **les journalistes estiment que leur vie professionnelle a une influence négative sur leur santé à hauteur de 64 %** en moyenne. Avec là encore quelques pointes : 77 % chez les journalistes des radios privées, 75 % pour ceux de la télévision publique. A noter, la réponse des seniors, en décrochage par rapport à l'ensemble : ils ne sont que 48 % à estimer cette influence de façon négative et qui plus est, 18 % d'entre eux jugent au contraire que leur travail a une incidence positive. Blanchis sous le harnais mais en forme les seniors ? Même s'ils sont peu nombreux dans la profession et dans notre échantillon (voir page sur le taux de réponse et l'échantillon), leur avis mérite d'être souligné. « Il est vrai, confie l'un d'eux, que d'une certaine façon, je m'estime heureux d'être encore au travail, dans un métier que j'ai toujours aimé alors que bien d'autres sont partis ou ont été délogés, parfois sans ménagement ! Alors l'habitude de cette vie, aux horaires et aux rythmes décalés, le plaisir de l'exercer toujours et avec des jeunes qui sont souvent assez réjouissants, ça aide ! »

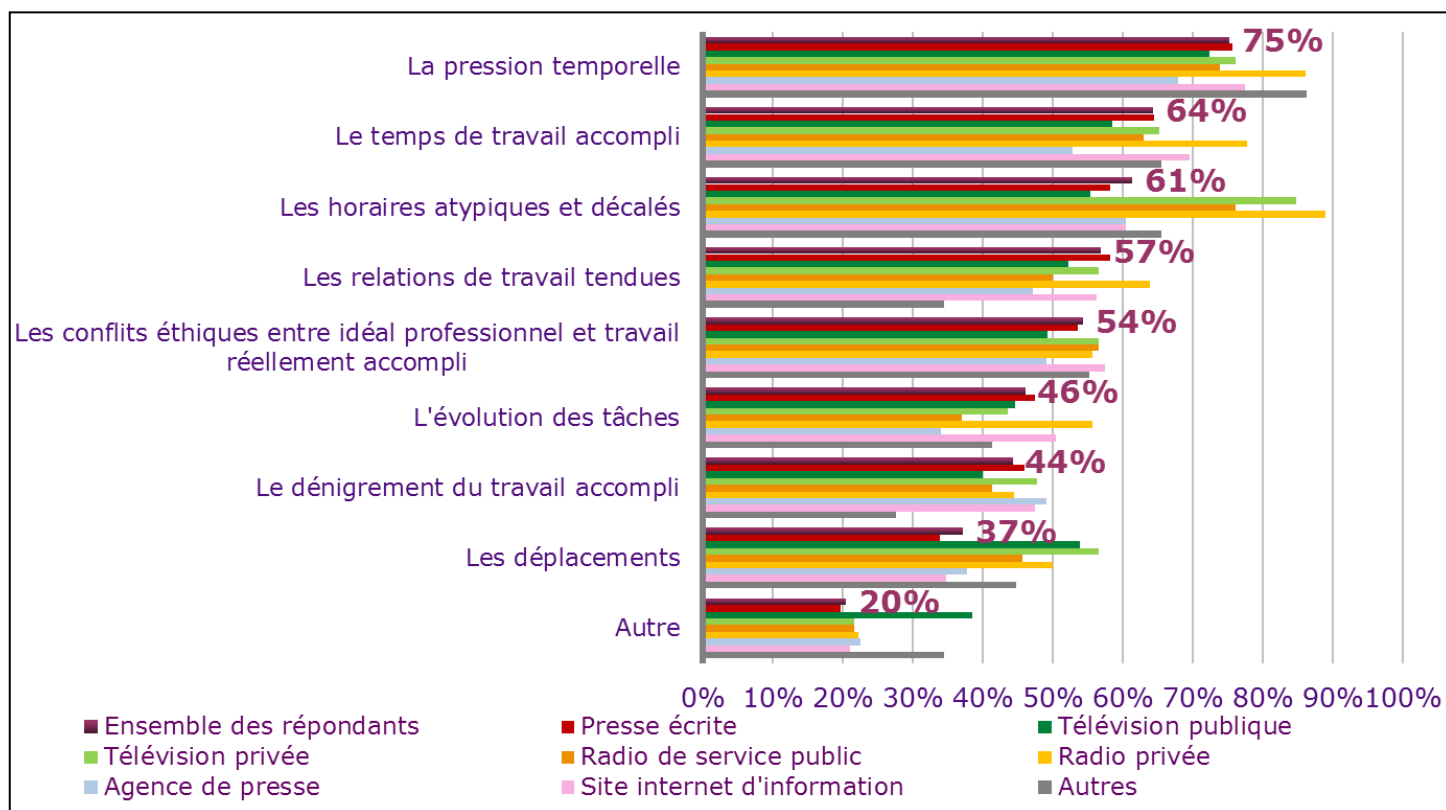
Pensez-vous que votre vie professionnelle actuelle a une incidence sur votre santé ?



Première cause de fatigue : la pression temporelle et ce, de façon assez homogène quels que soient les médias et les tranches d'âge.

Ainsi, la presse écrite, qui est rythmée par des phases de pression (l'heure ou le jour de bouclage) et des phases de relâchement (l'après-bouclage), ne semble plus échapper à la tension continue de l'information en direct 24 heures sur 24. Ici, l'explication est clairement donnée dans les entretiens, c'est l'irruption, ces dernières années, de l'internet. *L'introduction de nouvelles tâches d'un côté (fournir ou mettre en ligne le contenu de mon écrit sur le net, l'enrichir) et de l'autre, le flux continu d'informations qui ne se limite plus aux dépêches d'agences et va des mails aux réseaux sociaux, cela m'empêche de relâcher l'attention, raconte un journaliste quinquagénaire. Comme tout le monde, sorti du bureau après le travail, je consulte sur mon téléphone, sur l'ordinateur à la maison, tout ce qui peut m'apporter des news ! C'est pratiquement devenu pour moi une addiction ! D'autant qu'à l'extérieur, mes amis non journalistes sont eux aussi tous informés en temps réel. Et je ne compte plus les soirées où l'un d'eux, muni de son Smartphone, me balance : comment ? Tu n'es pas au courant ?»*

L'incidence négative de la vie professionnelle s'expliquerait principalement par :



Seconde cause : le temps de travail accompli. Les réponses sur le nombre d'heures travaillées analysées plus haut (voir le chapitre sur emploi et temps de travail) sont ici parfaitement corrélées avec la question de la fatigue.

Couplé avec une pratique d'horaires décalés et atypiques, particulièrement ressentis dans le secteur des radios et des télévisions, le temps réel passé au travail fournit ici une explication cohérente à cette forte fatigue évoquée par la majorité des journalistes.

L'importance accordée aux relations de travail tendues : elles arrivent en quatrième position et sont dans le droit fil du sentiment de dégradation de l'ambiance au travail (voir chapitre 6 : l'ambiance est moins conviviale qu'il y a cinq ans, estiment 57 % des journalistes).

Le constat n'est pas anodin. Cette tension pèse plus sur le moral et la santé des journalistes que les déplacements ou même l'évolution des tâches dont on a pourtant vu qu'elle était importante et multiforme. Visiblement ici, les journalistes nous disent qu'ils s'adaptent bon an mal an aux changements, mais dans un climat où les grincements et les tensions sont plus perceptibles.

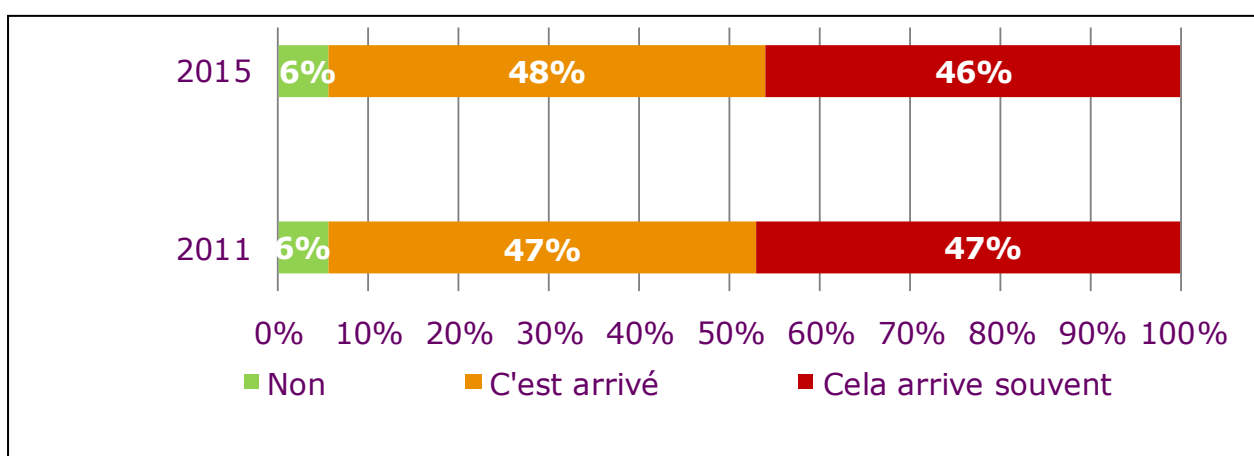
Les études menées par Technologia au cours des cinq dernières années dans divers médias le démontrent amplement : les risques psychosociaux détectés et avérés sont souvent l'aboutissement de tensions montées rapidement ou latentes. Ici sont souvent mis en question l'absence de visibilité sur l'avenir de l'entreprise, les risques pesant sur l'emploi, la qualité de l'encadrement, le sens des réformes et réorganisations peu expliquées et/ou peu comprises.

A noter que l'âge ne modifie pas le classement que font les journalistes des causes de l'incidence négative du travail sur leur santé. Tout au plus et assez logiquement, les seniors semblent plus sensibles à la pression temporelle que les quadragénaires et ils vivent de plus en plus mal les situations de tension au travail et les conflits éthiques entre leur idéal professionnel et la réalité du travail accompli.

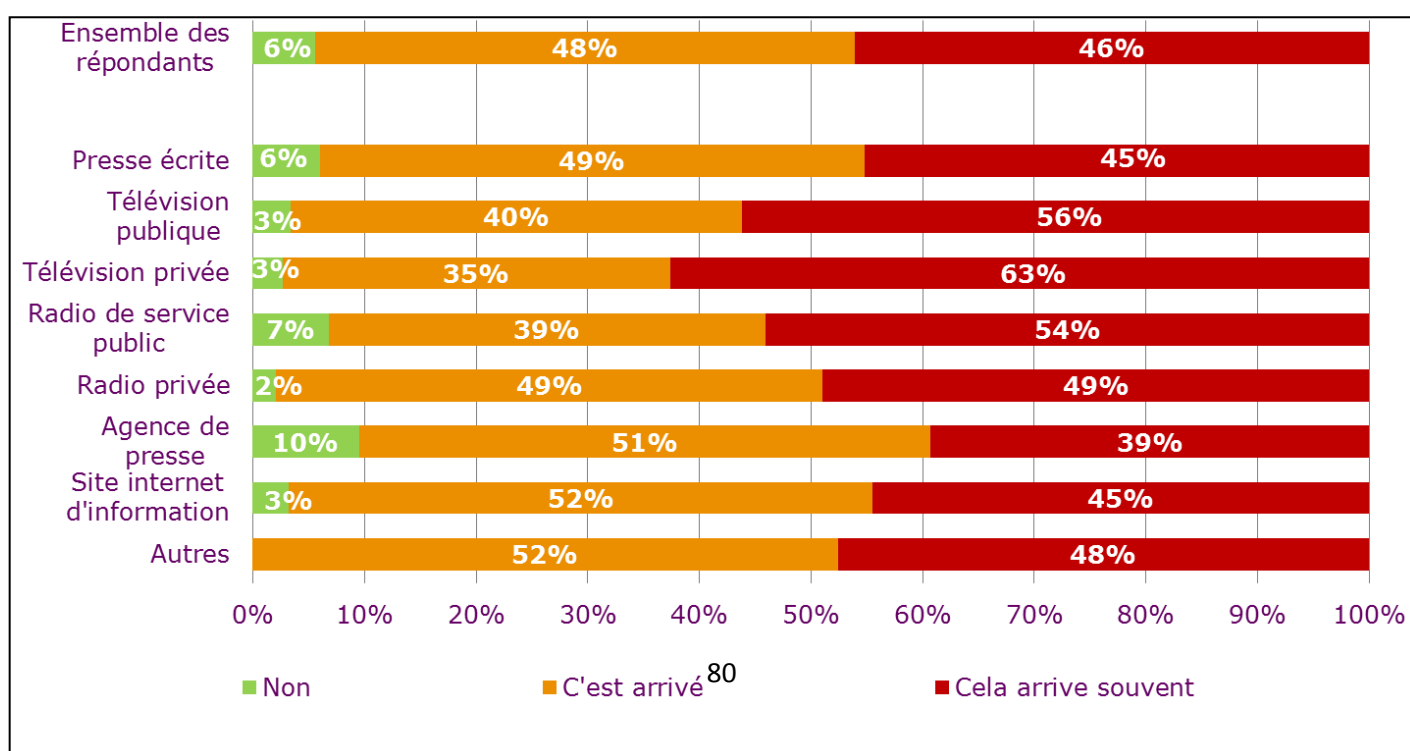
Fatigue et stress : les clignotants restent durablement au rouge.

Au total, en 2015 comme en 2011, les journalistes expriment majoritairement un sentiment de fatigue et de stress, fréquent ou ponctuel : 94 % dans chacune de ces enquêtes. La fatigue fréquente est particulièrement ressentie dans les télévisions publiques et privées (56 % des cas dans les premières et jusqu'à 63 % dans les secondes) ainsi que dans les radios du service public (54 %).

Vous arrive-t-il ou vous est-il arrivé au cours de 12 derniers mois de vous sentir très fatigué(e) ou stressé(e) par votre travail ?



Vous arrive-t-il ou vous est-il arrivé au cours de 12 derniers mois de vous sentir très fatigué(e) ou stressé(e) par votre travail ? Selon le secteur d'activité



Fait notable, **ce sentiment de fatigue et de stress est plus ressenti par les journalistes les plus jeunes.** « Logique, explique l'un d'eux, nous arrivons dans le métier, nous voulons y faire nos preuves, nous aimons ce que nous faisons et l'on nous place souvent sur des postes et des horaires décalés. Dans ma radio, il m'arrive de faire des journées de 12 heures, de passer fréquemment d'un horaire de nuit à un horaire de jour et de ne pas avoir les 11 heures de repos entre deux vacations. Je sais que je ne devrais pas ! Mais pour l'instant, je tiens le coup et je pense qu'il faut aussi en passer par là dans nos débuts avant de trouver des positions plus stables. »

A l'autre extrême, les sexagénaires qui sont toujours en activité ne sont que 25 % à évoquer une fatigue régulière : « c'est vrai que je n'ai pas les cadences lourdes de certains de nos jeunes journalistes, ma position dans l'organisation de mon journal a changée, estime l'un d'eux. Et j'ai aussi l'impression que l'habitude des journées longues, c'est comme un entraînement sportif, l'on résiste plus facilement à la fatigue! »

Des réponses saines mais aussi des dérives à surveiller

Fort heureusement, les trois premières protections que mettent en place les journalistes concernés pour pallier les effets de la fatigue et du stress sont saines : se ressourcer auprès des siens, dormir, faire du sport.

Mais derrière, arrivent aussi les autres palliatifs, tabac, alcool, boulimie, et aussi isolement. Or, cette dernière réponse est particulièrement à surveiller. Dans toutes les études sur le syndrome d'épuisement au travail (*burn out*) (*) la phase dans laquelle le sujet s'isole, tant de son environnement familial que professionnel, est caractéristique d'un chemin qui va de l'investissement au travail au surinvestissement, suivi trop souvent, d'une « descente aux enfers ».

(*) <http://www.appel-burnout.fr/actualites/letude-complete-le-syndrome-depuisement-une-maladie-professionnelle>

A observer également le fait que la consultation d'un médecin en cas de fatigue ne vient qu'en 7^e position dans les réponses apportées par les journalistes. Ceci témoigne d'un comportement caractéristique dans ce « métier pression – métier passion » : le refus de dételer. « Je suis telle affaire, je couvre telle compétition, je

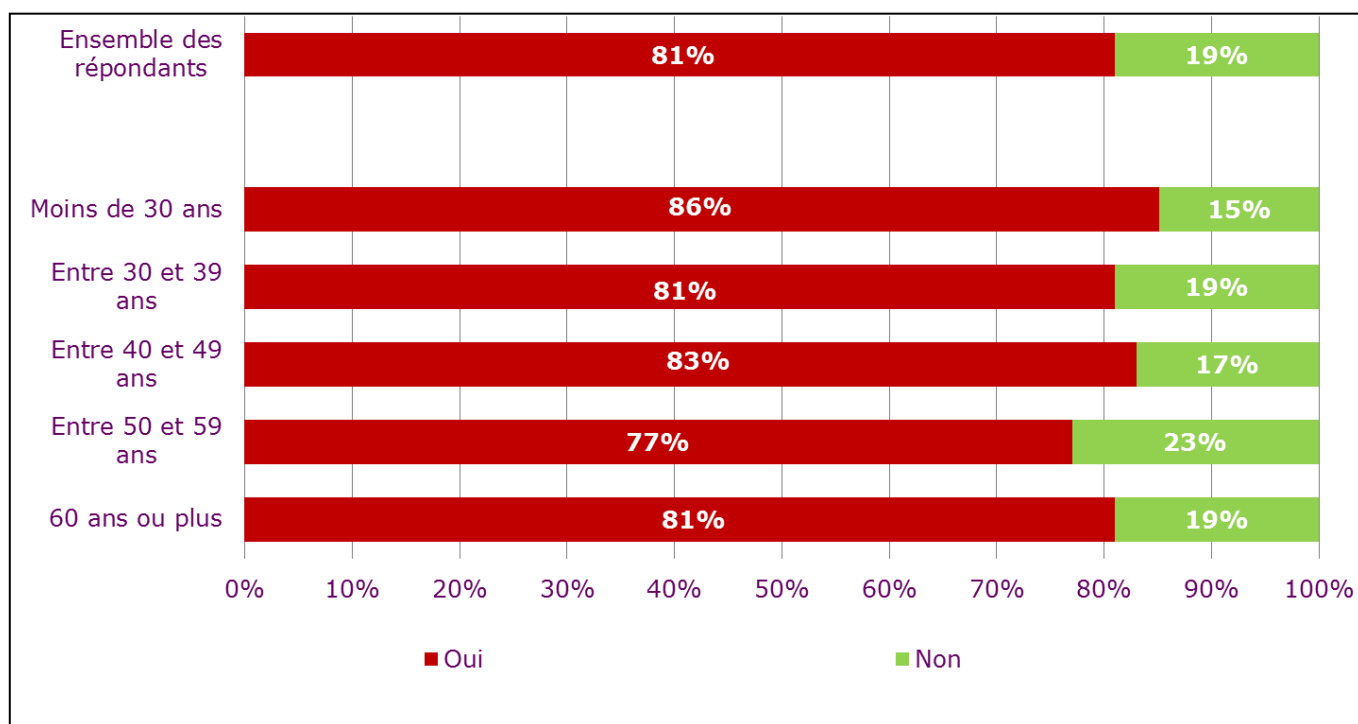
verrai plus tard, j'y penserai après les élections municipales, je ne veux pas perdre le fil de l'actualité » sont des répliques et des comportements souvent recensés. Ici encore, le constat dressé lors des différentes enquêtes menées par Technologia dans le monde des médias, lorsque des RPS ont été détectés, souligne que l'enchaînement pressions temporelles en hausse, fatigue-stress en progression et réponses insuffisantes ou tardives peut être déterminant.

Le stress, ce vieux compagnon de route des journalistes

L'idée selon laquelle le stress fait partie intégrante du métier de journaliste est probablement celle qui est la mieux partagée par tous.

Quel que soit l'âge ou le type de média dans lequel ils travaillent, 81 % des journalistes, et jusqu'à 86 % des plus jeunes d'entre eux, placent le stress dans le registre de la normalité. Ceci semble être une constante. L'adrénaline du scoop, du « breaking news » jouerait ainsi le même rôle que celle du marathonien. Ici, dans les entretiens, sont évoquées comme des jours forts, voire des moments de grande intensité et de satisfaction professionnelle, les situations les plus porteuses de stress. « *Je l'avoue raconte un sexagénaire, le 11 septembre 2001 à quelques heures seulement du bouclage de mon quotidien, a été un moment génial !* ». Et les jeunes générations décrivent également ce stress de façon fort positive : « *on fonctionne à l'adrénaline, c'est grisant !* » souligne dans une étude publiée par l'ESJ de Lille (voir supra) un jeune journaliste « liveur » d'un service internet.

Pensez-vous que le stress fait partie intégrante du métier de journaliste ?



Une attitude que vient nuancer, dans notre enquête, le point de vue de deux autres journalistes, fraîchement diplômés et travaillant sur le net. « Il faut pour moi distinguer trois stress, résume l'un d'eux. Celui de la précarité pour les jeunes journalistes qui entrent, non sans peine, dans la profession est le plus fort, il est totalement négatif. Le stress de l'intensité de notre charge de travail : lui, s'il est stimulant, doit être géré car il ne peut pas être constamment au même degré d'intensité. Faute de quoi l'on risque de ne plus distinguer l'exceptionnel de ce qui ne l'est pas et de s'essouffler très vite à force de trouver toutes les informations formidables et de chanter ce mot en boucle comme le fait Stromae! Enfin le troisième stress, celui issu de l'encadrement ou de l'environnement de travail, varie selon les lieux, les services et les personnes. Pour ma part, je m'estime bien protégé dans l'entreprise que je viens d'intégrer par la bienveillance de mon chef et la confraternité qui m'entoure. Mais je suis conscient que ce n'est pas le cas partout et pour tous... »

Plus largement, les observations faites dans différents médias confirment les distinctions qu'il convient de faire derrière ce mot à tiroirs et en particulier, entre le

stress ponctuel et le stress quotidien répété et inconsciemment intégré. Or, le développement de l'information en continu observé dans tous les médias a fait de l'exceptionnel la règle. Le 24 heures sur 24 s'est imposé quasiment partout, mais trop souvent avec une organisation du travail insuffisamment claire et efficace et des effectifs globaux en recul.

NOUS CONTACTER
contact@technologia.fr
www.technologia.fr

Téléchargez l'application gratuite
Technologia : bit.ly/1fj3bd3

